

# Rapport au ministère de l'Enseignement supérieur

2023-2024

En application du premier alinéa de l'article 4.1  
de la Loi sur les établissements d'enseignement  
de niveau universitaire

31 octobre 2024



UNIVERSITÉ  
LAVAL



## Table des matières

États financiers.....	4
Rapport de l’auditeur indépendant .....	6
Système d’information financière universitaire (SIFU).....	16
États du traitement.....	26
Rapport de l’auditeur indépendant .....	28
Formulaire de déclaration .....	31
Rapport de performance .....	35
Grille des indicateurs .....	37
Mesures prises pour l’encadrement des étudiantes et des étudiants .....	49
Mesures phares d’encadrement des étudiants .....	49
Autres mesures d’encadrement des étudiants.....	50
Programmes d’activités de recherche .....	53
Principales orientations de recherche .....	53
Réalizations marquantes sur le plan de la recherche .....	55
Rapport sur les perspectives de développement .....	60
Priorités de développement pour 2024-2025 .....	62
Orientations en lien avec les objectifs de la politique québécoise de financement des universités .....	65
Conclusion.....	72
Plan stratégique (2023 - 2028) .....	73

# États financiers



# Rapport de l'auditeur indépendant



## Rapport de mission de procédures convenues à l'égard de l'information financière

Raymond Chabot  
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.  
Bureau 200  
140, Grande Allée Est  
Québec (Québec)  
G1R 5P7

T 418 647-3151

Au ministère de l'Enseignement supérieur

### Objectif du présent rapport de mission de procédures convenues

Notre rapport vise uniquement à aider le ministère de l'Enseignement supérieur à déterminer si l'information financière présentée aux pages 1 à 4, aux annexes 12 et 12a et aux comptes 402, 403, 404 et 406 du Système d'information financière des universités 2023-2024 (SIFU) de l'Université Laval (ci-après l'« université ») est conforme aux états financiers audités de l'université. Il est possible que ce rapport ne puisse se prêter à un usage autre.

### Responsabilités du donneur de mission et de la partie responsable

L'université a confirmé que les procédures convenues étaient appropriées par rapport à l'objectif de la mission.

L'université est responsable des objets considérés visés par les procédures convenues mises en œuvre.

### Responsabilités du professionnel en exercice

Nous avons réalisé la mission de procédures convenues conformément à la Norme canadienne de services connexes (NCSC) 4400, *Missions de procédures convenues*. Une mission de procédures convenues implique la mise en œuvre des procédures convenues avec l'université ainsi que la communication des constatations dans un rapport, c'est-à-dire les résultats factuels de la mise en œuvre des procédures convenues. Nous ne faisons aucune déclaration quant au caractère approprié des procédures convenues.

La mission de procédures convenues ne constitue pas une mission de certification. Par conséquent, nous n'exprimons aucune opinion ou conclusion fournissant une assurance.

Si nous avons mis en œuvre des procédures supplémentaires, nous aurions pu prendre connaissance d'autres éléments que nous vous aurions communiqués.

### **Éthique professionnelle et gestion de la qualité**

Nous nous sommes conformés aux règles ou au code de déontologie applicables à l'exercice de l'expertise comptable et se rapportant aux missions de certification, qui sont publiés par les différents organismes professionnels comptables, lesquels reposent sur les principes fondamentaux d'intégrité, d'objectivité, de compétence professionnelle et de diligence, de confidentialité et de conduite professionnelle.

Notre cabinet applique la Norme canadienne de gestion de la qualité (NCGQ) 1, *Gestion de la qualité par les cabinets qui réalisent des audits ou des examens d'états financiers, ou d'autres missions de certification ou de services connexes*. Cette norme exige du cabinet qu'il conçoive, mette en place et fasse fonctionner un système de gestion de la qualité qui comprend des politiques et des procédures en ce qui concerne la conformité aux règles de déontologie, aux normes professionnelles et aux exigences légales et réglementaires applicables.

### **Procédures et constatations**

Nous avons mis en œuvre les procédures décrites en annexe, qui ont été convenues avec l'université à l'égard du SIFU. Les constatations résultant de la mise en œuvre des procédures convenues figurent également en annexe du présent rapport.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*<sup>1</sup>

Québec  
Le 25 octobre 2024

---

<sup>1</sup> CPA auditrice, permis de comptabilité publique n° A119912

**ANNEXE – PROCÉDURES CONVENUES ET CONSTATATIONS PORTANT SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE**

N°	Postes	Procédures	Constatations
1	Concordance du SIFU par rapport aux états financiers audités (sous-section 4.1 du mandat)	Obtenir le plus récent SIFU de l'université.	
		Compléter l'outil interactif « Formulaire_Explication des écarts » (format Excel).	L'outil a été complété en milliers de dollars conformément à la présentation des états financiers de l'université.
		À partir de l'état de la situation financière du SIFU (page 1) et des états financiers audités, comparer les totaux respectifs des actifs à court terme, des actifs à long terme, des passifs à court terme, des passifs à long terme et du total des soldes de fonds, et ce, par fonds ainsi que pour la colonne « total des fonds ». Advenant le cas où une université ne présente pas dans ses états financiers audités l'information financière par fonds, le professionnel en exercice devra comparer ces totaux, pour chacun des fonds, avec la balance de vérification de l'université et comparer la colonne « total des fonds » aux états financiers audités.	
		À partir des produits et charges du SIFU (pages 2 et 3) et des états financiers audités, comparer les totaux respectifs des produits (sans distinction des « autres produits » que l'on retrouve dans certains états financiers audités), des charges et de l'excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges, et ce, par fonds ainsi que pour la colonne « total des fonds ». Advenant le cas où une université ne présente pas dans ses états financiers audités l'information financière par fonds, le professionnel en exercice devra	

N°	Postes	Procédures	Constatations
		comparer ces totaux, pour chacun des fonds, avec la balance de vérification de l'université et comparer la colonne « total des fonds » aux états financiers audités.	
		À partir de l'évolution des soldes de fonds du SIFU (page 4) et des états financiers audités, comparer les totaux respectifs des soldes de fonds à la fin de l'exercice, et ce, par fonds ainsi que pour la colonne « total des fonds ». Advenant le cas où une université ne présente pas dans ses états financiers audités l'information financière par fonds, le professionnel en exercice devra comparer ces totaux, pour chacun des fonds, avec la balance de vérification de l'université et comparer la colonne « total des fonds » aux états financiers audités.	
		Une capture d'écran des deux tableaux de l'onglet « Tableaux de concordance SIFU – EF » doit être jointe aux conclusions du professionnel en exercice.	Se référer à l'annexe 2 du présent rapport.
2	Concordance entre les annexes 12 et 12a du SIFU (sous-section 4.2 du mandat)	Volet 1  Retracer chacun des montants inscrits à l'annexe 12a aux résolutions qui auront été fournies au préalable par l'université.	Nous avons obtenu une confirmation signée par la directrice du service des finances de l'annexe 12a.
		Dans le cas où des montants ne sont corroborés par aucune résolution, demander, pour chacun de ces montants, une confirmation signée du responsable des ressources financières quant à la nature et à l'utilisation des sommes. Inscrire aux constatations sur les procédures convenues le nombre de confirmations signées obtenues de l'université et les annexer au rapport.	

N°	Postes	Procédures	Constatations
		Volet 2  Comparer le total à la ligne 17 de la colonne 6 de l'annexe 12a avec le total à la ligne 7 de la colonne 6 de l'annexe 12.	Aucune constatation
		Comparer le total à la ligne 23 de la colonne 6 de l'annexe 12a avec le total à la ligne 12 de la colonne 1 de l'annexe 12.	Aucune constatation
		Advenant un écart entre les annexes 12 et 12a, et que l'écart n'est pas dû au fait que l'annexe 12a indique seulement les virements interfonds de plus de 100 000 \$, faire corriger ces annexes par l'université. Consigner aux constatations sur les procédures convenues les corrections effectuées ou les écarts relevés.	Aucune constatation
3	Inscription des montants forfaitaires des étudiants internationaux (sous-section 4.3.1 du mandat)	Obtenir de l'université les listes des montants par étudiant présentés aux comptes 402 et 404.	
		Recalculer le total des listes et comparer ces totaux avec les montants aux comptes 402 et 404 respectivement. En cas de non-concordance, demander des explications à l'université.	Aucune constatation
		À partir de ces listes, sélectionner 10 montants. Pour chaque sélection, vérifier la concordance entre le statut de l'étudiant à son dossier et la définition d'un étudiant international (aussi appelé « étudiant étranger ») de la sous-section 4.3.1.	Aucune constatation
		Retracer la facture de l'étudiant international émise par l'université et l'encaissement du montant forfaitaire facturé au cours de l'exercice et recalculer le montant excédant le seuil établi à la sous-section 3.5 des Règles budgétaires.	Aucune constatation

N°	Postes	Procédures	Constatations
		Comparer les montants (réglementés et déréglés) (excédant le seuil) ainsi recalculés aux montants apparaissant aux listes des comptes 402 et 404 respectivement.	Aucune constatation
		Consigner aux constatations sur les procédures convenues la nature et les montants des opérations ne correspondant pas aux dispositions du <i>Cahier des normes et des directives de présentation</i> du SIFU, et ce, pour chacun des tests ayant échoué.	
3	Inscription des montants forfaitaires des étudiants canadiens non-résidents du Québec (sous-section 4.3.2 du mandat)	Obtenir une liste des montants par étudiant présentés au compte 403.	
		Recalculer le total de la liste et comparer ce total avec le montant au compte 403. En cas de non-concordance, demander des explications à l'université.	Aucune constatation
		Sélectionner 10 montants. Pour chaque sélection, vérifier la concordance entre le statut de l'étudiant à son dossier et la définition d'un étudiant canadien non-résident du Québec.	Aucune constatation
		Retracer la facture de l'étudiant et l'encaissement du montant forfaitaire facturé au cours de l'exercice, qui doit correspondre aux montants établis à la sous-section 3.4 des Règles budgétaires.	Aucune constatation
		Comparer ce montant à celui apparaissant à la liste du compte 403.	Aucune constatation
		Consigner aux constatations sur les procédures convenues la nature et les montants des opérations ne correspondant pas aux dispositions du <i>Cahier des normes et des directives de présentation</i> du SIFU, et ce, pour chacun des tests ayant échoué.	

N°	Postes	Procédures	Constatations
3	Inscription des droits de scolarité des étudiants déréglés (sous-section 4.3.3 du mandat)	Obtenir du Ministère une liste des étudiants déréglés ayant fréquenté l'université à la session d'automne de l'année financière visée par le mandat.	
		Sélectionner 10 étudiants (attention : un étudiant peut se retrouver sur plusieurs lignes du fichier Excel).	
		Pour chaque sélection, retracer la facture de l'étudiant et l'encaissement du montant des droits de scolarité facturés au cours de l'exercice.	Aucune constatation
		Comparer ce montant à celui apparaissant à la liste du compte 406 fournie par l'université. En cas de non-concordance, demander des explications à l'université.	Aucune constatation
		Consigner aux constatations sur les procédures convenues la nature et les montants des opérations ne correspondant pas aux dispositions du <i>Cahier des normes et des directives de présentation</i> du SIFU, et ce, pour chacun des tests ayant échoué.	

ANNEXE 2 - TABLEAUX DE CONCORDANCE DU SIFU PAR RAPPORT AUX ÉTATS FINANCIERS AUDITÉS

Tableaux de concordance du SIFU par rapport aux états financiers audités  
 Veuillez sélectionner votre établissement universitaire dans le menu déroulant  
 2023-2024



Sommaire des écarts rapportés							32 écarts rapportés
							-1,69529812410474E-095 restants à expliquer
							27423.1245 Écarts non matériels
Pogo du SIFU	Total des familles de comptes	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds d'immobilisation	Fonds de dotation	Autres fonds	Colonne Total des fonds
1	Actifs à court terme	5 227 545	4 127 004	1 102 755	1 421	378	-
	Actifs à long terme	-	-	1	-	-	-
	<b>Total Actifs</b>	<b>5 227 545</b>	<b>4 127 004</b>	<b>1 102 756</b>	<b>1 421</b>	<b>378</b>	-
	Passif à court terme	5 227 546	4 127 004	1 102 755	1 420	378	-
	Passif à long terme	-	-	-	-	-	1
<b>Total Passifs</b>	<b>5 227 546</b>	<b>4 127 004</b>	<b>1 102 755</b>	<b>1 420</b>	<b>378</b>	<b>1</b>	
2	Solde de fonds	(1)	-	1	1	-	-
	<b>Bilan Net</b>	-	-	-	-	-	<b>(1)</b>
3	Total des produits	3 109	(18 313)	(173)	-	(46)	(15 383)
	Total des charges	3 150	(18 314)	(173)	-	(45)	(15 383)
	Excédents	(1)	1	1	-	-	(1)
4	<b>Soldes à la fin de l'exercice</b>	<b>(1)</b>	-	<b>1</b>	<b>1</b>	-	-

Tous les écarts ont été rapportés

Sommaire des écarts expliqués							14 écarts expliqués
							-1,69529812410474E-095 restants à expliquer
							27423.1245 Écarts non matériels
Pogo du SIFU	Total des familles de comptes	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds d'immobilisation	Fonds de dotation	Autres fonds	Colonne Total des fonds
1	Actifs à court terme	(5 227 544)	(4 127 005)	(1 102 755)	(1 421)	(378)	-
	Actifs à long terme	-	-	-	-	-	-
	<b>Total Actifs</b>	<b>(5 227 544)</b>	<b>(4 127 005)</b>	<b>(1 102 755)</b>	<b>(1 421)</b>	<b>(378)</b>	-
	Passif à court terme	(5 227 545)	(4 127 004)	(1 102 756)	(1 421)	(378)	-
	Passif à long terme	-	-	-	-	-	-
<b>Total Passifs</b>	<b>(5 227 545)</b>	<b>(4 127 004)</b>	<b>(1 102 756)</b>	<b>(1 421)</b>	<b>(378)</b>	-	
2	Solde de fonds	-	-	-	-	-	-
	<b>Bilan Net</b>	<b>1</b>	<b>(1)</b>	<b>1</b>	-	-	-
3	Total des produits	-	17 005	-	-	46	-
	Total des charges	-	17 005	-	-	46	-
	Excédents	-	-	-	-	-	-
4	<b>Soldes à la fin de l'exercice</b>	-	-	-	-	-	-

Tous les écarts ont été expliqués

AVANCES INTERFONDS DU		VERS					Total des avances aux autres fonds 6
		Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5	
1	Fonds de fonctionnement		4 123 066 505	1 102 500 023	1 977 836	-	5 227 544 363
2	Fonds avec restrictions	4 401 834 305		-	-	378 212	4 402 212 516
3	Fonds d'immobilisations	1 385 810 877	2 772 615		-	-	1 388 583 492
4	Fonds de dotation	-	1 165 288	255 621		-	1 420 909
5	Autres fonds	7 677	-	-	372 760		380 438
6	<b>Total des avances reçues d'autres fonds</b>	<b>5 787 652 859</b>	<b>4 127 004 407</b>	<b>1 102 755 644</b>	<b>2 350 596</b>	<b>378 212</b>	<b>11 020 141 718</b>

VIREMENTS INTERFONDS <sup>Note 1 et 2</sup> DU		VERS					Total des virements vers d'autres fonds 6
		Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5	
7	Fonds de fonctionnement		2 007 766	66 961 112	1 411 648		70 380 527
8	Fonds avec restrictions	241 086			13 593 845	4 047	13 838 977
9	Fonds d'immobilisations	22 758 294					22 758 294
10	Fonds de dotation		11 242 073	(2 372 663)		148 824	9 018 234
11	Autres fonds	148 824			10 932 783		11 081 607
12	<b>Total des virements reçus d'autres fonds</b>	<b>23 148 204</b>	<b>13 249 839</b>	<b>64 588 449</b>	<b>25 938 276</b>	<b>152 871</b>	<b>127 077 639</b>

Note 1: Les montants saisis dans le tableau des virements interfonds doivent être saisis en positif.

Note 2: Il faut compléter l'annexe 12a concernant les informations additionnelles sur les virements interfonds.

Université Laval  
**Informations additionnelles sur les virements interfond:**  
**Exercice 2023-2024**  
**en \$**

Annexe 12 a

Seuil de signification de 100 000\$

Informations additionnelles sur les virements du fonds de fonctionnement							
#	Nature du virement	Vers le fonds avec restrictions	Vers le fonds d'immobilisations	Vers le fonds de dotation	Vers d'autres fonds	Total	Commentaires au besoin <sup>3</sup>
1	VI (FF au FD) – Acquisition terrain bâtiments	---	43 246	---	---	43 246	
2	VI (FF au FD) – Acquisition autres immobilisations	---	14 972 080	---	---	14 972 080	
3	VI (FF au FD) – Acquisition RI	---	4 100 823	---	---	4 100 823	
4	VI (FF au FD) – Remboursement emprunt externe (intérêts et capital) terrain bâtiments	---	---	---	---	-	
5	VI (FF au FD) – Remboursement emprunt externe (intérêts et capital) autres immobilisations	---	---	---	---	-	
6	VI (FF au FD) – Remboursement emprunt externe (intérêts et capital) RI	---	---	---	---	-	
7	VI (FF au FD) – Réserve et Projets futurs terrain bâtiments	---	4 318 459	---	---	4 318 459	
8	VI (FF au FD) – Réserve et Projets futurs autres immobilisations	---	296 946	---	---	296 946	
9	VI (FF au FD) – Réserve et Projets futurs RI	---	32 586 852	---	---	32 586 852	
10	VI (FF au FD) – Remboursement emprunt interne (capital)	---	9 132 267	---	---	9 132 267	
11	VI (FF au FD) – Autres virements	---	1 510 438	---	---	1 510 438	
12	VI (FF au FAR)	2 007 766	---	---	---	2 007 766	
13	VI (FF au FD)	---	---	1 411 648	---	1 411 648	
14	VI (FF au AF)	---	---	---	---	-	
15	VI (FF à l'ensemble des autres fonds) – retour de fonds virés des années antérieures	---	---	---	---	-	
16	VI (FF à l'ensemble des autres fonds) – Autres virements	---	---	---	---	-	
<b>17</b>	<b>Total <sup>(1)</sup></b>	<b>2 007 766</b>	<b>66 961 112</b>	<b>1 411 648</b>	<b>-</b>	<b>70 380 526</b>	

Seuil de signification de 100 000\$

Informations additionnelles sur les virements vers le fonds de fonctionnement							
#	Nature du virement	Du fonds avec restrictions	Du fonds d'immobilisations	Du fonds de dotation	D'autres fonds	Total	Commentaires au besoin <sup>3</sup>
18	VI (FAR au FF)	241085,82	---	---	---	241 086	
19	VI (FD au FF)	---	---	---	---	-	
20	VI (AF au FF)	---	---	---	148824	148 824	
21	VI (ensemble des autres fonds au FF) retour de fonds virés des années antérieures	---	22758294	---	---	22 758 294	
22	VI (ensemble des autres fonds au FF) Autres virements	---	---	---	---	-	
<b>23</b>	<b>Total <sup>(2)</sup></b>	<b>241 086</b>	<b>22 758 294</b>	<b>-</b>	<b>148 824</b>	<b>23 148 204</b>	

Note 1: Le total de la ligne 16 colonne 6 doit correspondre à la ligne 7 colonne 6 de l'annexe 12.  
 Note 2: Le total de la ligne 22 colonne 6 doit correspondre à la ligne 12 colonne 1 de l'annexe 12.  
 Note 3: Commentaire au besoin, exemple : nom du projet, réserve, etc.



Caroline Martel  
 Directrice des finances  
 Service des finances

# Système d'information financière universitaire (SIFU)

Université Laval

## Système d'information financière des universités 2023-2024

  
Responsable des ressources financières

16-10-2024

Date

Enseignement  
supérieur  
Québec 

Université Laval  
 ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE  
 au 30 avril 2024  
 en \$

ACTIF		Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
<b>Actif à court terme</b>										
1	Encaisse (001)	s/o	128 983 426	-	-	-	-		128 983 426	1
2	Placements à court terme (005)	s/o	352 571 416	-	-	-	-		352 571 416	2
3	Intérêts courus à recevoir (010)	s/o	-	-	-	-	-		-	3
4	Fonds détenus par un fiduciaire (090)	s/o	-	-	-	-	-		-	4
5	Subventions à recevoir Ministère (015)	Note#2 (annexe 20)	63 226 158	---	---	---	---		63 226 158	5
6	Comptes débiteurs - Droits de scolarité (020)	s/o	7 142 536	---	---	---	---		7 142 536	6
7	Autres montants à recevoir (025, 026, 030, 170)	s/o	14 590 022	61 525 598	67 440 502	-	-		143 556 122	7
8	Encaissements exigibles à court terme (141, 142)	s/o	-	-	-	-	-		-	8
9	Avances à d'autres fonds (040, 045, 050, 055, 060, 065)	s/o	5 227 544 363	4 402 212 516	1 388 583 492	1 420 909	380 438	(11 020 141 718)	-	9
10	Frais payés d'avance (070)	s/o	7 671 716	3 433 325	18 293	-	-		11 123 333	10
11	Stocks (075)	s/o	-	-	---	-	-		-	11
<b>Total de l'actif court terme</b>			<b>5 801 729 637</b>	<b>4 467 171 439</b>	<b>1 456 042 287</b>	<b>1 420 909</b>	<b>380 438</b>	<b>(11 020 141 718)</b>	<b>706 602 992</b>	
<b>Actif à long terme</b>										
12	Frais reportés (080)	s/o	-	-	-	-	-		-	12
13	Subventions et autres apports à recevoir à long terme (171, 172, 173, 174)	s/o	-	-	549 305 476	-	-		549 305 476	13
14	Placements à long terme (125, 130)	s/o	48 027 319	-	-	-	-		48 027 319	14
15	Effets à recevoir à long terme (124)	s/o	-	-	-	-	-		-	15
16	Prêts hypothécaires et autres prêts (135, 140)	s/o	5 101 385	58 480 651	3 806 353	227 614 997	2 859 778		297 863 164	16
17	Immobilisations (105)	Annexe 16	---	---	1 045 910 524	---	---		1 045 910 524	17
18	Contributions du siège social aux constituantes de l'UQ (110)	s/o	---	---	-	---	---		-	18
19	Autres actifs (085, 115, 150, 155, 160, 165)	Annexe 9	-	-	-	-	-		-	19
20	Juste valeur des instruments financiers dérivés (180)	s/o	-	-	-	-	-		-	20
<b>21</b>	<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>5 854 858 341</b>	<b>4 525 652 090</b>	<b>3 055 064 640</b>	<b>229 035 906</b>	<b>3 240 216</b>	<b>(11 020 141 718)</b>	<b>2 647 709 475</b>	<b>21</b>

	Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
<b>PASSIF</b>									
<b>Passif à court terme</b>									
22	Découvert de banque (201)	s/o	-	-	-	-	-	-	22
23	Emprunts à court terme (205, 206)	Note#4 (annexe 20)	-	-	56 551 672	-	-	56 551 672	23
24	Dépôts de garantie et retenues sur contrats (305, 310)	s/o	-	-	-	-	-	-	24
25	Subventions à rembourser au Ministère (210)	Note#2 (annexe 20)	21 995 288	-	-	-	-	21 995 288	25
26	Salaires et charges sociales à payer (255, 256, 257, 258)	s/o	107 637 817	3 424 023	-	-	-	111 061 840	26
27	Avantages sociaux futurs à payer (259)	s/o	-	-	-	-	-	-	27
28	Comptes créditeurs (215, 220)	s/o	79 904 401	22 404 186	22 872 272	2 187 350	2 226	127 370 434	28
29	Produits reportés (260)	Annexe 7	9 131 374	-	-	-	-	9 131 374	29
30	Apports reportés à court terme (261, 262, 263, 264)	s/o	-	372 819 473	-	-	-	372 819 473	30
31	Portion de la dette exigible à court terme (313, 314)	s/o	-	-	60 768 583	-	-	60 768 583	31
32	Avances d'autres fonds (225, 230, 235, 240, 245, 250)	Annexe 12	5 787 652 859	4 127 004 407	1 102 755 644	2 350 596	378 212	(11 020 141 718)	32
<b>Total du passif à court terme</b>			<b>6 006 321 739</b>	<b>4 525 652 090</b>	<b>1 242 948 171</b>	<b>4 537 945</b>	<b>380 438</b>	<b>(11 020 141 718)</b>	<b>759 698 665</b>
<b>Passif à long terme</b>									
33	Avantages sociaux futurs à payer à long terme (370)	s/o	23 178 000	-	-	-	-	23 178 000	33
34	Dettes à long terme (315, 320, 321, 325, 330)	s/o	-	-	493 181 924	-	-	493 181 924	34
35	Obligations découlant des contrats de location - acquisition (335; 336)	s/o	-	-	-	-	-	-	35
36	Apports reportés (360, 361, 362, 363)	s/o	-	-	831 234 678	-	-	831 234 678	36
37	Juste valeur des instruments financier dérivés (365)	s/o	-	-	-	-	-	-	37
38	Autres passifs (265, 270, 275, 280, 285)	Annexe 9	-	-	-	-	-	-	38
39	<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>6 029 499 739</b>	<b>4 525 652 090</b>	<b>2 567 364 773</b>	<b>4 537 945</b>	<b>380 438</b>	<b>(11 020 141 718)</b>	<b>2 107 293 267</b>

**SOLDES DE FONDS<sup>1</sup>**

40	Grevé d'affectations d'origine interne	Annexe 8	50 189 902	-	-	45 657 907	2 859 778	-	98 707 587	40
41	Grevé d'affectations d'origine externe (FD et AF)	s/o	-	-	-	178 840 054	-	-	178 840 054	41
42	Non grevé d'affectation (FF)	s/o	(224 831 300)	-	-	-	-	-	(224 831 300)	42
43	Produits nets non transférés d'affectation d'origine interne (FD)	s/o	-	-	-	-	-	-	-	43
44	Produits nets non transférés d'affectation d'origine externe (FD)	s/o	-	-	-	-	-	-	-	44
45	Investi en immobilisations (FI)	s/o	-	-	487 699 868	-	-	-	487 699 868	45
46	<b>TOTAL DES SOLDES DE FONDS</b>		<b>(174 641 398)</b>	<b>-</b>	<b>487 699 868</b>	<b>224 497 961</b>	<b>2 859 778</b>	<b>-</b>	<b>540 416 209</b>	<b>46</b>
47	<b>TOTAL DU PASSIF ET DES SOLDES DE FONDS</b>		<b>5 854 858 341</b>	<b>4 525 652 090</b>	<b>3 055 064 641</b>	<b>229 035 906</b>	<b>3 240 216</b>	<b>(11 020 141 718)</b>	<b>2 647 709 476</b>	<b>47</b>

Note 1: Les montants de ce tableau correspondent au solde de fonds du début de l'exercice plus les variations de l'exercice.

	Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation (Note 1) 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
1	Droits de scolarité de base (étudiants réglementés) (401)	\$0	96 121 238	---	---	---	---	96 121 238	1
2	Montants forfaitaires internationaux des étudiants réglementés (402)	\$0	7 227 850	---	---	---	---	7 227 850	2
3	Montants forfaitaires canadiens des étudiants réglementés (403)	\$0	3 262 879	---	---	---	---	3 262 879	3
4	Montants supplémentaires chargés aux étudiants assujettis aux forfaits internationaux (10% du forfaitaire international) (404)	\$0	721 520	---	---	---	---	721 520	4
5	Droits de scolarité des étudiants déréglés (406)	\$0	39 069 220	---	---	---	---	39 069 220	5
6	Droits de scolarité des étudiants inscrits à des programmes crédités et autofinancés (407)	\$0	1 324 015	---	---	---	---	1 324 015	6
7	Revenus de scolarité des étudiants inscrits à des programmes ou des activités non crédités (408)	\$0	11 677 462	---	---	---	---	11 677 462	7
8	Frais institutionnels obligatoires (FIO) (447, 448, 449, 451, 452, 453, 454, 456, 457)	\$0	44 573 513	---	---	---	---	44 573 513	8
9	Autres frais facturés aux étudiants (458, 459, 462, 463, 464, 467)	\$0	1 373 736	1 188 849	---	-	-	2 562 585	9
10	<b>TOTAL DES PRODUITS PROVENANT DES ETUDIANTS</b>		<b>205 551 435</b>	<b>1 188 849</b>	-	-	-	<b>206 540 284</b>	<b>10</b>
11	Subventions du Ministère (515)	Annexe 5	565 005 276	23 027 291	16 215 961	---	---	604 248 528	11
12	Autres subventions provinciales (405, 410, 411, 427, 495, 496, 497)	\$0	-	81 695 945	22 141 797	-	-	103 837 742	12
13	Subventions du gouvernement du Canada (415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423)	\$0	-	129 321 175	8 996 046	-	-	138 317 221	13
14	Autres produits et autres aides (424, 426, 428, 429, 431)	\$0	-	28 536 637	-	-	-	28 536 637	14
15	Contributions du siège social aux constituantes de l'UQ (520)	\$0	---	---	---	---	---	-	15
	<b>Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations</b>								
16	Ministère (530)	\$0	---	---	929 665	---	---	929 665	16
17	Entités incluses dans le périmètre comptable du gouvernement du Québec autre que le Ministère (531)	\$0	---	---	3 557 377	---	---	3 557 377	17
18	Organismes inclus au périmètre comptable du gouvernement du Canada (532)	\$0	---	---	11 905 510	---	---	11 905 510	18
19	Autres (533)	\$0	---	---	13 233 814	---	---	13 233 814	19
20	<b>TOTAL DES SUBVENTIONS</b>		<b>565 005 276</b>	<b>262 581 047</b>	<b>76 980 170</b>	-	-	<b>904 566 493</b>	<b>20</b>
21	Intérêts et dividendes (435)	\$0	26 558 948	36 613	1 354 793	-	-	27 950 354	21
22	Intérêts sur les avances interfonds (440)	\$0	-	-	-	-	-	-	22
23	Produits provenant du fonds de dotation (445)	\$0	3 200 994	1 722 322	219 181	637 127	-	5 779 623	23
24	Produits provenant d'une fondation (446)	\$0	-	-	-	-	-	-	24
25	Produits non gouvernementaux (430)	Note#1 (annexe 20)	(1 658)	70 598 522	1 009 150	-	287 084	71 893 097	25
26	Gains sur vente de placements (526)	\$0	-	-	-	-	-	-	26
27	Gains sur la cession d'immobilisations (525)	\$0	---	---	412 837	---	---	412 837	27
28	Recouvrement et transfert des coûts indirects (465, 471, 865, 866)	\$0	17 004 755	(17 004 755)	---	---	---	-	28
29	Ventes externes (460)	\$0	65 461 293	-	1 012 968	---	-	66 474 262	29
30	Autres produits (466, 470)	Annexe 10	11 435 876	620 205	(564 409)	-	-	11 491 673	30
31	<b>TOTAL DES PRODUITS AUTRES</b>		<b>123 660 208</b>	<b>55 972 907</b>	<b>3 444 521</b>	-	<b>924 210</b>	<b>184 001 846</b>	<b>31</b>
32	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>894 016 919</b>	<b>319 742 803</b>	<b>80 424 691</b>	-	<b>924 210</b>	<b>1 295 108 623</b>	<b>32</b>

		Annexe et note complète	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds d'immobilisations	Fonds de dotation (Note 1)	Autres fonds	Ajustements	Total	
			1	2	3	4	5	6	7	
1	Masse salariale									1
2	Direction	s/o	44 343 987	1 261 060	---	---	---		45 605 047	2
3	Gérance	s/o	-	-	---	---	---		-	3
4	Enseignants-chercheurs	s/o	200 204 696	26 679 729	---	---	---		226 884 425	4
5	Chargés de cours	s/o	54 595 417	625 897	---	---	---		55 221 314	5
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	s/o	9 773 569	30 945 730	---	---	---		40 719 299	6
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	s/o	9 709 460	11 573 455	---	---	-		21 282 915	7
8	Personnel professionnel non enseignant	s/o	115 442 556	11 872 400	---	---	-		127 314 956	8
9	Personnel de soutien technique	s/o	40 871 918	2 008 332	---	---	-		42 880 250	9
10	Personnel de soutien de bureau	s/o	44 708 707	1 367 169	---	---	---		46 075 877	10
11	Personnel de métier et ouvrier	s/o	12 402 308	445 802	---	---	---		12 848 110	11
12	Avantages sociaux (700)	Annexe 14	111 414 327	17 998 188	---	---	-		129 412 514	12
13	Variation de la provision pour heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	s/o	3 653 946	741 478	---	---	-		4 395 424	13
14	<b>TOTAL DE LA MASSE SALARIALE ET DES AVANTAGES SOCIAUX</b>		<b>647 120 893</b>	<b>105 519 240</b>	-	-	-	-	<b>752 640 133</b>	<b>14</b>
15	Avantages sociaux futurs (704)	s/o	17 103 300	---	---	---	---		17 103 300	15
16	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	s/o	1 417 397	-	---	---	-		1 417 397	16
17	Stagiaires postdoctoraux (706)	s/o	542 511	10 183 004	---	---	-		10 725 516	17
18	Formation et perfectionnement (710)	s/o	2 061 723	94 247	---	---	-		2 155 970	18
19	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	s/o	9 126 335	15 750 554	---	---	-		24 876 889	19
20	Bourses (735)	s/o	22 659 694	68 745 716	---	---	-		91 405 410	20
21	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	s/o	10 782 345	29 665 436	-	-	-		40 447 781	21
22	Fournitures et matériel (745)	s/o	14 123 340	24 086 792	---	---	-		38 210 132	22
23	Coûts des marchandises vendues (755)	s/o	2 850 740	897 085	---	---	-		3 747 825	23
24	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795)	s/o	44 093 007	51 689 936	-	---	-		95 782 943	24
25	Volumes et périodiques (750)	s/o	4 575 460	106 053	---	---	-		4 681 513	25
26	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	s/o	19 922 388	946 171	3 232 360	---	-		24 100 919	26
27	Location de locaux et de bâtiments (840, 845)	s/o	4 144 680	854 984	---	---	-		4 999 664	27
28	Location-exploitation (830)	s/o	11 658 985	1 826 109	---	---	-		13 485 094	28
29	Pertes sur vente de placements (886)		-	-	-	-	-		-	29
30	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	Note#3 (annexe 20)	4 402 945	2 045 643	1 721 122	---	-		8 169 710	30
31	Biens de nature non capitalisable (893)	Note#3 (annexe 20)	-	-	-	---	-		-	31
32	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853, 856, 857, 858)	s/o	804 000	59 422	18 813 667	-	-		19 677 089	32
33	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	s/o	-	-	-	-	-		-	33
34	Perte sur la cession d'immobilisations (885)	s/o	---	---	-	---	---		-	34
35	Amortissement des immobilisations (890)	s/o	---	---	84 618 700	---	---		84 618 700	35
36	Autres charges (860, 870)	Annexe 10	10 616 671	107 206	755	1 268 500	3 090	(517 327)	11 478 895	36
37	<b>TOTAL DES AUTRES CHARGES</b>		<b>180 885 521</b>	<b>207 058 358</b>	<b>108 386 605</b>	<b>1 268 500</b>	<b>3 090</b>	<b>(517 327)</b>	<b>497 084 747</b>	<b>37</b>
38	Ventes internes (878) <sup>2</sup>	s/o	(48 658 987)	(22 490)	---	---	-		(48 681 476)	38
39	Achats internes (711, 716, 721, 726, 731, 746, 751, 761, 776, 796, 806, 811, 821, 827, 831, 841, 846, 873, 894, 895)	s/o	40 230 146	7 907 708	26 295	-	-	517 327	48 681 476	39
40	Gains et pertes latents (879)	s/o	3 163 284	(1 309 152)	(172 867)	-	(45 862)		1 635 403	40
41	<b>Total des autres charges incluant les gains et pertes latents</b>		<b>175 619 964</b>	<b>213 634 425</b>	<b>108 240 032</b>	<b>1 268 500</b>	<b>(42 772)</b>	-	<b>498 720 149</b>	<b>41</b>
42	<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>822 740 857</b>	<b>319 153 665</b>	<b>108 240 032</b>	<b>1 268 500</b>	<b>(42 772)</b>	-	<b>1 251 360 282</b>	<b>42</b>
43	<b>EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES</b>		<b>71 276 062</b>	<b>589 138</b>	<b>(2 781 5 342)</b>	<b>(1 268 500)</b>	<b>966 983</b>	-	<b>43 748 341</b>	<b>43</b>

Note 1: Dans le cadre de la méthode du report, le fonds de dotation sert uniquement à présenter les ressources détenues à titre de dotation. Ainsi, les nouvelles dotations doivent être présentées en augmentation directe du solde de fonds à la page 4 (ligne 8 "Apports reçus à titre de dotations").

Normalement, il n'y a pratiquement rien qui devrait passer par l'état des produits ou par l'état des charges.

Note 2: Le montant total des ventes internes présenté à la ligne 39 doit être annulé par le montant total des achats internes présenté à la ligne 40.

Université Laval  
Évolution des soldes de fonds  
de l'exercice terminé le 30 avril 2024  
en \$

	Annexe à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation (Note 1) 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
1	SOLDE AU DÉBUT DE L'ANNÉE	(612 092 513)	(0)	473 503 331	34 330 082	10 470 152	0	(93 788 948)	1
2	Redressement des années précédentes (comptes 306, 307 et 308)	Annexe 11 4 435 676	-	44 955	165 615 289	2 351 379		172 447 299	2
3	Solde de fonds redressé	(607 656 837)	(0)	473 548 286	199 945 371	12 821 531	0	78 658 351	3
4	Produits de l'année	Annexes 1 et 3 894 016 919	319 742 803	80 424 691	-	924 210	-	1 295 108 623	4
5	Charges de l'année	Annexes 2 et 4 822 740 857	319 153 665	108 240 032	1 268 500	(42 772)	-	1 251 360 282	5
6	Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	71 276 062	589 138	(27 815 342)	(1 268 500)	966 983	-	43 748 341	6
7	Réval. autres éléments afférents au régime de retraite et d'avantages complé. de retraite (309)	s/o 408 971 700	---	---	---	---		408 971 700	7
8	Apports reçus à titre de dotations (compte 311)	s/o -	-	-	8 901 048	-		8 901 048	8
9	Apports reçus pour le financement d'actifs non amortissables (compte 312)	s/o -	-	136 768	-	-		136 768	9
10	Virements d'autres soldes de fonds	Annexes 12 et 12a 23 148 204	13 249 839	64 588 449	25 938 276	152 871		127 077 639	10
11	Virements vers d'autres soldes de fonds	Annexes 12 et 12a 70 380 527	13 838 977	22 758 294	9 018 234	11 081 607		127 077 639	11
12	Sous-total	433 015 439	(0)	14 151 582	24 852 590	(9 961 753)	-	461 757 857	12
13	SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	(174 641 398)	(0)	487 699 868	224 497 961	2 859 778	0	540 416 208	13

RÉPARTITION DES SOLDES DE FONDS<sup>2</sup>

14	Grevé d'affectations d'origine interne	Annexe 8 50 189 902			45 657 907	2 859 778		98 707 587	14
15	Grevé d'affectations d'origine externe (FD et AF)	s/o ---	---	---	178 840 054			178 840 054	15
16	Non grevé d'affectation (FF)	s/o (224 831 300)	---	---	---	---		(224 831 300)	16
17	Produits nets non transférés d'affectation d'origine interne (FD)	s/o ---	---	---	---	---		-	17
18	Produits nets non transférés d'affectation d'origine externe (FD)	s/o ---	---	---	---	---		-	18
19	Investi en immobilisations (EI)	s/o ---	---	487 699 868	---	---		487 699 868	19
20	TOTAL DES SOLDES DE FONDS	(174 641 398)	-	487 699 868	224 497 961	2 859 778	-	540 416 209	20

Note 1: Dans le cadre de la méthode du report, le fonds de dotation sert uniquement à présenter les ressources détenues à titre de dotation. Ainsi, les nouvelles dotations doivent être présentées en augmentation directe du solde de fonds (ligne 8 "Apports reçus à titre de dotations"). Normalement, il n'y a pratiquement rien qui devrait passer par l'état des produits ou par l'état des charges.

Note 2: Les montants de ce tableau correspondent au solde de fonds du début de l'exercice plus les variations de l'exercice.

Ces montants doivent être saisis manuellement.

Université Laval  
Produits par fonction - Fonds de fonctionnement  
de l'exercice terminé le 30 avril 2024  
en \$

Annexe 1

	Enseignement/ Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total	
	1	3	4	5	6	7	8	9	10	
1	Droits de scolarité de base (étudiants réglementés) (401)	96 121 238	-	-	-	-	-	-	96 121 238	1
2	Montants forfaitaires internationaux des étudiants réglementés (402)	-	-	7 227 850	-	-	-	-	7 227 850	2
3	Montants forfaitaires canadiens des étudiants réglementés (403)	-	-	3 262 879	-	-	-	-	3 262 879	3
4	Montants supplémentaires chargés aux étudiants assujettis aux forfaits internationaux (10% du f	-	-	721 520	-	-	-	-	721 520	4
5	Droits de scolarité des étudiants dérogés (406)	39 069 220	-	-	-	-	-	-	39 069 220	5
6	Droits de scolarité des étudiants inscrits à des programmes crédités et autofinancés (407)	1 324 015	-	-	-	-	-	-	1 324 015	6
7	Revenus de scolarité des étudiants inscrits à des programmes ou des activités non crédités (408)	-	-	-	-	11 677 462	-	-	11 677 462	7
8	Frais institutionnels obligatoires (FIO) (447, 448, 449, 451, 452, 453, 454, 456, 457)	31 315 490	-	-	-	-	13 258 023	-	44 573 513	8
9	Autres frais facturés aux étudiants (458, 459, 462, 463, 464, 467)	1 352 551	4 235	16 950	-	-	-	-	1 373 736	9
<b>10</b>	<b>Total des produits provenant des étudiants</b>	<b>169 182 515</b>	<b>4 235</b>	<b>11 229 200</b>	<b>-</b>	<b>11 677 462</b>	<b>13 258 023</b>	<b>-</b>	<b>205 351 435</b>	<b>10</b>
11	Subventions du Ministère (515)	393 424 450	83 948 253	24 116 034	59 416 539	-	4 100 000	-	565 005 276	11
12	Autres subventions provinciales (405, 410, 427, 495, 496, 497)	-	-	-	-	-	-	-	-	12
13	Subventions du gouvernement du Canada (415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422)	-	-	-	-	-	-	-	-	13
14	Autres produits et autres aides (424, 426, 428, 429)	-	-	-	-	-	-	-	-	14
<b>15</b>	<b>Total des subventions</b>	<b>393 424 450</b>	<b>83 948 253</b>	<b>24 116 034</b>	<b>59 416 539</b>	<b>-</b>	<b>4 100 000</b>	<b>-</b>	<b>565 005 276</b>	<b>15</b>
16	Intérêts et dividendes (435)	-	-	26 558 948	-	-	-	-	26 558 948	16
17	Intérêts sur les avances interfonds (440)	-	-	-	-	-	-	-	-	17
18	Produits provenant du fonds de dotation (445)	-	-	3 200 994	-	-	-	-	3 200 994	18
19	Produits provenant d'une fondation (446)	-	-	-	-	-	-	-	-	19
20	Subventions et dons non gouvernementaux (430)	26 100	-	5 788	-	(33 546)	-	-	(1 658)	20
21	Gains sur vente de placement (526)	-	-	-	-	-	-	-	-	21
22	Recouvrement des coûts indirects (465, 471)	1 022 796	-	15 981 959	-	-	-	-	17 004 755	22
23	Ventes externes (460)	11 757 859	3 078 211	1 559 217	5 301 258	8 411 992	14 801 557	20 551 198	65 461 293	23
24	Autres produits (466, 470)	3 441 818	-	7 960 395	-	33 663	-	-	11 435 876	24
<b>25</b>	<b>Total des produits autres</b>	<b>16 248 573</b>	<b>3 078 211</b>	<b>55 267 300</b>	<b>5 301 258</b>	<b>8 412 109</b>	<b>14 801 557</b>	<b>20 551 198</b>	<b>123 660 208</b>	<b>25</b>
<b>26</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>578 855 538</b>	<b>87 030 699</b>	<b>90 612 534</b>	<b>64 717 797</b>	<b>20 089 572</b>	<b>32 159 581</b>	<b>20 551 198</b>	<b>894 016 919</b>	<b>26</b>

Université Laval  
Charges par fonction - Fonds de fonctionnement  
de l'exercice terminé le 30 avril 2024  
en \$

Annexe 2

	Enseignement/ Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments Détail Annexe 15	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total		
	1	3	4	5	6	7	8	9	10		
1	Masse salariale									1	
2	Direction	22 315 856	3 715 360	13 543 520	1 982 568	629 294	1 536 689	620 699	44 343 987	2	
3	Gérance	-	-	-	-	-	-	-	-	3	
4	Enseignants-chercheurs	199 899 186	-	8 552	-	296 959	-	-	200 204 696	4	
5	Chargés de cours	54 396 780	-	17 672	-	180 966	-	-	54 595 417	5	
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	7 078 290	-	114 747	-	2 580 532	-	-	9 773 569	6	
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	9 006 049	-	35 555	-	667 856	-	-	9 709 460	7	
8	Personnel professionnel non enseignant	48 732 586	20 651 836	24 290 442	5 626 335	2 278 041	12 444 242	1 419 074	115 442 556	8	
9	Personnel de soutien technique	19 496 740	5 798 910	6 468 858	3 800 398	530 149	4 072 739	704 124	40 871 918	9	
10	Personnel de soutien de bureau	25 236 901	2 605 903	9 981 878	2 008 724	1 100 071	2 918 601	856 630	44 708 707	10	
11	Personnel de métier et ouvrier	1 122 976	304 319	414 234	7 299 207	270 607	1 621 801	1 369 164	12 402 308	11	
12	Avantages sociaux (700) - Complétez l'annexe 14	78 786 868	7 431 090	13 038 909	4 759 665	1 630 055	4 741 784	1 025 956	111 414 327	12	
13	Variation de la provision heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	3 737 290	(96 169)	12 825	-	-	-	-	3 653 946	13	
14	<b>Total de la masse salariale et des avantages sociaux</b>	<b>469 809 822</b>	<b>40 411 249</b>	<b>67 927 192</b>	<b>25 476 897</b>	<b>10 164 530</b>	<b>27 335 856</b>	<b>5 995 646</b>	<b>647 120 893</b>	<b>14</b>	
15	Avantages sociaux futurs (704)	-	-	-	-	-	-	17 103 300	17 103 300	15	
16	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	1 417 397	-	-	-	-	-	-	1 417 397	16	
17	Stagiaires Postdoctoraux (706)	483 002	-	42 242	-	17 268	-	-	542 511	17	
18	Formation et perfectionnement (710)	1 025 112	66 080	900 230	19 573	24 827	24 663	1 239	2 061 723	18	
19	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	6 286 340	133 041	1 102 719	58 687	1 232 019	304 349	9 180	9 126 335	19	
20	Bourses (735)	14 127 804	76 628	18 000	-	386 644	8 050 618	-	22 659 694	20	
21	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	4 280 754	960 913	2 240 870	4 641	327 561	2 927 409	40 196	10 782 345	21	
22	Fournitures et matériel (745)	4 758 372	487 777	673 820	3 292 345	3 000 012	1 025 339	885 675	14 123 340	22	
23	Coûts des marchandises vendues (755)	1 924 419	363 983	194 137	28 695	12 777	224 042	102 685	2 850 740	23	
24	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795)	9 759 955	4 189 579	5 592 902	17 545 352	3 292 095	1 611 578	2 101 546	44 093 007	24	
25	Volumes et périodiques (750)	347 323	4 179 285	6 977	6 396	28 525	2 157	4 797	4 575 460	25	
26	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	1 047 502	547 130	273 910	14 389 113	765 075	1 135 354	1 764 304	19 922 388	26	
27	Locations de locaux et de bâtiments (840, 845)	424 005	78 142	227 916	3 161 032	107 247	5 956	140 383	4 144 680	27	
28	Location-exploitation (830)	1 545 686	8 638 840	749 340	5 457	226 271	281 818	211 574	11 658 985	28	
29	Pertes sur vente de placements (886)	-	-	-	-	-	-	-	-	29	
30	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	2 689 962	660 960	(4 306)	504 050	185 186	177 469	189 625	4 402 945	30	
31	Biens de nature non capitalisable (893)	-	-	-	-	-	-	-	-	31	
32	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853, 856, 857, 858)	89 538	2 837	175 438	2 107	94 698	228 788	210 593	804 000	32	
33	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	-	-	-	-	-	-	-	-	33	
34	Autres charges (860, 870)	8 662 028	191	2 242 476	-	(19 758)	(165 699)	(102 567)	10 616 671	34	
35	<b>Total des charges autres</b>	<b>58 869 199</b>	<b>20 385 387</b>	<b>14 436 671</b>	<b>39 017 448</b>	<b>9 680 446</b>	<b>15 833 840</b>	<b>5 559 230</b>	<b>17 103 300</b>	<b>180 885 521</b>	<b>35</b>
36	Ventes internes (878)	(6 694 974)	(7 265 872)	(1 794 736)	(6 882 927)	(9 957 707)	(13 298 635)	(2 764 137)	(48 688 987)	36	
37	Achats internes (711, 716, 721, 726, 731, 746, 751, 761, 776, 796, 806, 811, 821, 827, 831, 841, 846, 873, 894, 895)	21 064 588	1 691 776	1 280 671	3 760 584	4 762 874	2 796 175	4 873 478	40 230 146	37	
38	Gains et pertes latents (879)	-	-	3 163 284	-	-	-	-	3 163 284	38	
39	<b>Total des autres charges incluant les gains et pertes latents ainsi que les ventes et les achats internes</b>	<b>73 238 813</b>	<b>14 811 292</b>	<b>17 085 890</b>	<b>35 895 106</b>	<b>4 485 613</b>	<b>5 331 380</b>	<b>7 668 571</b>	<b>17 103 300</b>	<b>175 619 964</b>	<b>39</b>
40	<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>543 048 335</b>	<b>55 222 541</b>	<b>85 013 082</b>	<b>61 372 003</b>	<b>14 650 142</b>	<b>32 667 236</b>	<b>13 664 217</b>	<b>822 740 857</b>	<b>40</b>	

Université Laval  
Produits par fonction - Fonds avec restrictions  
de l'exercice terminé le 30 avril 2024  
en \$

Annexe 3

	Enseignement-Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total	
	1	3	4	5	6	7	8	9	10	
1	Autres frais facturés aux étudiants (459)	1 188 849	-	-	-	-	-	-	1 188 849	1
<b>2</b>	<b>Total des produits provenant des étudiants</b>	<b>1 188 849</b>	-	-	-	-	-	-	<b>1 188 849</b>	<b>2</b>
3	Subvention du Ministère (515)	5 452 768	700 000	67 800	-	5 790 815	11 015 908	-	23 027 291	3
4	Autres subventions provinciales (405, 410, 427, 495, 496, 497)	77 807 240	-	-	-	3 799 265	89 440	-	81 695 945	4
5	Subventions du gouvernement du Canada (415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422)	114 548 106	-	2 323 563	-	1 043 907	11 405 599	-	129 321 175	5
6	Autres produits et aides des gouvernements que ceux du Québec et du Canada (424, 426, 428, 429)	22 950 625	-	-	-	5 522 348	63 663	-	28 536 637	6
<b>7</b>	<b>Total des subventions</b>	<b>220 758 739</b>	<b>700 000</b>	<b>2 391 363</b>	-	<b>16 156 336</b>	<b>22 574 609</b>	-	<b>262 581 047</b>	<b>7</b>
8	Intérêts et de dividendes (435)	-	-	-	-	36 613	-	-	36 613	8
9	Intérêts sur les avances interfonds (440)	-	-	-	-	-	-	-	-	9
10	Produits provenant du fonds de dotation (445)	-	-	1 722 322	-	-	-	-	1 722 322	10
11	Produits provenant d'une fondation (446)	-	-	-	-	-	-	-	-	11
12	Subventions et dons non gouvernementaux (430)	68 061 385	-	74 020	-	1 349 199	1 113 917	-	70 598 522	12
13	Gains sur vente de placements (526)	-	-	-	-	-	-	-	-	13
14	Transfert de coûts indirects (865, 866)	(16 637 616)	-	-	-	(353 139)	(14 000)	-	(17 004 755)	14
15	Ventes externes (460)	-	-	-	-	-	-	-	-	15
16	Autres produits (466, 470)	898 388	-	-	-	(228 956)	(49 227)	-	620 205	16
<b>17</b>	<b>Total des produits autres</b>	<b>52 322 157</b>	-	<b>1 796 342</b>	-	<b>803 717</b>	<b>1 050 691</b>	-	<b>55 972 907</b>	<b>17</b>
<b>18</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>274 269 745</b>	<b>700 000</b>	<b>4 187 705</b>	-	<b>16 960 053</b>	<b>23 625 300</b>	-	<b>319 742 803</b>	<b>18</b>

Université Laval  
Charges par fonction – Fonds avec restrictions  
de l'exercice terminé le 30 avril 2024  
en \$

	Enseignement/ Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total	
	1	3	4	5	6	7	8	9	10	
1	Masse salariale									1
2	Direction	694 357	20 965	1 708	-	453 766	90 264	-	1 261 060	2
3	Gérance	-	-	-	-	-	-	-	-	3
4	Enseignants-chercheurs	23 004 648	-	-	-	717 636	2 957 445	-	26 679 729	4
5	Chargés de cours	296 884	-	-	-	123 884	205 129	-	625 897	5
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	29 661 918	-	-	-	1 119 962	163 850	-	30 945 730	6
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	10 797 898	-	-	-	697 285	78 272	-	11 573 455	7
8	Personnel professionnel non enseignant	5 228 397	842 812	72 694	-	2 479 992	3 247 494	1 011	11 872 400	8
9	Personnel de soutien technique	1 344 426	30 192	118	-	166 709	466 667	220	2 008 332	9
10	Personnel de soutien de bureau	738 406	-	635	-	90 320	537 809	-	1 367 169	10
11	Personnel de métier et ouvrier	20 981	-	-	-	424 822	-	-	445 802	11
12	Avantages sociaux (700) - Complétez l'annexe 14	14 702 824	192 660	230 376	-	1 261 335	1 610 699	293	17 998 188	12
13	Variation de la provision heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	604 972	-	(37 369)	-	109 233	64 642	-	741 478	13
14	<b>Total de la masse salariale et des avantages sociaux</b>	<b>87 095 709</b>	<b>1 086 630</b>	<b>268 162</b>	<b>-</b>	<b>7 644 943</b>	<b>9 422 272</b>	<b>1 524</b>	<b>105 519 240</b>	<b>14</b>
15	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	-	-	-	-	-	-	-	-	15
16	Stagiaires postdoctoraux (706)	9 246 081	-	-	-	121 933	814 991	-	10 183 004	16
17	Formation et perfectionnement (710)	30 164	-	(750)	-	60 563	4 269	-	94 247	17
18	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	13 675 354	1 000	24 068	-	1 781 706	268 425	-	15 750 554	18
19	Bourses (735)	43 837 504	-	-	-	2 268 080	22 640 132	-	68 745 716	19
20	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	26 506 489	19 008	820 907	-	1 389 075	929 957	-	29 665 436	20
21	Fournitures et matériel (745)	23 609 891	-	10 647	-	417 078	47 378	1 798	24 086 792	21
22	Coûts des marchandises vendues (755)	841 046	-	-	-	56 039	-	-	897 085	22
23	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795)	41 530 970	203 821	1 649 217	-	7 843 936	461 992	-	51 689 936	23
24	Volumes et périodiques (750)	92 693	538	237	-	11 439	1 146	-	106 053	24
25	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	863 224	-	-	-	82 862	85	-	946 171	25
26	Location de locaux et de bâtiments (840, 845)	781 733	-	-	-	72 572	679	-	854 984	26
27	Location exploitation (830)	1 319 555	37 429	3 471	-	464 722	932	-	1 826 109	27
28	Pertes sur vente de placements (886)	-	-	-	-	-	-	-	-	28
29	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	1 894 908	-	(29 511)	-	152 623	27 623	-	2 045 643	29
30	Biens de nature non capitalisable (893)	-	-	-	-	-	-	-	-	30
31	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853, 856, 857, 858)	22 742	93	(79)	-	36 559	107	-	59 422	31
32	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	-	-	-	-	-	-	-	-	32
33	Autres charges (860, 870)	88 496	-	(9 585)	-	30 320	(2 024)	-	107 206	33
34	<b>Total des charges autres</b>	<b>164 340 851</b>	<b>261 889</b>	<b>2 468 622</b>	<b>-</b>	<b>14 789 506</b>	<b>25 195 692</b>	<b>1 798</b>	<b>207 058 358</b>	<b>34</b>
35	Ventes internes (878)	182 713	-	-	-	(194 406)	(10 797)	-	(22 490)	35
36	Achats internes (711, 716, 721, 726, 731, 746, 751, 761, 776, 796, 806, 811, 821, 827, 831, 841, 846, 873, 894, 895)	6 324 190	37 989	228 055	-	899 138	418 337	-	7 907 708	36
37	Gains et pertes latents (879)	(1 309 152)	-	-	-	-	-	-	(1 309 152)	37
38	<b>Total des autres charges incluant les gains et pertes latents ainsi que les ventes et les achats internes</b>	<b>169 538 602</b>	<b>299 877</b>	<b>2 696 678</b>	<b>-</b>	<b>15 494 238</b>	<b>25 603 232</b>	<b>1 798</b>	<b>213 634 425</b>	<b>38</b>
39	<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>256 634 311</b>	<b>1 386 507</b>	<b>2 964 839</b>	<b>-</b>	<b>23 139 181</b>	<b>35 025 504</b>	<b>3 322</b>	<b>319 153 665</b>	<b>39</b>

# États du traitement



# Rapport de l'auditeur indépendant



## Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du conseil d'administration  
de l'Université Laval

---

Raymond Chabot  
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.  
Bureau 200  
140, Grande Allée Est  
Québec (Québec)  
G1R 5P7

T 418 647-3151

### Opinion

Nous avons effectué l'audit de la valeur pécuniaire des composantes du traitement assujetties à l'impôt pour les membres du personnel de direction supérieure et pour les autres catégories de personnel de direction incluses dans l'état du traitement (ci-après l'« état du traitement ») de l'Université Laval (ci-après l'« université ») pour l'exercice terminé le 30 avril 2024.

À notre avis, l'état du traitement ci-joint a été préparé, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux dispositions en matière d'information financière stipulées à la section 3 du document intitulé *État du traitement – Rémunération des membres du personnel de direction supérieure des universités – Guide de déclaration – Année scolaire 2023-2024*.

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit de l'état du traitement » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'université conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit de l'état du traitement au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### Observations – référentiel comptable et restriction à l'utilisation

Nous attirons l'attention sur le fait que le référentiel comptable appliqué est détaillé dans la section 3 du document intitulé *État du traitement – Rémunération des membres du personnel de direction supérieure des universités – Guide de déclaration – Année scolaire 2023-2024*. L'état du traitement a été préparé afin de permettre à l'université de répondre aux exigences des articles 4.3 à 4.5 de la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire* (RLRQ, chapitre E-14.1). En conséquence, il est possible que l'état du traitement ne puisse se prêter à un usage autre. Notre rapport est destiné uniquement aux membres du

conseil d'administration de l'université et au ministère de l'Enseignement supérieur et ne devrait pas être utilisé par d'autres parties. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

#### **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard de l'état du traitement**

La direction est responsable de la préparation de l'état du traitement conformément aux dispositions en matière d'information financière stipulées à la section 3 du document intitulé *État du traitement – Rémunération des membres du personnel de direction supérieure des universités – Guide de déclaration – Année scolaire 2023-2024*, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'un état du traitement exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'université.

#### **Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit de l'état du traitement**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que l'état du traitement pris dans son ensemble est exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs de l'état du traitement prennent en se fondant sur celui-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que l'état du traitement comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'université;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*<sup>1</sup>

Québec  
Le 28 octobre 2024

---

<sup>1</sup> CPA auditrice, permis de comptabilité publique n° A119912

# Formulaire de déclaration

Nom de l'établissement : **Université Laval**

**TABLEAU 1 - Traitement imposable du personnel de direction supérieure et valeur pécuniaire non vérifiée des allocations et des frais remboursés**

Nom	Prénom	Titre du poste occupé	Fonction	Intérim (oui / non)	Temps plein (nombre de mois en fonction)	Temps partiel (% du temps plein)	Valeur des éléments composant le traitement imposable (en \$)				Montants reçus d'une fondation ou d'une personne morale	Valeur pécuniaire non vérifiée des allocations et des frais remboursés (\$)
							Salaire de base	Autres éléments du traitement imposable	Salaire de base + Autres éléments du traitement imposable	Indemnité de départ accordée		
D'Amours	Sophie	Rectrice	REC	non	12,0	100 %	379 781	2 926	382 707		0	19 661
Richer	Monique	Secrétaire général	SG	non	12,0	100 %	206 527	2 563	209 090		0	3 155
Bergeron	Cathia	V.-rect. études affaires étud. santé	VR	non	12,0	100 %	235 213	2 767	237 980		0	7 555
Brouillet	Eugénie	Vice-rectrice à la recherche, à la création et à l'innovation	VR	non	12,0	100 %	235 213	3 518	238 731		0	23 200
Darveau	André	Vice-recteur exécutif et vice-recteur aux ressources humaines	VR	non	12,0	100 %	277 551	2 602	280 153		0	8 330
Gélineau	François	V.-rect. aff. inter. dev. durable edj philant.	VR	non	12,0	100 %	235 213	2 842	238 055		0	54 094
Lacroix	René	Vice-recteur aux infrastructures et à la transformation	VR	non	12,0	100 %	235 213	2 604	237 817		0	7 564
Cimon	Yan	Vice-recteur adjoint aux affaires internationales et à la	VRA	non	8,9	100 %	202 513	11 431	213 944		0	22 725
Forgues	Jean-François	Vice-recteur adjoint à l'exécutif et à l'administration	VRA	non	12,0	100 %	202 513	508	203 021		0	239
Fortier	Martin	V.-rect. adj. intern. valo. rech. création innov.	VRA	non	12,0	100 %	202 513	2 572	205 085		0	27 743
Gagnon	Nicolas	V.-rect. adj. et dirigeant de l'information	VRA	non	7,1	100 %	202 513	2 514	205 027		0	6 572
Lemay	Jean	Vice-recteur adjoint aux affaires professorales et académiques	VRA	non	12,0	100 %	202 513	2 558	205 071		0	0
Mellouli	Sehl	V.-rect. adj. serv. ens. forma. tout long vie	VRA	non	12,0	100 %	202 513	3 279	205 792		0	11 797
Moisan	Noémie	Vice-rectrice adjointe aux ressources humaines	VRA	non	12,0	100 %	202 513	2 588	205 101		0	15 238
Picard	Frédéric	V.-rect. adj. serv. rech. créa. innov. par intérim	VRA	oui	7,7	100 %	202 513	3 473	205 986		0	2 632
Senécal	Caroline	Vice-rectrice adjointe aux études et aux affaires étudiantes	VRA	non	12,0	100 %	202 513	2 625	205 138		0	9 677
Tremblay	Michel J.	V.-rect. adj. serv. rech. création innov.	VRA	non	12,0	100 %	202 513	2 069	204 582		0	1 028
Bernier	Carmen	Doyen/ne	DOY	non	12,0	100 %	189 980	6 910	196 890		0	173
Bonneau	Guy	Doyen/ne	DOY	non	12,0	100 %	195 825	6 986	202 811		0	303
Campana	Aurélie	Doyen/ne	DOY	non	12,0	100 %	203 616	7 101	210 717		0	6 849
Dionne	Anne	Doyen/ne	DOY	non	2,0	100 %	192 721	2 510	195 231		0	3 170
Douville	Frédéric	Doyen/ne	DOY	non	12,0	100 %	162 082	7 016	169 098		0	4 447
Gélinas	Nancy	Doyen/ne	DOY	non	12,0	100 %	199 898	7 036	206 934		0	1 726
Laflamme	Anne-Marie	Doyen/ne	DOY	non	12,0	100 %	203 858	6 123	209 981		0	3 577
Langlois	Luc	Doyen/ne	DOY	non	12,0	100 %	194 284	6 920	201 204		0	0
Lépinay	Frédéric	Doyen/ne	DOY	non	12,0	100 %	169 220	6 957	176 177		0	375
Méthot	Julie	Doyen/ne	DOY	non	10,0	100 %	184 084	7 048	191 132		0	5 306
Papagerakis	Petros	Doyen/ne	DOY	non	12,0	100 %	229 612	6 283	235 895		0	8 790
Pilote	Annie	Doyen/ne	DOY	non	12,0	100 %	201 356	7 081	208 437		0	17 683
Pinson	Guillaume	Doyen/ne	DOY	non	12,0	100 %	194 071	7 035	201 106		0	5 223
Poitras	Julien	Doyen/ne	DOY	non	12,0	100 %	324 608	6 937	331 545		0	6 809
Pons	Frank	Doyen/ne	DOY	non	12,0	100 %	205 500	49 712	255 212		0	29 223
Rochon	Alain	Doyen/ne	DOY	non	0,9	100 %	164 088	0	164 088		0	0
Roy	Denis	Doyen/ne	DOY	non	12,0	100 %	203 471	6 917	210 388		0	593
Viau-Guay	Anabelle	Doyen/ne	DOY	non	12,0	100 %	202 035	7 098	209 133		0	2 824
Zaccarin	André	Doyen/ne	DOY	non	12,0	100 %	227 715	6 911	234 626		0	6 328
									0			
									0			

TABLEAU 2 - Traitement imposable des autres catégories de personnel de direction <sup>(1)</sup>

Catégorie de personnel	Effectif total de la catégorie <sup>(2)</sup>	Valeur des éléments composant le traitement imposable (en \$)		
		Étendue du traitement	Salaire de base	Autres éléments du traitement imposable
Personnel de direction des composantes de l'établissement, tel que défini au paragraphe 1 <sup>er</sup> du premier alinéa de l'article 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)	114	Le plus élevé	215 325	59 939
		Moyenne	172 851	9 442
		Le moins élevé	131 457	1 088
Personnel de direction des services	209,72	Le plus élevé	208 298	78 235
		Moyenne	128 129	9 685
		Le moins élevé	84 600	180
Personnel de gérance des emplois de soutien	0	Le plus élevé	0	0
		Moyenne	0	0
		Le moins élevé	0	0

<sup>(1)</sup> Éléments de l'état du traitement requis en vertu des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)

<sup>(2)</sup> Effectif total de chaque catégorie en équivalence en temps plein (EETP)

TABLEAU 3 - Valeur pécuniaire non vérifiée des allocations et des frais remboursés des autres catégories de personnel de direction <sup>(1)</sup>

Catégorie de personnel	Effectif concerné par un remboursement <sup>(2)</sup>	Allocations et frais remboursés	
		Étendue des frais remboursés	Valeur (en \$)
Personnel de direction des composantes de l'établissement, tel que défini au paragraphe 1 <sup>er</sup> du premier alinéa de l'article 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)	89,73	Le plus élevé	14 540
		Moyenne	2 761
		Le moins élevé	22
Personnel de direction des services	142,38	Le plus élevé	25 131
		Moyenne	3 034
		Le moins élevé	13
Personnel de gérance des emplois de soutien	0	Le plus élevé	0
		Moyenne	0
		Le moins élevé	0

<sup>(1)</sup> Éléments de l'état du traitement requis en vertu des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)

<sup>(2)</sup> Effectif concerné par un remboursement de chaque catégorie en équivalence en temps plein (EETP)

Nom de l'établissement : Université Laval

NOTES COMPLÉMENTAIRES

	Oui ou non	
Pendant l'année 2023-2024, est-ce que des membre du personnel de direction supérieure bénéficient d'une indemnité de transition au sein de l'établissement?	Oui	Si oui, le coût ou la valeur imposable de cet avantage doit être inscrit ci-dessous.
Est-ce que des droits d'indemnité de départ sont détenus et non exercés pendant l'année 2023-2024 par les membre du personnel de direction supérieure?	Oui	Si oui, la valeur pécuniaire des droits d'indemnité de départ détenus et non exercés pendant l'année 2023-2024 doit être déclarée ci-dessous, pour chaque membre du personnel de direction supérieure.

Nom	Prénom	Fonction	Commentaires
D'Amours	Sophie	Rectrice	Les autres éléments du traitement imposable sont composés d'avantages imposables. Indemnité de départ non exercée: 379 781\$
Richer	Monique	Secrétaire général	Les autres éléments du traitement imposable sont composés d'avantages imposables. Indemnité de départ non exercée: 206 527\$
Bergeron	Cathia	V.-rect. études affaires étud. santé	Les autres éléments du traitement imposable sont composés de 2489,40\$ d'avantages imposables et de 277,25\$ de ristournes d'assurances collectives.
Brouillet	Eugénie	Vice-rectrice à la recherche, à la création et à l'innovation	Les autres éléments du traitement imposable sont composés de 2839,38\$ d'avantages imposables et de 678,16\$ de ristournes d'assurances collectives. Indemnité de départ non exercée: 235 213\$
Darveau	André	Vice-recteur exécutif et vice-recteur aux ressources humaines et aux finances	Les autres éléments du traitement imposable sont composés de 2033,34\$ d'avantages imposables et de 578,36\$ de ristournes d'assurances collectives. Indemnité de départ non exercée: 277 551\$
Gélineau	François	V.-rect. aff. inter. dev. durable edi philant.	Les autres éléments du traitement imposable sont composés d'avantages imposables.
Lacroix	René	Vice-recteur aux infrastructures et à la transformation	Les autres éléments du traitement imposable sont composés d'avantages imposables. Indemnité de départ non exercée: 235 213\$
Cimon	Yan	Vice-recteur adjoint aux affaires internationales et à la Francophonie	Indemnité de transition reçue: 10 588,63\$ Les autres éléments du traitement imposable sont composés de 2781,31\$ d'avantages imposables et de 8650\$ pour un contrat à titre de consultant.
Forgues	Jean-François	Vice-recteur adjoint à l'exécutif et à l'administration	Les autres éléments du traitement imposable sont composés d'avantages imposables. Indemnité de départ non exercée: 74 254,77\$
Fortier	Martin	V.-rect. adj. intern. valo. rech. création innov.	Les autres éléments du traitement imposable sont composés d'avantages imposables. Indemnité de départ non exercée: 74 254,77\$
Gagnon	Nicolas	V.-rect. adj. et dirigeant de l'information	Les autres éléments du traitement imposable sont composés d'avantages imposables.
Lemay	Jean	Vice-recteur adjoint aux affaires professorales et académiques	Les autres éléments du traitement imposable sont composés d'avantages imposables. Indemnité de départ non exercée: 202 513\$
Mellouli	Sehl	V.-rect. adj. serv. ens. forma. tout long vie	Les autres éléments du traitement imposable sont composés de 2779,12\$ d'avantages imposables et de 500\$ pour un contrat à titre de conférencier. Indemnité de départ non exercée: 202 513\$

Moisan	Noémie	Vice-rectrice adjointe aux ressources humaines	Les autres éléments du traitement imposable sont composés d'avantages imposables. Indemnité de départ non exercée: 202 513\$
Picard	Frédéric	V.-rect. adj. serv. rech. créa.innov. par intérim	Les autres éléments du traitement imposable sont composés d'avantages imposables.
Senécal	Caroline	Vice-rectrice adjointe aux études et aux affaires étudiantes	Les autres éléments du traitement imposable sont composés de 2242,57\$ d'avantages imposables et de 557,35\$ de ristournes d'assurances collectives. Indemnité de départ non exercée: 202 513\$
Tremblay	Michel J.	V.-rect. adj. serv. rech. création innov.	Les autres éléments du traitement imposable sont composés de 748,24\$ d'avantages imposables et de 1320,56\$ de ristournes d'assurances collectives. Indemnité de départ non exercée: 202 513\$
Bernier	Carmen	Doyen/ne	Les autres éléments du traitement imposable sont composés de 2509,53\$ d'avantages imposables et de 4400\$ pour un montant forfaitaire.
Bonneau	Guy	Doyen/ne	Les autres éléments du traitement imposable sont composés de 2585,95\$ d'avantages imposables et de 4400\$ pour un montant forfaitaire.
Campana	Aurélie	Doyen/ne	Les autres éléments du traitement imposable sont composés de 2701,03\$ d'avantages imposables et de 4400\$ pour un montant forfaitaire.
Dionne	Anne	Doyen/ne	Les autres éléments du traitement imposable sont composés d'avantages imposables.
Douville	Frédéric	Doyen/ne	Les autres éléments du traitement imposable sont composés de 373,15\$ d'avantages imposables, de 1479,64\$ de ristournes d'assurances collectives et de 4400\$ pour un montant forfaitaire.
Gélinas	Nancy	Doyen/ne	Les autres éléments du traitement imposable sont composés de 2635,95\$ d'avantages imposables et de 4400\$ pour un montant forfaitaire.
Laflamme	Anne-Marie	Doyen/ne	Les autres éléments du traitement imposable sont composés de 243,83\$ d'avantages imposables, de 2959,28\$ de ristournes d'assurances collectives et de 4400\$ pour un montant forfaitaire.
Langlois	Luc	Doyen/ne	Les autres éléments du traitement imposable sont composés de 2520,43\$ d'avantages imposables et de 4400\$ pour un montant forfaitaire.
Lépinay	Frédéric	Doyen/ne	Les autres éléments du traitement imposable sont composés de 2556,88\$ d'avantages imposables et de 4400\$ pour un montant forfaitaire.
Méthot	Julie	Doyen/ne	Les autres éléments du traitement imposable sont composés de 2648,22\$ d'avantages imposables et de 4400\$ pour un montant forfaitaire.
Papagerakis	Petros	Doyen/ne	Les autres éléments du traitement imposable sont composés de 1882,55\$ d'avantages imposables et de 4400\$ pour un montant forfaitaire.
Pilote	Annie	Doyen/ne	Les autres éléments du traitement imposable sont composés de 2680,98\$ d'avantages imposables et de 4400\$ pour un montant forfaitaire.
Pinson	Guillaume	Doyen/ne	Les autres éléments du traitement imposable sont composés de 2635,09\$ d'avantages imposables et de 4400\$ pour un montant forfaitaire.
Poitras	Julien	Doyen/ne	Les autres éléments du traitement imposable sont composés de 2536,52\$ d'avantages imposables et de 4400\$ pour un montant forfaitaire.
Pons	Frank	Doyen/ne	Les autres éléments du traitement imposable sont composés de 2630,66\$ d'avantages imposables, de 36681,52\$ de prime de rétention, de 4400\$ pour un montant forfaitaire et de 6000\$ pour un contrat à titre de consultant.
Roy	Denis	Doyen/ne	Les autres éléments du traitement imposable sont composés de 1800,71\$ d'avantages imposables, de 716,11\$ de ristournes d'assurances collectives et de 4400\$ pour un montant forfaitaire.
Viau-Guay	Anabelle	Doyen/ne	Les autres éléments du traitement imposable sont composés de 2697,55\$ d'avantages imposables et de 4400\$ pour un montant forfaitaire.
Zaccarin	André	Doyen/ne	Les autres éléments du traitement imposable sont composés de 2511,07\$ d'avantages imposables et de 4400\$ pour un montant forfaitaire.

# Rapport de performance



# Grille des indicateurs

Nom de l'établissement :

Université Laval

Date : 2024-06-20

Page 1 de 6

I. Éléments d'information

II. Observations

## INDICATEURS - EFFECTIFS ÉTUDIANTS ET ENSEIGNANTS

Année universitaire (Effectif intra au trimestre d'automne)

	Unité	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	provenance	
<b>Étudiant</b>								
1	Effectif étudiant total	n	42 918	44 787	46 705	46 305	46 231	MES
2	Effectif étudiant au 1er cycle à temps plein	%	69,7%	66,7%	63,7%	65,3%	67,0%	MES
3	Effectif étudiant au 1er cycle à temps partiel	%	30,3%	33,3%	36,3%	34,7%	33,0%	MES
4	Effectif étudiant au 2e cycle professionnel*	%	78,0%	78,5%	79,6%	79,9%	80,4%	MES
5	Effectif étudiant au 2e cycle recherche	%	22,0%	21,5%	20,4%	20,1%	19,6%	MES
6	Effectif étudiant au 3e cycle	%	6,3%	6,3%	6,3%	6,4%	6,5%	MES
7	Effectif étudiant internationaux	n	4 490	4 088	4 388	5 333	6 030	MES
8	Effectif étudiant internationaux	%	10,5%	9,1%	9,4%	11,5%	13,0%	MES
9	Étudiants d'universités québécoises à l'étranger	n	281	21	32	255	266	MES
10	Stagiaires postdoctoraux	n	347	313	285	287	281	MES
11	Résidents en médecine	n	902	933	954	943	960	MES
<b>Enseignants-chercheurs</b>								
12	Nombre de professeurs récemment embauchés	n	97	41	61	66	46	U
13	Hommes	n	49	17	33	35	20	U
14	Femmes	n	48	24	28	31	26	U
15	Nombre de professeurs à temps plein au 1er octobre de l'année universitaire	n	1 374	1 407	1 398	1 407	n.d.	BCI
16	Hommes	n	887	898	893	882	n.d.	BCI
17	Femmes	n	487	509	505	525	n.d.	BCI
18	Nombre de chargés de cours de l'année universitaire	n	792	733	845	923	n.d.	BCI
19	Hommes	n	401	386	442	463	n.d.	BCI
20	Femmes	n	391	347	403	460	n.d.	BCI
21	Nombre moyen de cours par professeur	n	4,4	4,5	4,5	4,6	4,7	U
22	Nombre moyen de cours par chargé de cours	n	2,9	3,1	3,1	2,9	2,9	U
23	Ratio étudiants au 1er cycle / professeur	n	22,8	23,1	24,1	23,6	n.d.	U
24	Ratio étudiants aux 2e et 3e cycles / professeur	n	8,4	8,8	9,4	9,3	n.d.	U
25	Cours donnés par les professeurs	%	54,6	55,7	53,9	54,9	54,3	U
26	Cours donnés par les chargés de cours	%	23,8	23,4	24,9	25,8	27	U
27	Cours donnés par d'autres catégories d'enseignants	%	21,6	20,9	21,2	19,3	18,7	U

Session annuelle

### Remarques

\* : Regroupe tous les étudiants, de deuxième cycle, qui ne sont pas inscrits à la maîtrise recherche.

Le nombre de professeurs à temps plein au 1er octobre de l'année universitaire et le nombre de chargés de cours de l'année universitaire incluent les personnes identifiées avec un sexe de type « Inconnu » ou « Non binaire »

**Année universitaire (Effectif par regroupement disciplinaire et sexe, au 1er octobre de l'année universitaire)**

	Unité	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	provenance	
<b>Professeurs à temps plein selon le regroupement disciplinaire</b>								
28	<b>Hommes</b>	<b>n</b>	<b>883</b>	<b>887</b>	<b>898</b>	<b>893</b>	<b>882</b>	BCI
29	Sciences de la santé	n	202	221	227	224	215	BCI
30	Sciences pures	n	138	123	123	117	111	BCI
31	Sciences appliquées	n	220	225	234	237	236	BCI
32	Arts	n	18	33	36	36	34	BCI
33	Lettres	n	24	6	5	6	8	BCI
34	Sciences humaines	n	160	156	150	150	152	BCI
35	Éducation	n	44	43	45	45	42	BCI
36	Droit	n	25	25	25	25	25	BCI
37	Administration	n	52	55	53	53	59	BCI
38	Autres	n	0	0	0	0	0	BCI
39	<b>Femmes</b>	<b>n</b>	<b>484</b>	<b>487</b>	<b>509</b>	<b>505</b>	<b>525</b>	BCI
40	Sciences de la santé	n	125	133	136	131	139	BCI
41	Sciences pures	n	32	29	27	31	29	BCI
42	Sciences appliquées	n	63	71	76	78	83	BCI
43	Arts	n	11	26	23	21	22	BCI
44	Lettres	n	28	13	15	15	14	BCI
45	Sciences humaines	n	107	101	112	110	112	BCI
46	Éducation	n	54	51	52	51	57	BCI
47	Droit	n	26	26	26	26	25	BCI
48	Administration	n	38	37	42	41	44	BCI
49	Autres	n	0	0	0	1	0	BCI
50	<b>Total</b>	<b>n</b>	<b>1 367</b>	<b>1 374</b>	<b>1 407</b>	<b>1 398</b>	<b>1 407</b>	BCI
51	Sciences de la santé	n	327	354	363	355	354	BCI
52	Sciences pures	n	170	152	150	148	140	BCI
53	Sciences appliquées	n	283	296	310	315	319	BCI
54	Arts	n	29	59	59	57	56	BCI
55	Lettres	n	52	19	20	21	22	BCI
56	Sciences humaines	n	267	257	262	260	264	BCI
57	Éducation	n	98	94	97	96	99	BCI
58	Droit	n	51	51	51	51	50	BCI
59	Administration	n	90	92	95	94	103	BCI
60	Autres	n	0	0	0	1	0	BCI

**Remarques**

La section « Total » inclut les personnes identifiées avec un sexe de type « Inconnu » ou « Non binaire »

## Année universitaire (Effectif par regroupement disciplinaire et sexe, durant l'année universitaire)

Chargés de cours selon le secteur disciplinaire		Unité	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	provenance
61	<b>Hommes</b>	<b>n</b>	<b>424</b>	<b>401</b>	<b>386</b>	<b>442</b>	<b>463</b>	BCI
62	Sciences de la santé	n	18	13	12	9	11	BCI
63	Sciences pures	n	47	42	38	44	47	BCI
64	Sciences appliquées	n	98	84	78	104	107	BCI
65	Arts	n	28	23	27	28	35	BCI
66	Lettres	n	29	31	28	25	31	BCI
67	Sciences humaines	n	65	61	55	67	69	BCI
68	Éducation	n	26	19	23	27	29	BCI
69	Droit	n	41	49	42	50	50	BCI
70	Administration	n	67	76	78	84	80	BCI
71	Autres	n	5	3	5	4	4	BCI
72	<b>Femmes</b>	<b>n</b>	<b>411</b>	<b>391</b>	<b>347</b>	<b>403</b>	<b>460</b>	BCI
73	Sciences de la santé	n	47	34	32	33	48	BCI
74	Sciences pures	n	23	24	19	23	37	BCI
75	Sciences appliquées	n	46	41	27	40	45	BCI
76	Arts	n	11	16	15	19	19	BCI
77	Lettres	n	97	86	64	69	73	BCI
78	Sciences humaines	n	54	54	44	62	76	BCI
79	Éducation	n	35	41	53	60	62	BCI
80	Droit	n	33	29	31	30	34	BCI
81	Administration	n	61	62	60	64	63	BCI
82	Autres	n	4	4	2	3	3	BCI
83	<b>Total</b>	<b>n</b>	<b>835</b>	<b>792</b>	<b>733</b>	<b>845</b>	<b>923</b>	BCI
84	Sciences de la santé	n	65	47	44	42	59	BCI
85	Sciences pures	n	70	66	57	67	84	BCI
86	Sciences appliquées	n	144	125	105	144	152	BCI
87	Arts	n	39	39	42	47	54	BCI
88	Lettres	n	126	117	92	94	104	BCI
89	Sciences humaines	n	119	115	99	129	145	BCI
90	Éducation	n	61	60	76	87	91	BCI
91	Droit	n	74	78	73	80	84	BCI
92	Administration	n	128	138	138	148	143	BCI
93	Autres	n	9	7	7	7	7	BCI

**Remarques**

La section « Total » inclut les personnes identifiées avec un sexe de type « Inconnu » ou « Non binaire »

Nom de l'établissement :

Date :

Page 2 de 6

I. Éléments d'information II. Observations

INDICATEURS - EFFECTIFS ÉTUDIANTS

Année universitaire (Effectif intra par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)

1er cycle - Baccalauréat et autres sanctions	Unité	2019-2020		2020-2021		2021-2022		2022-2023		2023-2024	
		Bacc.	Autres sanctions	Bacc.	Autres sanctions	Bacc.	Autres sanctions	Bacc.	Autres sanctions	Bacc.	Autres sanctions
94 Total <sup>1</sup>	n	21 899	9 435	22 551	9 875	22 782	10 829	22 355	10 836	22 563	10 461
95 Sciences de la santé	n	3 788	199	3 850	269	3 864	327	3 866	271	3 886	280
96 Sciences pures	n	1 213	27	1 223	13	1 212	23	1 200	14	1 160	12
97 Sciences appliquées	n	5 013	885	4 993	995	4 992	1 146	5 072	1 024	5 476	897
98 Arts	n	506	190	500	254	530	269	563	243	612	250
99 Lettres	n	716	475	676	528	651	546	578	491	542	435
100 Sciences humaines	n	3 941	2 083	4 089	2 686	4 080	3 113	3 757	3 017	3 647	2 770
101 Éducation	n	1 879	128	2 052	117	2 195	135	2 246	109	2 263	94
102 Droit	n	972	403	968	526	941	541	894	511	928	553
103 Administration	n	2 890	2 779	3 083	3 295	3 171	3 613	3 071	3 518	2 940	3 547
104 Études plurisectorielles	n	821	160	841	196	845	212	815	175	826	170
105 Sans objet	n	160	2 106	276	996	301	904	293	1 463	283	1 450
106 Valeur indéterminée	n										3
107 Femmes	%										
108 Sciences de la santé	%	76,6%	87,4%	78,2%	85,9%	78,7%	89,0%	79,5%	85,6%	78,8%	85,4%
109 Sciences pures	%	45,4%	59,3%	47,1%	61,5%	48,1%	60,9%	51,8%	64,3%	50,5%	58,3%
110 Sciences appliquées	%	34,6%	48,7%	33,8%	51,8%	33,9%	54,8%	34,0%	51,3%	33,7%	52,4%
111 Arts	%	56,5%	51,1%	56,8%	54,3%	60,0%	52,8%	57,4%	50,2%	60,9%	52,8%
112 Lettres	%	73,5%	70,1%	74,4%	74,2%	74,8%	77,7%	74,9%	75,6%	75,6%	74,0%
113 Sciences humaines	%	67,3%	78,9%	67,7%	77,4%	68,1%	79,4%	69,7%	79,7%	70,6%	78,6%
114 Éducation	%	69,8%	88,3%	69,4%	84,6%	68,6%	76,3%	68,0%	77,1%	68,5%	77,7%
115 Droit	%	69,3%	68,7%	70,6%	70,7%	71,2%	72,1%	72,4%	70,3%	73,2%	73,6%
116 Administration	%	49,1%	63,1%	50,5%	63,9%	50,9%	64,3%	51,0%	65,5%	50,9%	66,1%
117 Études plurisectorielles	%	67,0%	73,1%	66,5%	73,5%	63,1%	72,6%	65,2%	72,6%	68,0%	70,6%
118 Sans objet	%	32,5%	53,8%	43,1%	53,0%	41,5%	57,7%	40,6%	33,2%	37,5%	33,0%
119 Valeur indéterminée	%										66,7%

1 : La valeur de genre n'a pas été transmise pour un certain nombre de personnes. Le total prend en considération toutes les valeurs de genre.

Remarques

--

2e cycle - Maîtrise + autres sanctions		Unité	2019-2020		2020-2021		2021-2022		2022-2023		2023-2024	
			Maîtrise	Autres sanctions	Maîtrise	Autres sanctions	Maîtrise	Autres sanctions	Maîtrise	Autres sanctions	Maîtrise	Autres sanctions
120	<b>Total<sup>1</sup></b>	n	6 685	2 190	7 418	2 101	8 055	2 115	7 998	2 150	8 088	2 133
121	Sciences de la santé	n	863	187	962	160	1 037	166	1 003	151	989	175
122	Sciences pures	n	330	4	329		344		350	1	335	6
123	Sciences appliquées	n	910	82	937	104	1 048	124	1 050	145	1 083	154
124	Arts	n	97	12	85	13	93	13	85	15	88	24
125	Lettres	n	212	5	208	10	211	6	171	23	176	15
126	Sciences humaines	n	1 165	99	1 197	118	1 203	132	1 209	137	1 245	112
127	Éducation	n	181	237	233	262	283	259	322	229	330	228
128	Droit	n	189	83	204	78	210	79	206	56	192	60
129	Administration	n	2 677	1 067	3 185	1 019	3 568	989	3 556	969	3 604	974
130	Études plurisectorielles	n	61	32	55	32	29	50	15	39	17	34
131	Sans objet	n		382	23	305	29	297	31	385	29	351
132	Valeur indéterminée	n										
133	<b>Femmes</b>	%										
134	Sciences de la santé	%	74,0%	75,9%	76,2%	72,5%	77,2%	71,1%	77,6%	78,8%	79,4%	80,0%
135	Sciences pures	%	48,5%	75,0%	45,3%		44,5%		44,6%	0,0%	45,4%	83,3%
136	Sciences appliquées	%	42,7%	51,2%	41,6%	51,0%	42,4%	44,4%	41,8%	45,5%	42,8%	45,5%
137	Arts	%	61,9%	75,0%	63,5%	100,0%	55,9%	100,0%	56,5%	93,3%	54,5%	91,7%
138	Lettres	%	74,1%	80,0%	68,8%	80,0%	69,2%	100,0%	70,2%	69,6%	68,8%	80,0%
139	Sciences humaines	%	64,8%	69,7%	62,8%	61,9%	63,8%	68,2%	66,8%	72,3%	67,0%	63,4%
140	Éducation	%	72,4%	74,3%	71,2%	72,1%	69,6%	73,0%	70,5%	77,3%	70,0%	67,1%
141	Droit	%	70,4%	65,1%	64,7%	61,5%	67,6%	59,5%	74,8%	53,6%	64,1%	56,7%
142	Administration	%	53,9%	69,4%	55,6%	69,9%	56,8%	67,6%	55,9%	69,2%	56,7%	69,8%
143	Études plurisectorielles	%	49,2%	65,6%	41,8%	71,9%	62,1%	52,0%	53,3%	53,8%	58,8%	58,8%
144	Sans objet	%		59,2%	91,3%	47,5%	86,2%	41,4%	77,4%	30,6%	82,8%	24,8%
145	Valeur indéterminée	%										

#### Remarques

3e cycle - Doctorat + autres sanctions		Unité	2019-2020		2020-2021		2021-2022		2022-2023		2023-2024	
			Doctorat	Autres sanctions	Doctorat	Autres sanctions	Doctorat	Autres sanctions	Doctorat	Autres sanctions	Doctorat	Autres sanctions
146	<b>Total<sup>1</sup></b>	n	2 690	19	2 818	24	2 904	20	2 944	22	2 962	26
147	Sciences de la santé	n	466		489		505		539		562	2
148	Sciences pures	n	333		356		379		390		388	
149	Sciences appliquées	n	589		632		674		676		692	
150	Arts	n	64		61		60		41		32	
151	Lettres	n	97		100		93		89		85	
152	Sciences humaines	n	681		697		683		684		680	
153	Éducation	n	112		119		124		133		122	
154	Droit	n	120		125		124		120		113	
155	Administration	n	195		199		218		222		230	
156	Études plurisectorielles	n	33		40		43		49		58	
157	Sans objet	n	0	19	0	24	1	20	1	22		24
158	Valeur indéterminée	n										
159	<b>Femmes</b>	%										
160	Sciences de la santé	%	59,4%		58,7%		60,2%		59,6%		60,0%	100,0%
161	Sciences pures	%	40,2%		42,4%		42,0%		43,1%		42,0%	
162	Sciences appliquées	%	39,0%		40,0%		42,0%		42,5%		40,3%	
163	Arts	%	51,6%		47,5%		48,3%		53,7%		62,5%	
164	Lettres	%	69,1%		65,0%		66,7%		62,9%		65,9%	
165	Sciences humaines	%	55,5%		52,8%		52,3%		51,5%		52,1%	
166	Éducation	%	63,4%		58,0%		64,5%		62,4%		68,0%	
167	Droit	%	40,0%		40,8%		36,3%		40,0%		39,8%	
168	Administration	%	51,3%		50,3%		50,5%		49,1%		50,0%	
169	Études plurisectorielles	%	63,6%		57,5%		65,1%		61,2%		63,8%	
170	Sans objet	%		63,2%		54,2%	100,0%	40,0%	0,0%	63,6%		68,2%
171	Valeur indéterminée	%										

**Remarques**

Total - Grades + autres sanctions	Unité	2019-2020		2020-2021		2021-2022		2022-2023		2023-2024	
		Grades	Autres sanctions	Grades	Autres sanctions	Grades	Autres sanctions	Grades	Autres sanctions	Grades	Autres sanctions
172 <b>Total<sup>1</sup></b>	n	<b>31 274</b>	<b>11 644</b>	<b>32 787</b>	<b>12 000</b>	<b>33 741</b>	<b>12 964</b>	<b>33 297</b>	<b>13 008</b>	<b>33 613</b>	<b>12 618</b>
173 Sciences de la santé	n	5 117	386	5 301	429	5 406	493	5 408	422	5 437	457
174 Sciences pures	n	1 876	31	1 908	13	1 935	23	1 940	15	1 883	18
175 Sciences appliquées	n	6 512	967	6 562	1 099	6 714	1 270	6 798	1 169	7 251	1 051
176 Arts	n	667	202	646	267	683	282	689	258	732	274
177 Lettres	n	1 025	480	984	538	955	552	838	514	803	450
178 Sciences humaines	n	5 787	2 182	5 983	2 804	5 966	3 245	5 650	3 154	5 572	2 882
179 Éducation	n	2 172	365	2 404	379	2 602	394	2 701	338	2 715	322
180 Droit	n	1 281	486	1 297	604	1 275	620	1 220	567	1 233	613
181 Administration	n	5 762	3 846	6 467	4 314	6 957	4 602	6 849	4 487	6 774	4 521
182 Études plurisectorielles	n	915	192	936	228	917	262	879	214	901	204
183 Sans objet	n	160	2 507	299	1 325	331	1 221	325	1 870	312	1 823
184 Valeur indéterminée	n										3
185 <b>Femmes</b>	%										
186 Sciences de la santé	%	74,6%	81,9%	76,1%	80,9%	76,7%	83,0%	77,1%	83,2%	77,0%	83,4%
187 Sciences pures	%	45,0%	61,3%	45,9%	61,5%	46,3%	60,9%	48,8%	60,0%	47,8%	66,7%
188 Sciences appliquées	%	36,1%	48,9%	35,6%	51,7%	36,1%	53,8%	36,0%	50,6%	35,7%	51,4%
189 Arts	%	56,8%	52,5%	56,8%	56,6%	58,4%	55,0%	57,0%	52,7%	60,2%	56,2%
190 Lettres	%	73,2%	70,2%	72,3%	74,3%	72,8%	77,9%	72,7%	75,3%	73,1%	74,2%
191 Sciences humaines	%	65,4%	78,5%	65,0%	76,8%	65,4%	79,0%	66,9%	79,4%	67,5%	78,0%
192 Éducation	%	69,7%	79,2%	69,1%	76,0%	68,5%	74,1%	68,0%	77,2%	68,7%	70,2%
193 Droit	%	66,7%	68,1%	66,8%	69,5%	67,2%	70,5%	69,6%	68,6%	68,7%	71,9%
194 Administration	%	51,4%	64,8%	53,0%	65,3%	53,9%	65,0%	53,5%	66,3%	53,9%	66,9%
195 Études plurisectorielles	%	65,7%	71,9%	64,6%	73,2%	63,1%	68,7%	64,7%	69,2%	67,6%	68,6%
196 Sans objet	%	32,5%	54,7%	46,8%	51,8%	45,6%	53,5%	44,0%	33,0%	41,7%	31,8%
197 Valeur indéterminée	%										66,7%

**Remarques**

--

## I. Éléments d'information

## II. Observations

## INDICATEURS - RÉUSSITE ACADÉMIQUE Cohorte de nouveaux inscrits à temps plein au trimestre d'automne dans un diplôme de grade

	2013		2015		2017		2019		2020		2021		2022	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
<b>Taux de réussite des études de baccalauréat</b>														
198 Persévérance après 1 an	6 617	89,4%	6 557	87,5%	6 024	88,6%	6 088	90,5%	6 129	89,3%	5 792	87,1%	5 991	88,8%
199 Diplomation après 6 ans	6 617	79,7%	6 557	79,6%	6 024	79,1%								
<b>Taux de réussite après 6 ans au baccalauréat, par domaine CLASS dominant</b>														
200 Sciences de la santé	1 109	91,6%	1 137	91,1%	1 061	89,7%								
201 Sciences pures	386	79,8%	434	80,2%	436	79,8%								
202 Sciences appliquées	1 287	76,4%	1 348	77,4%	1 342	74,5%								
203 Arts	254	69,7%	246	68,3%	156	63,5%								
204 Lettres	284	71,5%	255	65,5%	242	73,1%								
205 Sciences humaines	1 324	79,5%	1 254	78,1%	1 146	78,7%								
206 Éducation	636	76,1%	571	74,8%	473	76,1%								
207 Droit	241	94,2%	224	94,6%	225	93,8%								
208 Administration	758	80,1%	704	84,8%	591	81,6%								
209 Études plurisectorielles	217	73,3%	204	76,5%	230	73,9%								
210 Sans objet	121	48,8%	180	46,7%	122	50,8%								
<b>Taux de réussite des études de 2e cycle (maîtrise) après 4 ans, par domaine CLASS dominant</b>														
211 Sciences de la santé	208	85,6%	230	89,6%	275	89,5%	293	0,543						
212 Sciences pures	66	83,3%	52	78,8%	59	76,3%	64	0,688						
213 Sciences appliquées	192	83,9%	236	89,4%	239	82,4%	244	0,754						
214 Arts	57	78,9%	33	66,7%	34	61,8%	24	0,542						
215 Lettres	58	46,6%	56	62,5%	50	56,0%	50	0,5						
216 Sciences humaines	325	75,7%	331	74,6%	316	73,7%	354	0,715						
217 Éducation	38	52,6%	44	61,4%	35	60,0%	44	0,682						
218 Droit	25	76,0%	60	80,0%	64	73,4%	74	0,392						
219 Administration	253	76,3%	287	74,9%	288	77,1%	339	0,631						
220 Études plurisectorielles	3	100,0%	0		14	64,3%	28	0,429						
221 Sans objet														
<b>Taux de réussite des études de 3e cycle (doctorat) après 8 ans, par domaine CLASS dominant</b>														
222 Sciences de la santé	35	57,1%	50	62,0%										
223 Sciences pures	28	60,7%	43	72,1%										
224 Sciences appliquées	42	66,7%	56	60,7%										
225 Arts	4	50,0%	7	28,6%										
226 Lettres	19	21,1%	11	63,6%										
227 Sciences humaines	121	57,9%	94	54,3%										
228 Éducation	9	44,4%	7	57,1%										
229 Droit	9	44,4%	17	35,3%										
230 Administration	14	35,7%	16	43,8%										
231 Études plurisectorielles	9	44,4%	3	0,0%										
232 Sans objet														

## Remarques

--

**Nom de l'établissement :**

**Date :**  
Page 4 de 6

**I. Éléments d'information**

**II. Observations**

Cohorte de nouveaux inscrits à temps plein au trimestre d'automne dans un diplôme de grade

**INDICATEURS - RÉUSSITE ACADÉMIQUE**

<b>Durée moyenne des études au baccalauréat</b>		<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>
235	Sciences de la santé	3,7	3,7	3,7	3,7	3,8		
236	Sciences pures	3,5	3,4	3,3	3,4	3,4		
237	Sciences appliquées	3,8	3,7	3,7	3,7	3,7		
238	Arts	3,1	3,1	3,2	3,2	3,1		
239	Lettres	3,3	3,2	3,3	3,3	3,3		
240	Sciences humaines	3,2	3,3	3,3	3,2	3,2		
241	Éducation	3,9	3,9	3,9	4,0	3,9		
242	Droit	3,0	2,9	3,0	3,1	3,0		
243	Administration	3,2	3,2	3,2	3,2	3,2		
244	Études plurisectorielles	3,5	3,3	3,3	3,1	3,3		
245	Sans objet	4,4	4,3	4,5	4,5	4,3		
246	Valeur indéterminée							
247	Ensemble des secteurs	<b>3,5</b>	<b>3,5</b>	<b>3,5</b>	<b>3,5</b>	<b>3,5</b>		
<b>Durée moyenne des études de maîtrise</b>		<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>
248	Sciences de la santé	1,9	1,9	1,8	1,7	1,8	1,7	2,0
249	Sciences pures	2,0	2,2	2,1	2,4	2,1	2,0	2,3
250	Sciences appliquées	2,0	2,0	1,9	2,0	1,9	1,8	2,0
251	Arts	1,8	1,8	2,4	2,0	2,2	2,2	2,2
252	Lettres	2,3	2,3	2,1	2,3	2,2	2,0	2,2
253	Sciences humaines	2,2	2,2	2,2	2,1	2,1	2,1	2,1
254	Éducation	1,9	1,9	2,0	2,1	1,6	2,3	2,1
255	Droit	1,7	1,6	1,5	1,5	1,4	1,5	1,4
256	Administration	1,8	1,8	2,0	1,9	1,8	1,9	1,9
257	Études plurisectorielles	2,1	2,0		2,6	1,4	1,7	1,7
258	Sans objet							
259	Valeur indéterminée							
260	Ensemble des secteurs	<b>2,0</b>	<b>2,0</b>	<b>2,0</b>	<b>1,9</b>	<b>1,9</b>	<b>1,9</b>	<b>2,0</b>
<b>Durée moyenne des études de doctorat</b>		<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>
261	Sciences de la santé	4,6	4,7	4,9				
262	Sciences pures	4,7	4,7	4,7				
263	Sciences appliquées	4,3	4,6	4,8				
264	Arts	5,2	5,3	4,2				
265	Lettres	5,1	4,6	5,5				
266	Sciences humaines	5,4	5,1	5,5				
267	Éducation	5,8	6,6	6,3				
268	Droit	5,0	5,9	5,7				
269	Administration	6,1	5,9	4,9				
270	Études plurisectorielles	4,8	5,0	0,0				
271	Sans objet							
272	Valeur indéterminée							
273	Ensemble des secteurs	<b>5,0</b>	<b>5,0</b>	<b>5,1</b>				

**Remarques**

--

## I. Éléments d'information

## II. Observations

## INDICATEURS - EFFECTIF DU PERSONNEL

Année universitaire (Effectif au 1er octobre de l'année universitaire)

d'emploi	Unité	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
<b>274 Hommes</b>	<b>n</b>	<b>2 295</b>	<b>2 332</b>	<b>2 311</b>	<b>2 346</b>	<b>2 409</b>
275 Direction	n	114	112	102	106	106
276 Haute direction	n	11	11	10	10	11
277 Autre personnel de direction	n	103	101	92	96	95
278 Professeurs	n	891	891	901	889	888
279 Autre personnel d'ens. ou de rech. (incluant périphérique d'ens. ou de rech.)	n	289	298	295	324	360
280 Autre personnel d'ens. ou de rech.	n	285	294	282	310	357
281 Personnel périphérique d'ens. et de rech.	n	4	4	13	14	3
282 Personnel de gérance	n	0	0	0	0	0
283 Personnel professionnel	n	435	454	467	495	564
284 Personnel technique	n	290	295	276	262	261
285 Personnel de bureau	n	106	109	104	108	75
286 Personnel métiers et services (incluant périphérique de soutien)	n	170	173	166	162	155
287 Personnel métiers et services	n	168	169	162	159	154
288 Personnel périphérique de soutien	n	2	4	4	3	1
<b>289 Femmes</b>	<b>n</b>	<b>2 448</b>	<b>2 487</b>	<b>2 503</b>	<b>2 542</b>	<b>2 666</b>
290 Direction	n	122	125	134	136	135
291 Haute direction	n	9	8	8	9	10
292 Autre personnel de direction	n	113	117	126	127	125
293 Professeurs	n	486	484	503	507	525
294 Autre personnel d'ens. ou de rech. (incluant périphérique d'ens. ou de rech.)	n	280	298	315	338	402
295 Autre personnel d'ens. ou de rech.	n	277	293	305	334	397
296 Personnel périphérique d'ens. et de rech.	n	3	5	10	4	5
297 Personnel de gérance	n	0	0	0	0	0
298 Personnel professionnel	n	586	613	625	657	736
299 Personnel technique	n	271	261	249	252	239
300 Personnel de bureau	n	675	681	651	625	604
301 Personnel métiers et services (incluant périphérique de soutien)	n	28	25	26	27	25
302 Personnel métiers et services	n	23	23	24	21	24
303 Personnel périphérique de soutien	n	5	2	2	6	1
<b>304 Total</b>	<b>n</b>	<b>4 743</b>	<b>4 819</b>	<b>4 814</b>	<b>4 888</b>	<b>5 075</b>
305 Direction	n	236	237	236	242	241
306 Haute direction	n	20	19	18	19	21
307 Autre personnel de direction	n	216	218	218	223	220
308 Professeurs	n	1377	1375	1404	1396	1413
309 Autre personnel d'ens. ou de rech. (incluant périphérique d'ens. ou de rech.)	n	569	596	610	662	762
310 Autre personnel d'ens. ou de rech.	n	562	587	587	644	754
311 Personnel périphérique d'ens. et de rech.	n	7	9	23	18	8
312 Personnel de gérance	n	0	0	0	0	0
313 Personnel professionnel	n	1021	1067	1092	1152	1300
314 Personnel technique	n	561	556	525	514	500
315 Personnel de bureau	n	781	790	755	733	679
316 Personnel métiers et services (incluant périphérique de soutien)	n	198	198	192	189	180
317 Personnel métiers et services	n	191	192	186	180	178
318 Personnel périphérique de soutien	n	7	6	6	9	2

## Remarques

Le dénombrement des professeurs exclut la direction académique qui est comptabilisée sous « Autre personnel de direction »

La section « Total » inclut les personnes identifiées avec un sexe de type « Inconnu » ou « Non binaire »

## I. Éléments d'information

## II. Observations

## INDICATEURS – INTENSITÉ DE RECHERCHE

Revenus de recherche par source de financement (ACPAU)		2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024
		k\$	k\$	k\$	k\$	k\$
319	<b>Revenus de recherche (total)</b>	<b>426 628</b>	<b>515 077</b>	<b>469 362</b>	<b>472 110</b>	<b>n.d.</b>
	<b>Montant total des programmes d'infrastructure de la FCI</b>	<b>31 430</b>	<b>28 069</b>	<b>23 101</b>	<b>13 968</b>	<b>n.d.</b>
320	<b>Montant de recherche du gouvernement Canada</b>	<b>180 585</b>	<b>232 616</b>	<b>199 497</b>	<b>185 803</b>	<b>n.d.</b>
321	Chaires de recherche du Canada	15 188	15 059	12 380	12 415	n.d.
322	Organismes subventionnaires canadiens	141 361	166 116	168 116	144 159	n.d.
323	Autres gouvernement du Canada	24 036	51 441	19 001	29 229	n.d.
324	<b>Montant de recherche du Québec</b>	<b>79 919</b>	<b>114 905</b>	<b>95 565</b>	<b>133 581</b>	<b>n.d.</b>
325	Fonds de recherche du Québec	33 343	44 972	29 722	52 523	n.d.
326	Gouvernement du Québec	46 576	69 933	65 843	81 058	n.d.
327	<b>Autres sources</b>	<b>134 694</b>	<b>139 487</b>	<b>151 199</b>	<b>138 758</b>	<b>n.d.</b>
328						

## Remarques

0 0 0 0

FCI inclut FEI  
Autres inclut institutionnel

Revenus de recherche par source de financement		2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024
		k\$	k\$	k\$	k\$	k\$
319	<b>Revenus de recherche (total)</b>	<b>426 628</b>	<b>515 077</b>	<b>469 362</b>	<b>472 110</b>	<b>n.d.</b>
	<b>Montant total des programmes d'infrastructure de la FCI</b>	<b>32 864</b>	<b>29 938</b>	<b>26 607</b>	<b>15 509</b>	<b>n.d.</b>
320	<b>Montant de recherche du gouvernement Canada</b>	<b>180 585</b>	<b>232 345</b>	<b>199 497</b>	<b>186 126</b>	<b>n.d.</b>
321	Section organismes subventionnaires canadiens					n.d.
329	CRSH (ACPAU ligne 1)	15 419	16 408	16 078	17 912	n.d.
330	Santé Canada (ACPAU ligne 2)	760	1 192	317	296	n.d.
331	CRSNG (ACPAU ligne 3)	45 432	65 735	53 819	45 564	n.d.
332	IRSC (ACPAU ligne 4)	80 510	83 702	98 219	80 683	n.d.
333	Chaires de recherche du Canada (ACPAU ligne 6)	15 188	15 059	12 380	12 415	n.d.
334	Autres, Gouvernement du Canada (ACPAU ligne 7)	23 276	50 249	18 684	29 256	n.d.
	<b>Subventions de recherche du Québec (tiré de la table 7 de l'ACPAU)</b>	<b>79 919</b>	<b>115 018</b>	<b>95 565</b>	<b>133 581</b>	<b>n.d.</b>
335	Fonds de recherche du Québec	33 343	44 321	29 722	52 523	n.d.
336	FRQ-S	18 299	24 327	13 270	27 634	n.d.
337	FRQ-NT	9 653	12 692	10 412	14 988	n.d.
338	FRQ-SC	5 391	7 302	6 040	9 901	n.d.
339	Ministères et organismes	45 142	68 828	62 337	79 517	n.d.
340	<b>Autres sources (ACPAU lignes 15 à 20)</b>	<b>126 126</b>	<b>113 725</b>	<b>142 957</b>	<b>131 867</b>	<b>n.d.</b>
341						

## Remarques

<b>Chaires de recherche (nombre) (SIRU)</b>		<b>2019-2020</b>	<b>2020-2021</b>	<b>2021-2022</b>	<b>2022-2023</b>	<b>2023-2024</b>
		<b>n</b>	<b>n</b>	<b>n</b>	<b>n</b>	<b>n</b>
342	<b>Unité de recherche</b>	<b>247</b>	<b>251</b>	<b>248</b>	<b>247</b>	<b>n.d.</b>
343	Chaire de recherche du Canada	77	83	82	85	n.d.
344	Autres chaires de recherche	117	117	113	121	n.d.
<b>Remarques</b>						
Unité de recherche inclut: CERC, CRC, chaires de recherche en partenariat, chaire Sentinelle Nord, chaires de leadership en enseignement, centre de recherche reconnu par le conseil universitaire, institut interdisciplinaires. Ligne 306: CRC inclut les CERC						
<b>Revenus de recherche par secteur disciplinaire (SIRU)</b>		<b>2019-2020</b>	<b>2020-2021</b>	<b>2021-2022</b>	<b>2022-2023</b>	<b>2023-2024</b>
		<b>k\$</b>	<b>k\$</b>	<b>k\$</b>	<b>k\$</b>	<b>k\$</b>
	<b>Fonds de recherche (total)</b>	426 628	515 077	469 362	472 110	n.d.
	Sciences de la santé	227 802	253 473	243 921	252 535	n.d.
	Sciences pures	46 320	55 490	42 015	37 836	n.d.
	Sciences appliquées	65 031	88 643	88 316	82 684	n.d.
	Arts	1 391	1 303	1 692	1 873	n.d.
	Lettres	2 179	5 447	3 509	2 593	n.d.
	Sciences humaines	22 861	28 879	23 828	31 865	n.d.
	Éducation	4 816	8 031	6 551	9 463	n.d.
	Droit	2 961	3 620	1 395	4 780	n.d.
	Administration	8 621	9 369	9 163	13 245	n.d.
	Autres	44 586	60 822	48 972	35 234	n.d.
<b>Remarques</b>						
<b>Taux de professeurs disposant de fonds de recherche publics ou privés provenant de l'extérieur de l'université (SIRU)</b>		<b>2019-2020</b>	<b>2020-2021</b>	<b>2021-2022</b>	<b>2022-2023</b>	<b>2023-2024</b>
		<b>%</b>	<b>%</b>	<b>%</b>	<b>%</b>	<b>%</b>
	<b>Professeurs-chercheurs financés</b>	84,4%	83,7%	84,0%	84,3%	n.d.
	Sciences de la santé	87,5%	86,9%	87,1%	86,2%	n.d.
	Sciences pures	85,1%	84,1%	89,9%	89,3%	n.d.
	Sciences appliquées	91,5%	89,7%	88,6%	92,0%	n.d.
	Arts	71,4%	75,6%	73,8%	73,2%	n.d.
	Lettres	64,2%	50,0%	56,0%	57,7%	n.d.
	Sciences humaines	83,9%	83,9%	84,1%	83,5%	n.d.
	Éducation	91,3%	89,2%	85,2%	81,5%	n.d.
	Droit	66,0%	76,9%	70,0%	71,4%	n.d.
	Administration	78,5%	77,7%	79,7%	82,8%	n.d.
	Autres					n.d.
<b>Remarques</b>						
<b>Montant médian des revenus de recherche par professeur chercheur (SIRU)</b>		<b>2019-2020</b>	<b>2020-2021</b>	<b>2021-2022</b>	<b>2022-2023</b>	<b>2023-2024</b>
		<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>
	<b>Financement médian (ensemble des secteurs)</b>	<b>86 356</b>	<b>91 603</b>	<b>92 764</b>	<b>98 358</b>	<b>n.d.</b>
	Sciences de la santé	180 545	195 101	176 149	177 659	n.d.
	Sciences pures	211 606	183 724	169 912	183 412	n.d.
	Sciences appliquées	231 852	199 787	222 202	333 330	n.d.
	Arts	23 531	26 504	24 782	33 997	n.d.
	Lettres	20 646	27 412	24 944	33 997	n.d.
	Sciences humaines	45 391	50 500	50 527	51 851	n.d.
	Éducation	33 735	35 032	36 985	43 480	n.d.
	Droit	31 696	32 207	25 405	50 968	n.d.
	Administration	25 355	40 056	37 918	33 089	n.d.
	Autres					n.d.
<b>Remarques</b>						

# Mesures prises pour l'encadrement des étudiantes et des étudiants

L'Université Laval place la réussite et l'épanouissement de sa communauté étudiante au cœur de sa mission. Cette section présente un aperçu des principales initiatives mises en œuvre au cours de la dernière année pour améliorer l'encadrement des personnes étudiantes et enrichir leur expérience universitaire.

## Mesures phares d'encadrement des étudiantes et étudiants

### **Un Centre d'appui à la réussite afin de soutenir les étudiantes et étudiants des cycles supérieurs**

D'abord créé par la Faculté des lettres et des sciences humaines, suivant une réflexion approfondie sur la situation de ses étudiantes et étudiants de 3<sup>e</sup> cycle et rendu possible grâce au Plan d'action pour la réussite en enseignement supérieur, le Centre d'appui à la réussite s'est transformé au fil des collaborations et des partenariats qui y ont vu le jour pour devenir un centre multifacultaire en juin 2023. Sa mission est d'offrir un accompagnement de proximité aux membres de la communauté étudiante des cycles supérieurs des facultés des Lettres et sciences humaines, des Sciences sociales, de Théologie et de sciences religieuses, des Sciences de l'éducation et de Philosophie. Des formations et des ateliers y sont offerts pour favoriser la réussite et la persévérance. L'accompagnement dans la gestion du projet d'études, le mentorat, les retraits de rédaction ou la mise sur pied d'une [revue savante](#) offrant un espace de publication scientifique sont autant d'initiatives qui permettent un soutien encore plus ciblé. En ajoutant une optimisation des ressources, une mutualisation dans le développement d'activités ou le partage des outils, cette collaboration multifacultaire se révèle un modèle agile et inspirant pour la communauté étudiante des cycles supérieurs.

### **Un soutien financier pour la population étudiante des cycles supérieurs lors des activités de rédaction de mémoire ou de thèse**

Le parcours des personnes étudiantes aux cycles supérieurs n'est pas sans comporter certains défis. Parmi ceux-ci, notons le souci de terminer leurs études dans les délais prescrits ou celui de devoir composer avec une certaine précarité financière. Soucieuse d'offrir des conditions favorisant la poursuite des études supérieures, l'Université Laval, grâce au Plan d'action pour la réussite en enseignement supérieur, a renforcé son offre de bourses d'appui à la réussite pour les étudiantes et étudiants qui sont à l'étape de rédaction de leur mémoire ou de leur thèse, en octroyant 250 000 \$ en bourses. En plus des bourses de rédaction se sont ajoutées des bourses pour toute personne étudiante en voie de passer l'examen doctoral en deçà des six premières sessions au programme. Ultiment, en soutenant financièrement les personnes étudiantes dans ces étapes cruciales de leur cheminement, l'Université Laval souhaite améliorer les conditions de vie et d'études des étudiantes et étudiants, et que ce soutien puisse favoriser la persévérance et la réussite de ces personnes aux études supérieures.

## **Construire ma réussite : une boîte à outils sur les compétences essentielles au métier d'étudiante et d'étudiant**

Être étudiante ou étudiant universitaire est une expérience enrichissante et exigeante qui nécessite un ensemble de compétences essentielles pour réussir. La boîte à outils *Construire ma réussite* permet à toute personne étudiante d'être appuyée dans l'acquisition de ces compétences. Accessible aux personnes étudiantes depuis l'automne 2022, les 10 modules offerts en ligne permettent de cheminer à son rythme et un outil d'autodiagnostic permet de cibler les formations à suivre prioritairement. Parmi les thèmes abordés, nous retrouvons plusieurs modules sur les compétences informationnelles, l'intégrité, les compétences numériques, dont l'utilisation de l'intelligence artificielle générative, ou encore la façon d'agir en citoyen numérique responsable. Le développement des compétences en communication, des compétences langagières et des compétences méthodologiques vient compléter le tout. En surcroît, chaque module présente les ressources supplémentaires pour aller plus loin dans le développement de ces compétences.

## **Autres mesures d'encadrement des étudiants**

### **La création du Centre multifacultaire des examens – Accommodements**

Dans un souci d'assurer un accompagnement optimal pour nos étudiantes et étudiants, cinq facultés de l'Université Laval ont regroupé leurs ressources pour créer le Centre multifacultaire d'examens – Accommodements. Ce centre a pour mission principale l'organisation et la coordination des examens des étudiantes et étudiants qui bénéficient d'accommodements scolaires. Cette initiative, réalisée grâce au Plan d'action pour la réussite en enseignement supérieur, facilitera les démarches des étudiantes et étudiants afin de recevoir tout l'appui possible durant la passation de leurs évaluations, en plus de simplifier la gestion administrative pour le personnel et les membres du corps professoral et enseignant de l'Université Laval.

### **Une matrice permettant de mesurer la capacité des étudiantes et étudiants des cycles supérieurs à achever leur programme avec succès : le RADAR**

Le RADAR est un outil d'autodiagnostic qui permet de mesurer le rapport entre les capacités d'une personne étudiante et les exigences à satisfaire dans un programme de 2<sup>e</sup> ou de 3<sup>e</sup> cycle. En ayant en main le résultat de son test, la personne étudiante peut pallier d'elle-même ou avec le soutien d'une mentore ou d'un mentor les lacunes identifiées dès son entrée au programme. Des activités de formation, des ateliers ou un suivi personnalisé peuvent être suggérés, assurant ainsi d'offrir le bon soutien au bon moment pour favoriser la réussite.

### **La pérennisation des mesures déployées à la suite de l'impulsion donnée par les Plans d'action pour la réussite en enseignement supérieur et pour la santé mentale étudiante**

C'est sous les grands chantiers mis en branle grâce aux Plans d'action pour la réussite en enseignement supérieur et pour la santé mentale étudiante qu'ont pu émerger un ensemble de

mesures favorisant une santé mentale florissante, l'accessibilité, la persévérance et la réussite de nos étudiantes et étudiants de tous les cycles. Le défi est grand, au regard de la diversité des profils étudiants, pour mettre en place les actions les plus porteuses pour notre communauté, pour assurer un soutien à la fois général et particulier qui tient compte des besoins de chacune et de chacun. Soucieuse de voir l'ensemble de ces initiatives durables et évoluer au rythme de nouvelles réalités émergentes, l'Université est à pied d'œuvre pour assurer la pérennisation de ces mesures. Que ce soit un réseau d'intervenantes et d'intervenants de proximité aux Centres d'appui à la réussite ou l'ajout de bourses de rédaction et de passation de l'examen doctoral, de nombreuses bonifications ont été apportées grâce au soutien financier accordé par ces deux plans d'action. Le défi de conserver l'expertise qui s'est développée pour l'appui à la réussite, pour la consolidation des actions et pour le maintien de l'ensemble des mesures mises en place passe nécessairement par un soutien financier durable.

### **Un foisonnement de mesures pour une diversité de besoins**

La réalité des étudiantes et étudiants universitaires ayant des besoins émergents et particuliers est complexe et diversifiée. Ces étudiants peuvent faire face à des défis uniques, qu'il s'agisse de besoins éducatifs particuliers, de contraintes financières, de responsabilités familiales ou de problèmes de santé mentale, pour ne nommer que ceux-ci. Reconnaisant ces défis, l'Université Laval met en place diverses initiatives pour soutenir leur réussite et leur santé mentale. Cela inclut des services de soutien personnalisés, des mesures d'appui à la réussite, des programmes de mentorat et des ressources financières. Ces efforts visent à créer un environnement inclusif et équitable, permettant à chaque étudiante et chaque étudiant de réaliser leur plein potentiel, malgré les obstacles qu'ils peuvent rencontrer. Ainsi, plusieurs initiatives ont vu le jour et répondent, à plusieurs égards, à différents types de besoins : briser l'isolement, s'intégrer, socialiser, comprendre le système universitaire dans lequel on s'engage, échanger entre pairs, etc. Ainsi, des activités telles que des matchs de soccer entre étudiantes et étudiants aux études supérieures, des ateliers sur le laboratoire idéal, un centre de gestion des examens pour étudiantes et étudiants bénéficiant d'accommodements, des ateliers sur la résolution de conflits, des activités d'accueil, des journées de rédaction ou un marathon d'écriture, du *coaching* lyrique pour les étudiantes et étudiants en art vocal constituent tout un éventail d'initiatives favorisant l'épanouissement personnel et socioprofessionnel de la communauté universitaire, tout en contribuant à faire du campus de l'Université Laval un lieu vibrant où il fait bon étudier.

### **L'intelligence artificielle en enseignement supérieur**

L'expérience universitaire connaît une transformation inédite avec l'émergence de l'intelligence artificielle (IA). Face à ce grand défi, l'Université Laval est mobilisée pour intégrer l'IA de manière éthique et innovante dans ses pratiques pédagogiques. Fruit de la réflexion d'un comité de travail multidisciplinaire, les *Principes directeurs concernant l'intelligence artificielle dans l'enseignement et l'apprentissage*<sup>1</sup> ont récemment été publiés afin d'en assurer une utilisation responsable, durable et sécuritaire. Des formations, des conférences et diverses ressources sont aussi

---

<sup>1</sup> <https://www.enseigner.ulaval.ca/numerique/intelligence-artificielle-generative/principes-directeurs>

déployées pour accompagner le corps professoral, le personnel enseignant et les étudiantes et étudiants afin qu'ils soient outillés pour s'épanouir dans une société en changement.

### **Le soutien à l'intégration professionnelle**

Le Service du développement professionnel (SDP) offre un accompagnement personnalisé aux personnes étudiantes et diplômées de l'Université Laval afin de les soutenir dans la réalisation de leur cheminement professionnel. Il propose une grande variété d'activités, de formations et d'outils en plus de faciliter le recrutement des employeurs en leur proposant des occasions de se faire connaître et de découvrir l'éventail de la relève universitaire. Voici quelques activités réalisées par le SDP en 2023-2024 :

- Le SDP a organisé 14 journées carrières, incluant le Carrefour de l'emploi. Au total, ces événements ont attiré 826 entreprises, 5 204 visiteurs sur place et 2 992 visiteurs virtuels. De plus, 244 formations et conférences ont été proposées, en classe ou en ligne, en lien avec le développement de l'employabilité. Ces activités de formation et d'information ont attiré quant à elles 9 954 participants.
- L'équipe de conseillères et conseillers en emploi du SDP a réalisé plus de 8 000 rencontres de consultation individuelles afin d'aider les personnes étudiantes à se trouver un stage ou un emploi, à mieux connaître le marché du travail et les possibilités offertes par leur cheminement d'études, ou à répondre à leurs questions en lien avec la carrière.
- En collaboration avec la Faculté des études supérieures et postdoctorales, le SDP a poursuivi ses efforts pour permettre aux personnes étudiantes de 3<sup>e</sup> cycle de vivre une expérience pratique en milieu de travail par le biais d'un stage crédité et rémunéré. Rappelons que l'Université Laval est la seule université québécoise à offrir un stage dans tous ses programmes de doctorat. Cette occasion permet d'augmenter la confiance et l'employabilité de la communauté étudiante en valorisant ses compétences. La majorité des doctorantes et doctorants reçoivent une proposition d'embauche après leur stage.
- Enfin, grâce à une entente avec le Secrétariat de la Capitale-Nationale, le SDP a lancé au cours de la dernière année le programme Première expérience de travail au Québec, mis sur pied dans le but de faciliter l'intégration au marché du travail des personnes étudiantes et diplômées des cycles supérieurs provenant de l'international.

### **Le soutien à l'enseignement, pour une amélioration continue de la qualité de l'expérience d'apprentissage**

Le Service de soutien à l'enseignement (SSE) offre un ensemble de services, d'activités et de ressources visant à soutenir le développement professionnel des membres du corps professoral et du personnel enseignant. Ceux-ci ont accès à une offre qui évolue et qui se transforme au rythme des besoins, que ce soit pour diversifier les approches pédagogiques, pour revisiter les méthodes d'évaluation ou pour développer de nouvelles compétences numériques. Faisant preuve d'une grande détermination et d'un engagement remarquable pour une expérience d'apprentissage de qualité, nos professeures et professeurs, de même que nos enseignantes et

enseignants, ont participé à plus de 80 activités de perfectionnement. De plus, cinq conférences et trois webinaires ont été proposés afin d’approfondir des sujets d’actualité comme l’équité, la diversité et l’inclusion, l’intelligence artificielle, l’enseignement de thèmes délicats et le stress.

## Programmes d’activités de recherche

### Principales orientations de recherche

C’est avec l’ambition d’être une université d’impact qui répond de façon innovante aux grands enjeux de société que l’Université Laval s’est dotée d’un plan de développement de la recherche, de la création et de l’innovation pour orienter ses actions jusqu’en 2027.

Son titre, *S’unir pour transformer le monde – Innover pour le mieux-être en société*, établit les grandes lignes de cette visée. *S’unir* en rassemblant la communauté de recherche, des disciplines, des collaboratrices et des collaborateurs ainsi que des partenaires. *Pour transformer le monde* en veillant au respect de valeurs fondamentales comme la paix, la justice, l’équité et la protection de la planète. *Innover* en ouvrant résolument les perspectives à toutes les formes de recherche, de savoirs, de création et d’innovation. *Pour le mieux-être en société*, en proposant des solutions innovantes aux défis présents et émergents de la société, en formant les leaders de demain et en continuant de contribuer de façon tangible au développement durable, localement et mondialement.

Le plan appuie la volonté de notre institution de contribuer à la réalisation des grandes orientations gouvernementales québécoises et canadiennes en matière de recherche et d’innovation, incluant les grands objectifs de la Stratégie québécoise de recherche et d’investissement en innovation 2022-2027 (SQRI2). Avec ce plan, l’Université Laval entend consolider sa position parmi les meilleures universités d’impact au monde et être un établissement transformateur au service de la société.

### **Un encouragement et un soutien des grandes initiatives de recherche interdisciplinaire et intersectorielle**

Les grands défis de société et leurs solutions prennent désormais une forme multidimensionnelle de plus en plus complexe. Les croisements et les mariages des savoirs constituent l’une des voies privilégiées de découvertes innovantes et transformatrices de nos sociétés. Au fil du temps, l’Université a démontré un leadership important en matière de collaborations interdisciplinaires et intersectorielles dans le cadre de plusieurs grandes initiatives de recherche, de création et d’innovation. Cette approche sera soutenue et encouragée, notamment dans le cadre de grands concours axés sur l’interdisciplinarité et l’intersectorialité, tant au point de vue de la conception de projets conjoints autour de problématiques communes qu’en ce qui concerne le développement de méthodologies innovantes. L’Université mise également sur cette approche résolument basée sur l’inclusivité, l’échange et la mixité des domaines de recherche, de création et d’innovation pour favoriser le recrutement de talents scientifiques.

### **Une recherche connectée qui favorise et soutient les initiatives en partenariat avec des milieux diversifiés**

La complexité des défis collectifs appelle à créer des partenariats et des alliances qui marient différents types de savoirs et d'expériences pour générer des retombées tangibles dans la société. Voilà pourquoi les professeures et les professeurs de l'Université Laval collaborent constamment non seulement avec d'autres équipes scientifiques, mais aussi avec des partenaires de milieux très diversifiés, tant au Québec qu'au Canada et ailleurs dans le monde. L'Université continuera de soutenir ces synergies – de puissants catalyseurs de l'innovation – en plus de susciter et de développer de nouvelles formes de partenariats stratégiques. Elle se démarque d'ailleurs par la variété de ses modèles de gouvernance en matière de partenariats structurants à la portée avérée.

Dans les prochaines années, cette dynamique d'échange continuera d'agir comme vecteur primordial de développement pour les équipes de recherche, de création et d'innovation de l'Université Laval, tant sur le plan des compétences qu'en ce qui concerne leur rayonnement local, national et international. L'Université compte également sur les effets bénéfiques de cette approche partenariale pour recruter des talents.

### **Une mobilisation des connaissances et des savoirs, et une appropriation des innovations technologiques et sociétales accentuées**

Parmi les priorités identifiées dans son plan stratégique, l'Université Laval inscrit la valorisation des résultats de la recherche et l'entrepreneuriat scientifique. En tant qu'université d'impact, l'Université Laval se reconnaît ainsi une responsabilité majeure en matière de valorisation des connaissances et des savoirs, notamment par rapport à leur mobilisation et à l'appropriation des innovations technologiques et sociétales par leurs utilisatrices et leurs utilisateurs ainsi que les milieux preneurs. Transformatrice, elle doit donc favoriser le passage de la découverte à l'activation des connaissances et des savoirs. Elle se reconnaît également un rôle clé dans le développement d'une culture entrepreneuriale au sein d'une variété de domaines et de disciplines. Ainsi, chacune à leur façon, les équipes de recherche, de création et d'innovation de l'Université Laval continueront non seulement à comprendre et à découvrir, mais également à transférer de nouvelles connaissances à une diversité de milieux, d'utilisatrices et d'utilisateurs. Grâce à la recherche, l'Université entend favoriser des pratiques et des cultures favorables au développement de sociétés plus innovantes, notamment en encourageant l'entrepreneuriat scientifique.

### **Une intensification de l'internationalisation des activités de recherche et de la formation par la recherche**

Dans son Plan stratégique 2023-2028, l'Université Laval s'engage à intensifier son internationalisation. Cet objectif se décline notamment au chapitre de la mobilité étudiante et professorale, de la définition de parcours d'études et de recherche qui favorisent le contact avec d'autres cultures et savoirs, du recrutement à l'international et du développement de collaborations internationales structurantes. En ce qui concerne la recherche, la création et l'innovation, l'Université désire accroître la participation et le succès de sa communauté aux grands concours internationaux. Elle souhaite également favoriser le développement de partenariats stratégiques durables, notamment avec d'autres grandes universités de recherche dans le monde. L'Université compte aussi renforcer et étendre la participation de la communauté de recherche aux réseaux internationaux d'expertise et son accès aux grandes infrastructures de recherche. Plus largement, l'Université s'engage à optimiser les processus d'appui à sa communauté de recherche dans l'élaboration de projets à l'international.

### **Neuf thématiques transversales pour une recherche durable**

Les travaux de recherche, de création et d'innovation menés à l'Université Laval touchent une multitude d'aspects entourant les sociétés et la planète, leurs défis et leurs enjeux. En guise de contribution au développement durable, l'approche de recherche, de création et d'innovation de l'Université Laval se repose sur neuf thématiques transversales de mobilisation pour les membres de sa communauté :

- Connecter les collectivités et les territoires;
- Comprendre et soutenir l'évolution des cultures et des sociétés;
- Faciliter un accès équitable à une saine alimentation;
- Éduquer et apprendre tout au long de la vie;
- Imaginer et concevoir des technologies durables;
- Découvrir et innover pour la santé et le bien-être des individus et des populations;
- Comprendre et agir dans un Nord en changement;
- Préserver et valoriser les ressources naturelles;
- Étudier les enjeux globaux et internationaux.

### **Réalisations marquantes sur le plan de la recherche**

Pionnière au Québec et au Canada en ce qui a trait à la mise en place de modèles d'entités structurantes avec d'autres institutions de recherche dans le monde, l'Université Laval est bien déterminée à continuer de réunir et renforcer les conditions gagnantes pour relever les grands défis sociétaux. Au cours de la dernière année, l'approche collaborative, résolument ancrée dans la culture de l'Université, a soutenu la création de nombreuses entités structurantes dont voici le portrait :

- Obtention de deux Chaires d'excellence en recherche du Canada. Ces reconnaissances parmi les plus financièrement importantes au monde ont pour objectif de renforcer l'avantage concurrentiel du Canada en tant que destination de choix pour des chercheuses et des chercheurs de calibre mondial.
- Création du Laboratoire international associé sur les neurotechnologies pour décoder la douleur et les troubles mentaux, LIA DecodePain, en partenariat avec l'Université de Bordeaux.
- Création et renouvellement de 12 chaires de recherche en partenariat dont voici quelques exemples :
  - Chaire de recherche en partenariat sur la cybersécurité et les objets connectés, ayant pour titulaire le professeur Mohamed Mejri de la Faculté des sciences et de génie (avec le ministère de la Cybersécurité et du Numérique),
  - Chaire de recherche en partenariat en restauration des écosystèmes, ayant pour titulaire la professeure Line Rochefort de la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation (avec Berger, Tourbières Lambert, Premier Tech, l'Association de la tourbe de sphaigne canadienne, Profile Products LLC et Sun Gro Horticulture Canada Ltd),
  - Chaire Valbiotis sur la recherche translationnelle des mécanismes d'action de composés végétaux sur la stéatose hépatique métabolique, ayant pour titulaire le professeur André Marette de la Faculté de médecine.
- Création de deux unités mixtes de recherche

- Création et renouvellement de quatre chaires de leadership en enseignement dont voici un exemple :
  - Chaire de leadership en enseignement (CLE) sur l'engagement social ayant pour titulaire le professeur Luc Audebrand de la Faculté des sciences de l'administration (avec Industrielle Alliance).

Ces nouvelles entités viennent se joindre à un portefeuille riche et unique au pays d'entités structurantes en recherche, favorisant la mise en réseau d'expertises interdisciplinaires et intersectorielles, composé de :

- 6 chaires d'excellence en recherche du Canada,
- 92 chaires de recherche du Canada,
- 82 chaires de recherche en partenariat,
- 41 chaires de leadership en enseignement,
- 41 centres de recherche reconnus par le Conseil universitaire,
- 7 unités mixtes de recherche,
- 4 unités mixtes internationales,
- 13 laboratoires internationaux associés,
- 2 réseaux de recherche internationaux,
- 10 instituts interdisciplinaires.

Ces entités structurantes sont le moteur de pôles d'excellence en recherche pour notre institution. Pour appuyer le leadership et les capacités de découvertes, de création et d'innovation des membres de sa communauté, l'Université Laval entend poursuivre le développement de ces capacités de recherche.

Dans la dernière année, de nombreux projets favorisant de nouveaux partenariats en recherche aux niveaux national et international ont été développés :

- Obtention du financement pour la création du Centre national de primatologie pour la préparation aux pandémies, qui permettra au Québec et au Canada d'accroître leur autonomie stratégique en matière de biosécurité et de répondre plus efficacement à de nouvelles menaces sanitaires telles que celle causée par le virus de la COVID-19
- Création de la plateforme Environnement de calcul pancanadien pour l'intelligence artificielle – ECPIA, qui accueillera une grappe de calcul informatique destinée exclusivement à la recherche en intelligence artificielle (IA) et à la recherche utilisant l'IA. Cette infrastructure nationale de recherche ouvrira de nouvelles portes pour la recherche de pointe, participera au maintien du leadership mondial du Canada dans le domaine de l'IA et renforcera la compétitivité et l'attraction du Québec dans ce domaine porteur.
- Obtention de deux financements dans le domaine de l'intelligence artificielle : une subvention du Fonds de recherche du Québec pour l'Observatoire international sur les impacts sociétaux de l'IA et du numérique (OBVIA) et un financement du ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie pour l'Institut intelligence et données de l'Université Laval.
- Obtention d'un financement pour soutenir les activités du réseau pancanadien ArcticNet, dont l'Université Laval est une institution hôte depuis 2004.

- Renouveau de six regroupements stratégiques soutenus par le Fonds de recherche du Québec, dont trois dans le secteur Nature et technologies : le Centre d'optique photonique et laser (COPL), l'Institut sur la nutrition et les aliments fonctionnels (INAF), le Centre de recherche sur l'aluminium (REGAL); et trois dans le secteur Société et culture : le Regroupement de recherches appliquées et interdisciplinaires sur les violences intimes, familiales et structurelles (RAIV), le Centre de recherche Cultures – Arts – Sociétés (CELAT) et le Centre interuniversitaire d'études et de recherches autochtones (CIERA). Ces initiatives structurantes viennent renforcer les capacités de recherche du Québec en créant des synergies entre différents acteurs incluant des partenaires des secteurs privé, public et communautaire.
- Renouveau du financement par le Fonds de recherche du Québec de deux centres de recherche : le Centre NUTRISS, œuvrant dans le domaine de l'alimentation et de la santé, et le Centre de recherche en santé durable VITAM. Ces centres de recherche sont de véritables catalyseurs de recherche de pointe, des plateformes de transfert des connaissances et des technologies vers les services de santé et des milieux de formation d'étudiantes et d'étudiants à haut potentiel.
- Obtention d'un financement pour déployer la plateforme internationale BRAINapt, conçue pour les essais cliniques en traumatisme craniocérébral aux soins intensifs. Grâce à une approche adaptative et collaborative, cette plateforme d'essai novatrice centrée sur le patient représente une avancée significative dans le domaine des soins intensifs neurologiques et des traumatismes craniocérébraux. Mobilisant plus de 75 centres hospitaliers à travers le monde, ce projet a pour objectif d'améliorer la capacité d'effectuer des essais cliniques dans un contexte réel de soins.
- Obtention d'une subvention Société du programme Alliance par une équipe de recherche de l'Université Laval pour un projet visant à protéger les milieux humides du Québec. Ce projet, mené en collaboration avec neuf partenaires importants (ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, Ville de Québec, Hydro-Québec, MRC Coaticook, MRC Haute-Yamaska, MRC Pierre-De Saurel, Fluvio, Carnards Illimités Canada et Gloco), vise à mieux coordonner les efforts des scientifiques, des gestionnaires et des actrices et acteurs du milieu pour la mise en place d'actions concertées de restauration des milieux humides.

Ces réseaux structurants, conçus pour répondre à des objectifs scientifiques ambitieux, favorisent le croisement des expertises, des perspectives et des connaissances, conditions gagnantes d'un plus grand impact de la recherche dans la société. Forte de 890 ententes de partenariats, amenant les quelques 10 000 membres de notre communauté de recherche à repousser sans cesse les frontières du savoir, l'Université Laval a soutenu la publication de plusieurs avancées majeures dans la dernière année dont :

- L'identification d'une nouvelle famille de neurones du cerveau qui serait associée à l'effet coupe-faim de l'Ozempic et des médicaments analogues. [Hypothalamic GABAergic Neurons Expressing Cellular Retinoic Acid Binding Protein 1 \(CRABP1\) Are Sensitive to Metabolic Status and Liraglutide in Male Mice | Neuroendocrinology | Karger Publishers](#)
- Le rendement scolaire au primaire serait prévisible dès la petite enfance. Une étude met en lumière le rôle central des connaissances des nombres et des acquis langagiers pendant la petite enfance sur le rendement scolaire au primaire. Des tests menés chez des enfants de 3 à 5 ans permettent de prédire une bonne partie des différences dans les

résultats scolaires ultérieurs. [A sequential model of the contribution of preschool fluid and crystallized cognitive abilities to later school achievement | PLOS ONE](#)

- La mise au point, par une équipe de recherche de l'Université Laval, d'un procédé permettant d'extraire efficacement les protéines végétales produites par la lentille d'eau. Cette plante, qui prolifère à l'état naturel dans les plans d'eau du Québec, représente une source potentielle énorme de protéines alimentaires d'origine végétale. [Foods | Free Full-Text | Optimization of Water Lentil \(Duckweed\) Leaf Protein Purification: Identification, Structure, and Foaming Properties \(mdpi.com\)](#)
- Une thérapie comportementale contre l'insomnie élaborée à l'Université Laval produit des effets comparables à ceux des somnifères pour atténuer les répercussions diurnes de l'insomnie telles que l'effet sur l'humeur, la concentration et la mémoire. [Effect of Psychological and Medication Therapies for Insomnia on Daytime Functions: A Randomized Clinical Trial | Psychiatry and Behavioral Health | JAMA Network Open | JAMA Network](#)

Trois publications se sont même hissées parmi les découvertes de l'année du magazine *Québec Science* :

- Mise au point d'une méthode qui pourrait avoir des répercussions majeures sur le suivi des personnes opérées pour un cancer du poumon. À l'aide de l'intelligence artificielle, 35 marqueurs qui influencent le risque de récurrence ont été identifiés. Ces données ont permis de prédire avec précision la récurrence du cancer du poumon.
- Une équipe internationale composée d'une chercheuse de l'Université Laval a découvert que les rivières nordiques ne se comportent pas comme les modèles prédictifs du réchauffement de l'Arctique l'avaient annoncé. Les observations sur le terrain ont démontré une forte corrélation entre le dégel du pergélisol et l'émergence de plantes aux racines profondément ancrées, contribuant à la stabilisation des berges.
- En se basant sur des données récoltées, entre autres, par le brise-glace de recherche Amundsen, une équipe internationale composée d'un chercheur de l'Université Laval a mis au jour les preuves de l'existence d'une barrière de glace dans l'Arctique canadien il y a plusieurs milliers d'années. Ces vestiges pourraient prédire le sort des glaciers de l'Antarctique.

L'année 2023-2024 a aussi vu les réalisations et les travaux de nombreux membres de la communauté de recherche de l'Université Laval soulignés et récompensés. Que ce soit pour leur forte influence internationale ou pour l'excellence de leur parcours, toutes et tous participent au rayonnement de la recherche innovatrice déployée à l'Université Laval. Voici quelques lauréats :

- Deux des cinq prix Killam, remis cette année par le Conseil national de recherches du Canada, ont été décernés à des membres de l'Université Laval en reconnaissance de leur contribution remarquable à leur domaine de recherche. Le professeur Clément Gosselin de la Faculté des sciences et de génie, directeur du Laboratoire de robotique et du Centre de recherche en robotique, vision et intelligence machine de l'Université Laval, a reçu le prix Killam dans la catégorie génie. Le professeur Sylvain Moineau de la Faculté des sciences et de génie, titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur les bactériophages, s'est vu, quant à lui, décerner le prix Killam dans la catégorie sciences naturelles.
- Le professeur Christian Landry, de la Faculté des sciences et de génie de l'Université Laval, est lauréat d'un prix Canada Gairdner Momentum 2024. Ce prix est remis

annuellement par la Fondation Gairdner à deux scientifiques en milieu de carrière établis au Canada dont la contribution exceptionnelle en recherche présente un potentiel continu d'impact sur la santé humaine.

- Le professeur Jacques Simard, de la Faculté de médecine, est lauréat du prix du Québec Wilder-Penfield 2023, décerné à une personne qui a mené une carrière remarquable en recherche dans le domaine biomédical.
- Le professeur Pierre Thibault, de la Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design, est lauréat du prix du Québec Ernest-Cormier 2023, attribué à une personne pour sa contribution remarquable aux domaines de l'aménagement du territoire, de l'architecture ou du design.
- Le Prix du Gouverneur général pour l'innovation a été remis à François Bédard et Laurent Dallaire, cofondateurs de Laboratoire Innodal. Ce prix souligne le produit Inneo, première bactériocine approuvée par Santé Canada pour éliminer les bactéries présentes dans la nourriture. Ces diplômés de l'Université Laval ont pu bénéficier de plusieurs ressources dont l'incubateur d'entreprises Entrepreneuriat ULaval dans le processus de création de leur entreprise.

# Rapport sur les perspectives de développement



Dans le cadre de son Plan institutionnel 2023-2028 : Agir ensemble pour plus d'impact, l'Université Laval s'est engagée à devenir plus innovante et partenariale afin de maximiser son impact collectif dans les domaines de l'enseignement et de la recherche.

Pour concrétiser cette vision, l'Université Laval doit s'appuyer sur des conditions gagnantes, où chaque initiative renforce l'autre dans une dynamique cohérente et synergique. Au cours de la prochaine année, l'Université prévoit d'intensifier ses efforts pour maintenir son campus attrayant, favoriser l'innovation, attirer les meilleurs talents, développer son réseau de partenaires et renforcer sa notoriété à l'échelle mondiale.

Ces éléments constituent des piliers essentiels au succès de ses projets dans l'avenir et à la réalisation des ambitions de l'Université Laval. Ils seront prioritaires au cours de la prochaine année.

## Priorités de développement pour 2024-2025

### Priorité 1 : Accroître les partenariats et l'innovation

Les partenariats constituent des leviers essentiels pour enrichir nos formations, renforcer notre recherche, stimuler l'innovation et améliorer nos services à la collectivité. L'Université Laval s'engage à développer et soutenir davantage ces collaborations au cours de la prochaine année.

Déjà nombreux dans tous les secteurs, ces partenariats, tant au Québec qu'à l'international, enrichissent l'enseignement en offrant des occasions accrues de formation pratique, de développement des compétences et de stages en milieu professionnel. Ils renforcent également la recherche et l'innovation en facilitant le partage des connaissances, en abordant des problématiques communes et en intégrant des approches novatrices. Au cours des cinq dernières années, 55 % du financement de la recherche à l'Université Laval a été assuré par des partenaires privés, publics et internationaux, en dehors des organismes subventionnaires. L'Université entend augmenter cette part.

Pour favoriser ces collaborations, l'Université lancera notamment Nexus ULaval, un *hub* partenarial innovant qui servira de point de convergence entre les partenaires externes et la communauté de recherche. Nexus ULaval offrira un espace d'accueil centralisé, un accompagnement personnalisé et un portail Web convivial pour faciliter l'accès aux expertises, aux ressources entrepreneuriales et aux infrastructures de recherche de l'Université. Ce *hub* sera également un lieu d'échanges et de rencontres, organisant des appels à solutions et des événements qui stimuleront l'innovation collaborative. En outre, il soutiendra le développement de stages et de formations à l'innovation pour les étudiants des cycles supérieurs.

Ainsi, avec ce projet, l'Université Laval réaffirme son ouverture et son engagement à faire en sorte que les connaissances scientifiques et les nombreuses innovations issues des travaux de ses chercheuses et chercheurs aient un impact concret sur la société.

## **Priorité 2 : Le déploiement de projets immobiliers et de mise à niveau des infrastructures**

L'accélération des changements numériques, les besoins d'augmentation de cohortes et la vétusté des infrastructures obligent l'Université à repenser son milieu de vie. En effet, le campus doit demeurer attrayant en s'adaptant aux nouveaux modes d'études, d'enseignement, de recherche et de travail. Selon les données de 2022, 45 % du parc immobilier de l'Université Laval est vétuste ou très vétuste.

C'est dans cette perspective que l'Université a planifié la réalisation de travaux de remplacement, de mise à niveau et d'ajout d'actifs immobiliers en 2024-2025.

Parmi les projets immobiliers faisant l'objet de demandes de contributions financières dans le cadre du Plan décennal des investissements universitaires 2025-2035, notons particulièrement :

1. La construction d'un bâtiment pour l'unique faculté francophone des Sciences de l'agriculture et de l'alimentation du Canada en remplacement de l'infrastructure actuelle, qui présente un état de vétusté physique et fonctionnel significatif. Stratégique pour le Québec, qui vise à développer son autonomie alimentaire, ce projet est devenu urgent pour contrer les enjeux qui entraînent des risques pour la continuité des activités.
2. Un rehaussement budgétaire requis pour pallier les enjeux de surchauffe de marché pour le projet Passerelle de la Faculté des sciences de l'éducation, lequel doit permettre d'augmenter les cohortes dans les programmes de formation à l'enseignement, valoriser la profession et soutenir la modernisation des pratiques.
3. Des travaux majeurs de rénovation et de mise aux normes dans les pavillons à vocation scientifique Adrien-Pouliot et Alexandre-Vachon, visant prioritairement les laboratoires et les hottes d'extraction datant des années 1960.
4. La mise sur pied d'une clinique de formation pratique, avec une clientèle communautaire, en psychologie et en sciences infirmières et l'aménagement d'un laboratoire de formation pratique en travail social et criminologie afin de permettre l'accroissement des cohortes et répondre aux exigences d'agrément.

Ces projets s'ajoutent à ceux déjà en cours, dont le Carrefour international Brian-Mulroney, le projet de Centre de tennis, le projet de logement étudiant et de vie étudiante, le projet Innovaserre et l'intégration du tramway au campus.

Afin de mener ces projets, tout en réalisant les travaux visant à résorber l'importante vétusté physique des pavillons existants, l'Université doit nécessairement disposer de la capacité de réalisation. Au cours de la dernière année, l'Université s'est dotée des ressources nécessaires pour y parvenir et a planifié des investissements pour résorber le déficit de maintien des actifs de l'ordre de 295 M\$ pour les quatre prochaines années, dont le financement provenait en partie des soldes cumulés des enveloppes normalisées.

Or, la réduction des dépenses permises pour les quatre prochaines années force l'Université à revoir sa planification et à se restreindre aux projets visant à contrer des enjeux éventuels de santé et de sécurité.

Face à ces contraintes, l'Université Laval entend poursuivre les discussions avec le ministère de l'Enseignement supérieur pour assurer le soutien nécessaire à la réalisation de ses projets stratégiques.

### **Priorité 3 : Déploiement de la Stratégie d'internationalisation de l'Université Laval – Horizon 2028<sup>2</sup>**

L'Université Laval entend marquer l'année à venir par le déploiement de sa stratégie d'internationalisation, fruit d'une démarche collaborative et inclusive menée durant l'hiver et le printemps 2024.

La stratégie d'internationalisation de l'Université Laval – Horizon 2028 reposera sur trois piliers fondamentaux :

- **Enrichir l'expérience internationale** afin d'intégrer des perspectives globales dans toutes les activités universitaires et créer un environnement où l'internationalisation est centrale, favorisant ainsi l'ouverture et la diversité des échanges.
- **Se connecter avec le monde** pour élargir et diversifier le réseau de partenaires internationaux de l'Université en s'appuyant sur des relations équitables et mutuellement bénéfiques.
- **Accroître le rayonnement et la notoriété** avec pour objectif de renforcer la position de l'Université Laval au sein de la Francophonie et sur la scène internationale en valorisant ses contributions à l'innovation et à la transformation sociale.

À l'instar des autres universités québécoises, l'Université Laval devra anticiper et s'adapter aux réformes potentielles des politiques d'immigration des gouvernements canadien et québécois. Ces changements pourraient poser des défis importants à l'attractivité de l'Université en compliquant l'obtention de permis d'études ou de travail ou en réduisant les capacités d'accueil. Une telle situation pourrait nuire aux inscriptions des étudiantes et étudiants de l'international, notamment aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles, alors que leur contribution est essentielle au développement des connaissances scientifiques et de notre capacité d'innovation.

Face à ces enjeux, il est impératif que l'Université Laval renforce son positionnement international et élabore des stratégies proactives pour attirer et soutenir les meilleurs talents mondiaux.

---

<sup>2</sup> Le déploiement de la Stratégie d'internationalisation de l'Université Laval – Horizon 2028 est sous réserve de son adoption par les instances de l'Université Laval à l'automne 2024.

# Orientations en lien avec les objectifs de la politique québécoise de financement des universités

## **1. Rehausser le taux de diplomation de la population québécoise, particulièrement dans les régions non métropolitaines**

Notre institution a un rôle central à jouer pour faire du Québec une société apprenante. Comme établissement d'enseignement supérieur et dans une perspective de responsabilité sociale, l'Université Laval a pour objectif de répondre aux besoins des populations du vaste territoire qu'elle dessert. Selon les données recueillies à l'automne 2023, près de 40 % des étudiantes et étudiants inscrits à l'Université Laval proviennent de régions non métropolitaines. Cette proportion est similaire du côté de nos diplômés pour la même période. C'est dans ce contexte que nous souhaitons offrir à chacune et à chacun une expérience d'études stimulante et l'occasion d'apprendre tout au long de la vie.

### **Une offre de formation flexible et accessible**

L'Université Laval propose un vaste éventail de formations offertes sous différentes formules d'enseignement pour répondre aux besoins d'une clientèle diversifiée. Chef de file en formation à distance au Canada, elle offre plus de 150 programmes à distance et plus de 2 000 cours en ligne. Cette importante offre de formation permet aux personnes étudiantes de concilier les études avec les autres facettes de leur vie personnelle et professionnelle, et facilite l'accessibilité aux études universitaires pour des personnes qui résident dans les régions non métropolitaines. Dans un esprit d'apprentissage tout au long de la vie, elles peuvent ainsi améliorer des compétences initiales ou existantes, ou même effectuer une réorientation de carrière.

L'Université Laval souhaite renforcer son leadership par une offre de formation à distance de haute qualité et un éventail diversifié de formations sur place, dans un campus vibrant par la vitalité de ses activités et par la création de projets porteurs et inspirants.

### **Bonification de la cote de rendement et places réservées**

Afin de faciliter l'accès à la formation en santé et services sociaux pour les candidates et les candidats à l'admission provenant des régions non métropolitaines, plusieurs de nos programmes offrent une bonification de la cote de rendement au collégial ou de la cote de rendement universitaire. Parmi ceux-ci, notons le doctorat en médecine, le doctorat de premier cycle en pharmacie, le doctorat de premier cycle en médecine dentaire, les baccalauréats en kinésiologie et en physiothérapie, de même que les maîtrises en audiologie et en orthophonie.

De plus, afin d'encourager les personnes issues de milieux socioéconomiques moins favorisés, la Faculté de médecine a mis en place le programme Envol, réservant ainsi quatre places aux étudiantes et étudiants issus d'un milieu à faible revenu<sup>3</sup>.

---

<sup>3</sup> Les disciplines qui offrent le programme Envol sont : doctorat en médecine, baccalauréat en ergothérapie, baccalauréat en physiothérapie, baccalauréat en sciences biomédicales, baccalauréat en sexologie, et baccalauréat en kinésiologie.

Par le biais de programmes accessibles et adaptés, l'Université Laval poursuit sa mission de réduire les inégalités et favoriser l'inclusion sociale. Elle bénéficie ainsi de l'apport d'étudiantes et d'étudiants de toutes les provenances, ce qui enrichit le milieu universitaire, mais aussi, nous permet de contribuer à la croissance économique et au développement durable de la société dans son ensemble.

### **Formation décentralisée**

Un effort important a été déployé au sein de notre établissement pour offrir des activités de formation et des programmes délocalisés dans les régions non métropolitaines.

Les nouveaux pavillons d'enseignement de la médecine à Lévis et à Rimouski permettent aux étudiantes et étudiants de réaliser leur préexternat dans ces régions et d'y poursuivre également leur formation tout en profitant d'une excellente exposition clinique et d'une intégration à la communauté étudiante de l'Université du Québec à Rimouski. Ce projet novateur valorise et promeut la pratique médicale en région et en milieu rural afin de répondre aux besoins médicaux de la population. Rappelons que la réalisation de ce projet collaboratif et innovant repose sur la force du partenariat et la complémentarité entre l'Université Laval et sa Faculté de médecine, le CISSS du Bas-Saint-Laurent, le CISSS de Chaudière-Appalaches et l'Université du Québec à Rimouski. En complément, le déploiement du réseau des externats longitudinaux intégrés (ELI) continuera d'évoluer. Dix ELI<sup>4</sup> sont actuellement en place pour former des médecins dans des milieux ruraux où il y a une pénurie de professionnels de la santé. L'Université Laval peut compter sur un vaste réseau de formation clinique, qui couvre sept régions administratives et s'étend sur un territoire de plus de 400 000 km<sup>2</sup>.

Notre université entend saisir toutes les occasions d'accroître l'offre de formation dans les régions non métropolitaines que nous desservons, en fonction des besoins des milieux et de leur population.

### **Stages dans les régions non métropolitaines**

Grâce à son réseau de formation et de recherche, l'Université Laval offre une diversité de milieux d'enseignement sensibles aux besoins des communautés locales et régionales. Le Service de développement professionnel et les facultés travaillent activement à bonifier le nombre de places de stages en région, en étroite collaboration avec les partenaires du milieu. D'ailleurs, l'Université souhaite exposer davantage les étudiantes et les étudiants à la pratique en région. Ce faisant, de plus en plus de programmes intègrent des stages obligatoires à l'intérieur de leur cursus, dans l'intérêt des populations en région.

Davantage d'activités de promotion sont également effectuées afin de faire connaître et faire valoir la richesse d'un stage en région non métropolitaine. Des mesures de soutien lors des séjours de nos étudiantes et étudiants en région sont aussi offertes par le biais de divers programmes et enveloppes budgétaires<sup>5</sup>. La bonification et la pérennisation de ces mêmes enveloppes permettraient assurément d'accroître l'impact et la portée des initiatives conçues

---

<sup>4</sup> Amqui, Baie-Comeau, Chandler, Joliette, Lévis, Matane, Montmagny, Rimouski, Rivière-du-Loup-Témiscouata, Thetford Mines.

<sup>5</sup> Règles budgétaires 2024-2025 – 2.1.5.2 Supervision et soutien aux étudiants en stage dans une perspective de réussite académique; Programme ExploRÉA; Programme de formation médicale décentralisé (PFMD); Programme de formation pharmaceutique décentralisé (PFPPD).

pour augmenter le nombre de stages réalisés dans les régions où les besoins de main-d'œuvre sont urgents. Nous espérons être partie prenante de cette réflexion.

### **Reconnaissance des acquis**

La reconnaissance des acquis scolaires et extrascolaires (RAC) facilite également l'accès à la formation universitaire. Cette démarche permet dans bien des cas de valoriser le bagage personnel et professionnel des personnes, les encourageant ainsi à poursuivre un projet d'études. En 2023-2024, ce sont plus de 5 801 crédits en RAC scolaire et 1186 crédits en RAC extrascolaire qui ont été reconnus à l'Université Laval dans tous les domaines d'études. Nous avons la ferme intention de poursuivre le déploiement de mesures structurantes afin de permettre à un plus grand nombre de personnes apprenantes de bénéficier de la reconnaissance des acquis dans notre université.

### **DEC-BAC et passerelles**

Les passerelles et les ententes DEC-BAC permettent d'arrimer une formation préuniversitaire ou technique à un programme de certificat ou de baccalauréat d'un même domaine d'études, favorisant ainsi une transition harmonieuse, mais surtout de reconnaître les acquis ou compétences communes entre ces programmes. Soutenue par le Plan d'action pour la réussite en enseignement supérieur, la mise en place d'une équipe consacrée à la reconnaissance des acquis a rapidement porté fruit, en témoignent les 4 637 ententes avec des établissements québécois, dont 2 459 avec des établissements situés en région non métropolitaine. Cela représente environ 53 % du total des ententes établies de l'Université Laval. Loin de vouloir s'arrêter là, l'Université entend développer plus d'ententes DEC-BAC et passerelles en soutenant les facultés plus étroitement, en consolidant son équipe, mais surtout en amorçant une grande réflexion sur l'élaboration de ces ententes. Ces travaux faciliteront la conclusion d'ententes DEC-BAC et de passerelles, notamment dans les régions non métropolitaines, et ce, pour favoriser l'accès aux études universitaires des étudiantes et étudiants du collégial.

### **Initiatives de recrutement**

Pour faire connaître notre offre de formation et inciter les personnes à acquérir de nouvelles compétences, nous multiplions les activités d'information et de recrutement à travers la province. En 2023-2024, ce sont 25 cégeps situés hors des régions métropolitaines qui ont reçu la visite de conseillers en formation du service de recrutement de l'Université Laval.

Pour la prochaine année, nous entendons accroître les initiatives en ce sens, qui encourageront les personnes étudiantes des régions à s'engager dans des études universitaires, contribuant par le fait même à l'augmentation du taux de diplomation. Ainsi, nous prévoyons ajouter 21 nouveaux établissements à la liste des cégeps qui seront visités. Pour 10 d'entre eux, l'équipe du recrutement sera accompagnée des intervenantes et intervenants du [Bureau des Premiers Peuples](#) de l'Université Laval.

D'autres initiatives seront déployées par les facultés, qui permettront de renforcer les efforts visant la mobilisation des personnes étudiantes pour les études universitaires dans les régions non métropolitaines.

## **Appui aux étudiantes et étudiants des régions non métropolitaines**

Animée par des valeurs de responsabilité sociale, l'Université Laval s'est toujours donné comme objectif de répondre aux besoins du territoire qu'elle dessert. Elle propose une offre de services variée et diversifiée, à l'image de sa communauté étudiante, et entend continuer sur cette voie. Les personnes étudiantes issues des régions non métropolitaines ont accès à un vaste éventail de mesures d'appui, qu'il s'agisse du Bureau des bourses et de l'aide financière qui soutient les personnes étudiantes en situation de précarité financière, le PEPS qui offre des installations sportives pour tous les goûts, le Bureau de la vie étudiante qui est au cœur des activités consacrées à la communauté étudiante, de même que le Centre d'aide aux étudiants qui offre des services en matière d'orientation scolaire, d'apprentissage et de réussite scolaire, de bien-être psychologique et de situations de handicap. S'ajoute à ces initiatives, l'accès à des intervenants de proximité au sein des facultés et des résidences, qui apportent un soutien psychosocial et un service de d'orientation aux personnes étudiantes vivant des difficultés de toutes sortes, qu'ils soient en pleine réussite scolaire ou en situation d'échec.

Dans une approche centrée sur les personnes étudiantes, une vitrine de référencement des services et des ressources est aussi en développement pour fournir aux étudiantes et étudiants un accès facile, convivial et intuitif à un large éventail de services et d'information tout au long de leur parcours universitaire.

## **Logement étudiant**

Les résidences de l'Université Laval offrent un milieu de vie où les études, les loisirs et la vie sociale sont intégrés pour permettre aux personnes étudiantes provenant de l'extérieur de la région de vivre une expérience d'études enrichissante. Notre campus compte quatre bâtiments de résidences, pour une capacité d'accueil totale de 2 300 chambres.

Des travaux d'amélioration sont continuellement en cours de réalisation afin d'assurer la pérennité de cette offre. Néanmoins, la nécessité d'augmenter et de diversifier l'offre de logements sur le campus est aujourd'hui manifeste. La construction de nouveaux logements permettra à de nombreuses étudiantes et de nombreux étudiants de vivre pleinement l'expérience universitaire, soutiendra leur réussite en favorisant la conciliation études-famille et améliorera leur qualité de vie en offrant des logements de qualité à prix raisonnable. À cet effet, l'année à venir permettra à l'Université Laval de compléter les phases préalables au lancement des travaux de construction.

## **Premiers Peuples**

En ce qui concerne les populations issues des Premiers Peuples, qui sont majoritairement situées en région non métropolitaine, l'Université Laval souhaite déployer davantage d'initiatives pour améliorer et faciliter leur accès aux études supérieures.

Déjà, plusieurs programmes contingentés ou à capacité d'accueil limité offerts à l'Université Laval réservent des places à l'admission pour des candidates et candidats ayant à la fois le statut de résidente ou résident du Québec et celui de membre des Premières Nations ou des Inuit du Québec. La mise en œuvre du projet Aînés autochtones, la création du Cercle des Premiers

Peuples, de même que l'adaptation de divers services et activités ont aussi permis de favoriser la réussite des personnes étudiantes autochtones et la création d'un environnement enrichissant, dans le respect des savoirs traditionnels. Dans une perspective de réconciliation, l'Université Laval entend poursuivre ses actions visant à développer la formation destinée aux Premiers Peuples, de même qu'à bonifier le soutien qui leur est offert.

Enfin, notons que l'Université Laval accueillera sur son campus un nouveau milieu de vie destiné aux étudiantes et étudiants autochtones et à leur famille. Piloté par la Société immobilière du Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec, ce projet prévu en 2025 favorisera le développement de plus de parcours universitaires au sein des communautés des Premiers Peuples.

## **2. Répondre à la pénurie de main-d'œuvre, notamment dans les services publics et les secteurs considérés comme prioritaires pour l'économie québécoise**

Avec quelque 600 programmes et une variété d'offres de formation innovantes, l'Université Laval propose des parcours universitaires adaptés qui répondent aux besoins de la société d'aujourd'hui et de demain pour permettre à la société québécoise de relever les défis liés à la rareté de la main-d'œuvre.

Parmi ceux-ci, plusieurs font partie du programme de bourses Perspective Québec visant à augmenter le nombre de personnes qualifiées dans les professions prioritaires par le gouvernement, en déficit de main-d'œuvre dans les services publics essentiels ainsi que dans les domaines stratégiques pour l'économie. En 2023-2024, ce sont plus de 11 279 bourses qui ont été accordées aux personnes étudiantes de l'Université Laval, soit 7,6 % de plus que l'année précédente. Du côté des Bourses d'excellence aux futurs enseignants, ce sont 584 bourses de 3 750 \$ qui ont été versées en 2023-2024, comparativement à 546 en 2022-2023 (+ 7 %).

Notre université continuera d'innover avec des nanoprogrammes, des formations intensives sur des sujets d'actualité et des MOOC, des formations en ligne gratuites et ouvertes à tous, sur des domaines d'expertise de notre université, et ce, pour répondre aux besoins du marché de travail.

Le Service du développement professionnel (SDP) entend aussi poursuivre ses efforts visant le développement d'une offre de formation continue adaptée aux besoins des adultes en emploi et de la communauté étudiante souhaitant élargir ses compétences professionnelles. Ces formations permettront d'améliorer la productivité des organisations et ainsi diminuer l'impact de la rareté de la main-d'œuvre. En 2023-2024, le SDP a offert plus de 300 activités de formation continue non créditées dans tous les domaines d'affaires.

### **Académie de la transformation numérique (ATN)**

La révolution numérique que nous vivons engendre une transformation des pratiques organisationnelles, une modification des compétences nécessaires à l'occupation des emplois existants et la création de nouveaux emplois. Née de l'alliance entre le gouvernement du Québec et l'Université Laval, l'Académie de la transformation numérique (ATN)<sup>6</sup> continuera d'assumer un leadership fort pour soutenir les organisations, leurs employés et gestionnaires, dans

---

<sup>6</sup> <https://transformation-numerique.ulaval.ca/>

l'acquisition des connaissances et des compétences essentielles pour relever les défis liés à la transformation numérique et à la pénurie de main d'œuvre qualifiée dans ce domaine.

### **Augmentation des cohortes**

L'augmentation des cohortes, particulièrement dans les disciplines en santé et services sociaux, est une nécessité pour répondre aux besoins de la population. Bien que cet accroissement comporte des défis importants, l'Université Laval est engagée dans le développement d'infrastructures et de mesures qui permettront d'accueillir ce rehaussement. Elle souhaite vivement être partenaire dans les réflexions et les grandes orientations qui seront prises au cours des prochaines années afin de former en nombre suffisant des personnes hautement qualifiées, tant dans le réseau de la santé et des services sociaux, de l'éducation, que dans l'ensemble des secteurs concernés par la pénurie de main-d'œuvre.

### **Pôle en enseignement supérieur de la Capitale-Nationale**

Le Pôle Québec a su rassembler et fédérer 19 partenaires de la région de la Capitale-Nationale provenant des milieux de l'enseignement supérieur, de la santé et de la communauté d'affaires autour d'objectifs communs en matière d'innovation en éducation. À travers les actions du Pôle, l'écosystème de l'enseignement supérieur et de la recherche est au cœur du dynamisme et du développement de la région de la Capitale-Nationale. Acteur de premier plan, l'Université Laval entend jouer un rôle central dans la poursuite des actions du Pôle afin de répondre aux besoins de pénurie de main-d'œuvre, favoriser l'accessibilité des personnes à l'enseignement supérieur, améliorer la fluidité des parcours de même que d'adéquation formation-emploi.

### **Aide à l'emploi**

En partenariat avec le Secrétariat à la Capitale-Nationale, par le biais du programme Première expérience de travail au Québec, l'Université Laval s'engage activement à offrir une première expérience professionnelle aux étudiants des cycles supérieurs et aux récents diplômés de l'international. Grâce à son Service du développement professionnel (SDP), elle collabore avec les employeurs pour proposer des postes et faciliter l'intégration socioprofessionnelle des nouveaux diplômés internationaux. Le SDP entend également poursuivre ses efforts pour permettre aux personnes étudiantes de 3<sup>e</sup> cycle de vivre une expérience pratique en milieu de travail par le biais d'un stage crédité et rémunéré avec le concours de la Faculté des études supérieures et postdoctorales. Ces initiatives s'ajoutent à la variété d'activités, de formations et d'outils offerts par le SDP afin de faciliter l'intégration professionnelle des personnes apprenantes et diplômées.

## **3. Contribuer à la promotion et à la valorisation de la langue française**

Première université francophone en Amérique du Nord, l'Université Laval entend maintenir sa position de chef de file dans la promotion et la valorisation de la langue française au Québec et à l'international. En témoignent notamment sa Chaire pour le développement de la recherche sur la culture d'expression française en Amérique du Nord (CEFAN)<sup>7</sup>, son École de langues<sup>8</sup> et son

---

<sup>7</sup> <https://www.cefan.ulaval.ca/>

<sup>8</sup> <https://www.flsh.ulaval.ca/ecole-langues>

Département de langues, linguistique et traduction, qui abrite le réputé Trésor de la langue française au Québec<sup>9</sup>. C'est aussi à l'Université Laval que les recherches combinant le design et la rédactologie ont jeté les principes du langage clair et simple<sup>10</sup> dans les communications entre l'État et les citoyens. Soucieuse d'offrir à une communauté de plus en plus diversifiée les outils pour maîtriser le français dans toutes ses dimensions (aussi bien dans la vie de tous les jours que dans le milieu professionnel ou scientifique), l'Université Laval veut fédérer toutes les initiatives existantes sur le campus pour créer un lieu unique où seraient rassemblées les expertises et les ressources. Ce lieu unique, le Pôle de développement des compétences langagières en français, viendra donc appuyer la communauté universitaire dans toutes ses sphères d'activités et combler des lacunes tout en favorisant l'intégration des nouveaux arrivants, positionnant l'Université Laval comme vecteur du vivre-ensemble en français au Québec.

Ouverte sur le monde, l'Université Laval favorise le bien-être, l'intégration et la réussite des personnes candidates provenant de l'international en fournissant un soutien adéquat, notamment dans l'apprentissage du français. Cela nécessite d'offrir différentes stratégies d'actions pour répondre à leurs besoins. D'autre part, bien que l'Université Laval considère que d'enseigner en français, de faire de la recherche en français et de la diffuser dans cette langue constituent une richesse collective pour la société québécoise, elle reconnaît les défis que cela représente au sein d'un univers scientifique dominé par la langue anglaise. La création du Pôle permettra d'offrir à l'ensemble de la communauté universitaire et de la société civile un lieu de valorisation, d'enseignement et de promotion du français comme langue de communication, de recherche et d'intégration culturelle.

En plus de la mise sur pied du Pôle, l'Université Laval souhaite bonifier la formation intensive en francisation créée à l'intention des nouveaux membres du corps professoral non francophones. En les accompagnant vers l'atteinte d'un niveau de français requis en vue de leur agrégation et en favorisant leur intégration grâce aux activités sociales qui y sont incluses, cette formation s'inscrit dans les initiatives favorisant l'intégration et le vivre ensemble en français.

Une activité phare parmi les nombreuses initiatives visant à contribuer à la valorisation de la langue française est sans contredit l'offre d'ateliers de francisation offerts par l'École de langues de l'Université Laval au personnel non francophone des établissements d'enseignement supérieur dans le cadre de l'entente Canada-Québec sous l'égide du ministère de l'Enseignement supérieur.

---

<sup>9</sup> <https://www.tfq.org/>

<sup>10</sup> <https://www.grouperediger.flsh.ulaval.ca/>

## Conclusion

L'Université Laval, guidée par son Plan institutionnel 2023-2028 : Agir ensemble pour plus d'impact, se prépare à relever les défis et à saisir les opportunités qui façonneront l'avenir de l'enseignement supérieur. L'accent mis sur les partenariats, l'innovation, la modernisation des infrastructures et l'internationalisation au cours de la prochaine année est stratégique, chaque élément renforçant l'autre pour maximiser l'impact collectif de l'Université.

En parallèle, l'Université continuera de jouer un rôle central dans le développement socio-économique du Québec, incluant les régions non métropolitaines. Avec près de 40 % de ses étudiants provenant de ces régions, elle continuera à offrir une formation accessible et flexible. Le renforcement de l'offre de formation à distance et la création de nouvelles infrastructures d'enseignement délocalisées témoignent de cet engagement. De plus, l'accent mis sur l'inclusion, avec des initiatives comme le programme Envol et les mesures de reconnaissance des acquis, réaffirme l'objectif de l'Université de rendre l'enseignement supérieur encore plus accessible.

La réussite de ces initiatives repose sur la réunion de conditions gagnantes, notamment un financement adéquat, des politiques d'immigration favorables et une capacité à s'adapter rapidement aux transformations du marché du travail et aux besoins de la société. L'Université Laval, en capitalisant sur ses atouts, se positionne pour contribuer avec force aux grandes innovations sociétales et économiques qui s'amorcent.

## Plan stratégique (2023 - 2028)



# Agir ensemble pour plus d'impact

Plan institutionnel ULaval  
2023-2028







# Table des matières

<b>Un impact plus grand</b> <i>Mot du président du Conseil d'administration et de la rectrice</i>	2
<b>Mission, vision et valeurs</b>	4
<b>Ensemble</b>	6
<b>S'engager</b>	8
<b>Oser</b>	10
<b>Les études tout au long de la vie</b> <i>Valoriser le pouvoir de l'enseignement</i>	12
<b>Les savoirs, les sciences et la société</b> <i>Accroître l'impact de la recherche</i>	13
<b>Un campus vibrant</b> <i>Développer un milieu de vie dynamique et centré sur l'humain</i>	14
<b>Des services de proximité, simplifiés et personnalisés</b> <i>Mieux appuyer notre communauté</i>	15
<b>L'ambition climatique</b> <i>Faire grandir la culture du développement durable</i>	16
<b>Le bien-être de notre communauté</b> <i>Pouvoir se réaliser pleinement</i>	17
<b>Déjà en mouvement</b>	18
<b>Aqir</b>	20

# Un impact plus grand

Mot du président  
du Conseil d'administration  
et de la rectrice





C'est avec une grande fierté que nous présentons le *Plan institutionnel ULaval 2023-2028 : Agir ensemble pour plus d'impact*. Il nous conduira vers notre prochaine destination : celle d'avoir un impact plus grand, ensemble. Pour y arriver, notre institution doit réunir et renforcer des conditions de succès. Elle doit savoir être encore plus innovante, plus agile et proactive, plus partenariale et interdisciplinaire, plus citoyenne et engagée, plus inclusive et diversifiée, et davantage internationale.

Alors que notre monde subit de nombreux bouleversements, nous devons être des leaders. Notre université a un rôle majeur à jouer, sur les plans tant local, national que mondial. Nous avons l'ambition d'amener l'Université Laval à se transformer, afin qu'elle puisse relever de grands défis au bénéfice de la société.

Ce plan a été coconstruit avec vous, membres de notre communauté et partenaires, afin de nous propulser plus haut et plus loin. Il vise à définir notre vision collective. À établir les valeurs, les objectifs et les orientations prioritaires qui nous animeront pour les années à venir. Il guidera nos décisions et nos actions. Nous souhaitons qu'il soit inspirant pour vous toutes et tous, membres de la communauté étudiante, professorale et enseignante, membres du personnel, personnes diplômées, retraitées et partenaires de l'Université Laval.

C'est le moment de mettre nos forces en commun pour avoir un impact plus grand dans notre communauté et la société. Nous reconnaissons l'ampleur de la tâche à accomplir. Pour accélérer le changement, nous avons choisi de concentrer nos efforts sur six chantiers qui porteront des projets au potentiel de transformation important. Ils ont été choisis en tenant compte des défis émergents en enseignement supérieur. Ils permettront de réunir et de renforcer les conditions de succès d'une université d'impact.

Les dernières années ont été riches en réalisations et en précédents. Nous avons traversé ensemble une pandémie mondiale. Nous avons appris à travailler, à étudier et à enseigner en mode hybride. Durant ces mêmes années, notre institution a connu une véritable poussée de croissance. Nous avons réussi grâce à un travail collectif orienté vers l'innovation et la recherche de solutions.

D'ici 2028, le chemin à suivre ne sera pas plus linéaire. En cours de route, nous devons sans doute nous ajuster aux événements qui se produiront. Ce plan nous aidera à garder le cap sur nos grands objectifs et le cœur de notre mission universitaire : l'enseignement, la recherche et les services à la communauté.

Nous sommes heureux de vivre ce périple avec vous,

**Jean Houde**  
Président du Conseil d'administration

**Sophie D'Amours**  
Rectrice

**Voici la mission qui nous anime, la vision que nous partageons et les valeurs qui guident nos actions.**

# Mission

Animée d'une profonde culture de développement durable, l'Université Laval forme des générations étudiantes engagées et créatrices, des citoyens et citoyennes de premier plan, des scientifiques et des leaders exerçant une influence marquée sur l'évolution des sociétés. Ouverte sur le monde et chef de file dans la francophonie, l'Université Laval vise l'excellence en enseignement et en recherche. Référence pour ses partenaires autant que source d'inspiration, elle rassemble les forces du changement – au cœur de l'effervescence universitaire de la ville de Québec.



# Vision

Être l'université qui prend part à de grandes transformations au bénéfice de la société. Être l'université où l'apprentissage tout au long de la vie constitue une force tant individuelle que collective. Être l'université qui se démarque, ici comme ailleurs, par la portée de son impact.

# Valeurs

## Audace

Ensemble, nous sommes une force de changement. Nous avons la volonté d'innover, de persévérer ou d'entreprendre pour faire face aux défis. Nous ne craignons pas de sortir de notre zone de confort. Nous choisissons l'action.

## Bienveillance et respect

Ensemble, nous prêtons attention au bien-être des membres de notre communauté. Nous travaillons à rendre notre milieu de vie plus sain, plus accessible. Un milieu où le respect de l'autre est fondamental. Nous donnons l'exemple pour assurer un environnement où l'empathie comme la civilité sont valorisées.

## Collaboration

Ensemble, nous allons plus loin. Le travail en équipe est une force. Nous misons sur l'interdisciplinarité, sur l'importance de croiser les regards. La coconstruction avec les partenaires et le milieu est fondamentale. Elle a un effet de levier sur notre réponse aux enjeux de la société. Elle permet d'accroître notre impact.

## Excellence

Ensemble, nous additionnons nos forces pour réussir. Nous voulons que chaque membre de la communauté puisse déployer son plein potentiel et nourrir ses ambitions. Pour nous, la recherche de l'excellence est positive si elle est portée collectivement et dans la reconnaissance de la diversité des talents.

## Inclusion

Ensemble, nous formons un milieu de vie ouvert, diversifié et accueillant. Pour nous, la différence constitue une richesse. Nous valorisons des comportements qui placent les personnes, leur dignité, la diversité de leurs idées et l'équité au centre de nos préoccupations. Chaque membre de la communauté doit avoir l'espace nécessaire pour se réaliser.

## Intégrité

Ensemble, nous nous mobilisons pour la recherche du bien commun. Les comportements éthiques guident tant nos choix que nos actions. Cela s'incarne dans notre enseignement, dans notre recherche, dans nos services et dans la qualité de nos diplômes. Cela se manifeste au quotidien par un souci de justice envers tous les membres de la communauté universitaire.

« L'amélioration des connaissances contribue au développement de la capacité à s'adapter aux changements de la société, permettant en cela aux personnes de devenir de meilleurs citoyens et citoyennes. »

Membre de la communauté étudiante

« Notre plus grand impact, ce sont les gens que nous formons. »

Membre du corps professoral et de la direction d'un centre de recherche

« Faciliter l'accès du grand public aux connaissances. L'éducation est un combat plus important que jamais de nos jours. »

Membre du personnel de recherche

# Ensemble

« Me sentir à l'aise d'être moi-même. »

Membre de la communauté étudiante

« Adapter les modèles d'évaluation des professeurs pour inclure l'interdisciplinarité (nombre de publications, etc.) et y inclure l'impact de la recherche. »

Propos recueillis lors du premier forum de consultation

« Des aires ouvertes avec des expositions de travaux d'étudiants, des écrans qui diffusent de l'information pertinente, des conférences libres d'accès sur des sujets d'actualité, pour donner à chacun un sentiment d'ouverture sur le monde et d'appartenance à la communauté universitaire. »

Membre du corps professoral

« C'est agréable de venir travailler dans un environnement verdoyant et bien aménagé. Avec des espaces de rencontre conviviaux et favorisant les échanges formels et informels. »

Membre du personnel administratif



## Un effort de réflexion collectif

L'Université Laval, c'est d'abord une aventure humaine. Au fil du temps, nous avons bâti ensemble cette université. Le présent plan reflète notre engagement à mettre l'humain au cœur de toutes les décisions. Encore aujourd'hui, c'est en nous soutenant les uns les autres que nous pouvons réaliser notre plein potentiel.

La démarche de planification institutionnelle s'est tenue sur une période de 10 mois. Les activités de consultation ont permis à 700 personnes et groupes de travail, membres de la communauté et partenaires, de se faire entendre par le biais de questionnaires Web. Lors de forums thématiques, plus de 600 membres de la communauté universitaire se sont rassemblés sur le campus pour échanger des idées et exprimer des opinions sur le futur de l'Université Laval. Des rendez-vous très riches ont aussi mobilisé la participation étudiante et celle des Premiers Peuples et de partenaires provenant de différents milieux.

Grâce à une participation active, cette consultation a été la plus large jamais réalisée lors d'une démarche de planification institutionnelle de l'Université Laval. Les points de vue exprimés sont précieux. Ils ont été lus et écoutés attentivement. Cet effort de réflexion collectif a inspiré le contenu de ce plan.

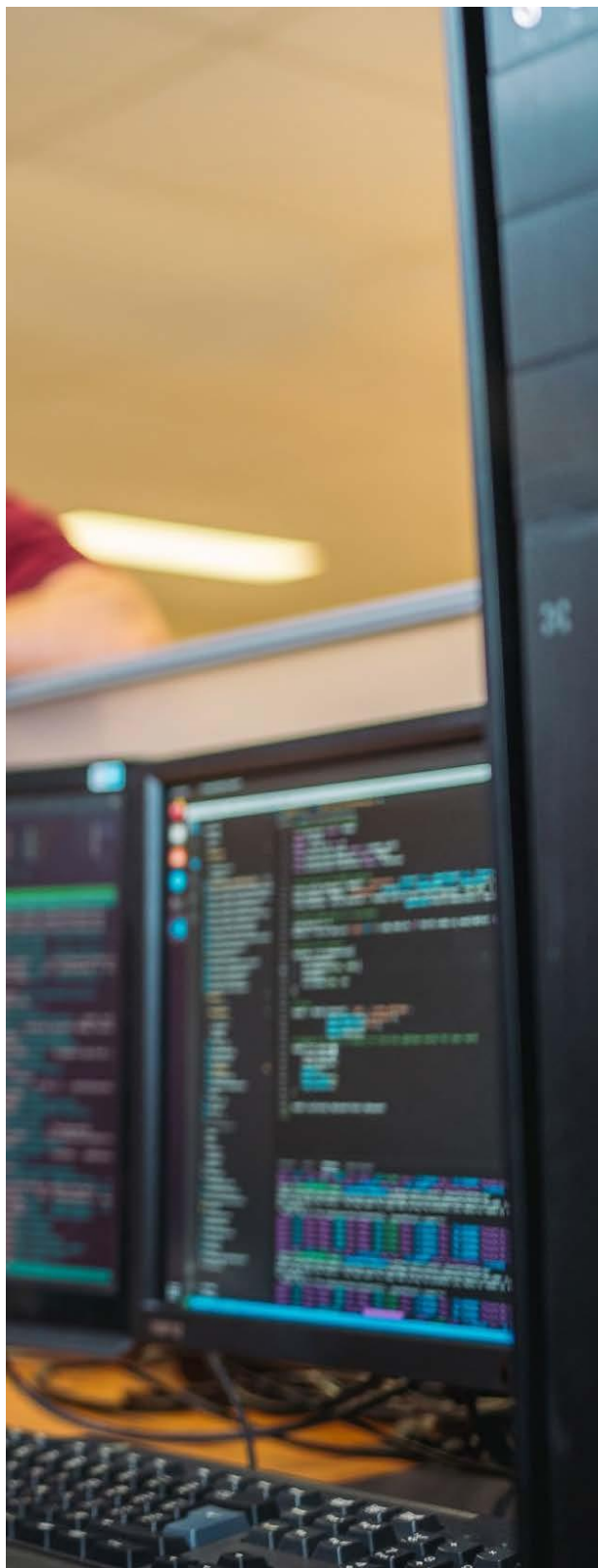
# S'engager



Nous vivons à une époque où l'histoire s'accélère. Où notre quotidien évolue au rythme des avancées numériques. Notre rapport à la science, aux études, au travail et à l'enseignement se transforme en devenant de plus en plus hybride. Notre monde change à vitesse accélérée.

L'Université Laval a toujours été au cœur des changements sociaux et technologiques de notre société. Elle a été à l'avant-garde de la Révolution tranquille qui a secoué le Québec. Elle est aujourd'hui engagée dans un dialogue constant avec les Premiers Peuples.

De nouveaux défis se dessinent et demandent de la flexibilité, tant en enseignement supérieur que dans un monde en profonde transformation. Ces défis sont nombreux. Ils sont complexes. Nous disposons de la créativité et de l'expertise pour y faire face. Nous sommes toutes et tous résolument engagés à contribuer à les relever.



## Défis émergents

### Une évolution de l'enseignement supérieur en accéléré

#### Diversification des profils étudiants

Avec l'évolution démographique et technologique de la société, de nouveaux besoins de formation apparaissent maintenant à tout âge. Et avec des bassins de recrutement élargis s'ajoutent des défis encore plus grands d'inclusion.

#### Transformation numérique

L'ère numérique nous pousse à redéfinir notre façon de faire de la recherche, de travailler, d'étudier et d'enseigner. Ce monde hybride offre des perspectives de développement, tout comme la délocalisation de la formation accroît la compétition.

#### Internationalisation

Les comparaisons entre les universités n'ont plus de frontières. Les équipes de recherche, les étudiantes et les étudiants n'ont jamais été aussi mobiles. Le rayonnement international devient incontournable.

### Un monde en transition

#### Incertitude climatique

Il s'agit du plus grand défi de notre temps. L'Université doit contribuer aux solutions, éclairer ces débats qui touchent, entre autres, l'agriculture, les océans, les forêts, les écosystèmes, l'énergie et les ressources naturelles, l'avenir du Nord, l'aménagement urbain et la santé durable des populations.

#### Incertitude géopolitique

Montée du populisme, désinformation, guerres, flux migratoires, droit à l'éducation, identités culturelles et religieuses sont autant d'enjeux qui méritent plus que jamais un regard scientifique.

#### Incertitude socio-économique

Un monde plus juste demeure un idéal. Les inégalités entre les individus, la démographie et le vieillissement accéléré de plusieurs sociétés posent des défis majeurs aux entreprises et aux systèmes sociaux.

# Oser

Pour contribuer à relever les défis émergents, l'Université Laval doit s'affirmer comme université d'impact où l'enseignement et la recherche sont au service du bien commun. Être une université inspirante qui ose et participe significativement à la construction du monde de demain. Être une université qui offre de la flexibilité à sa communauté et qui n'hésite pas à s'engager dans son milieu pour faire avancer les choses.



## Des conditions de succès pour s'affirmer comme université d'impact

Pour y parvenir, notre institution doit réunir et renforcer des conditions de succès. Elle doit savoir être **innovante** pour repousser toujours plus loin les limites de la connaissance. Elle doit être **agile** et **proactive** pour être dans l'action. Elle doit être **partenariale** et **interdisciplinaire** en regroupant les forces et les savoirs pour résoudre des problèmes toujours plus complexes. Elle doit aussi être **citoyenne** et **engagée** pour mobiliser et œuvrer au progrès de la société. Elle doit être **inclusive** et **diversifiée** pour réunir tous les talents, favoriser le débat et valoriser la créativité. Elle doit être **internationale** pour agir et avoir un impact au-delà des frontières. Des conditions de succès qui ont un effet de levier important.

## Six chantiers transformateurs

Pour y arriver, six « chantiers d'impact » seront déployés dès 2023. Des équipes chantier interdisciplinaires auront pour mandat de se doter de feuilles de route ambitieuses pour réaliser les orientations prioritaires, tout en se donnant l'espace pour essayer, apprendre, créer, innover et coconstruire notre avenir. Les six chantiers transformateurs sont :

- Les études tout au long de la vie;
- Les savoirs, la science et la société;
- Un campus vibrant;
- Des services de proximité, simplifiés et personnalisés;
- L'ambition climatique;
- Le bien-être de notre communauté.

## Des projets concrets annoncés au fil du temps

Des projets concrets liés aux objectifs prioritaires des chantiers seront annoncés au fil des mois et des années. Cette approche est différente de celle du dernier plan institutionnel. L'objectif est de rendre ce plan évolutif et dynamique dans le temps. De laisser les équipes chantier explorer des idées, proposer et mener des projets visant à accroître l'impact de l'Université Laval. Les facultés et les unités sont invitées à y contribuer en bâtissant des projets transformateurs. Nous faisons le pari que cette approche participative aura pour effet de nous amener toutes et tous à être davantage engagés dans la poursuite de nos objectifs communs.



# Les études tout au long de la vie

Notre institution a un rôle central à jouer pour faire du Québec une société apprenante. Comme institution d'enseignement supérieur, nous devons permettre à chacune et à chacun d'apprendre tout au long de la vie.

L'époque où l'école n'était qu'un lieu de passage est révolue. À l'ère numérique, les citoyens et les citoyennes vivent aujourd'hui différents parcours, tant professionnels que personnels. Plusieurs fois dans notre vie, nous serons appelées et appelés à faire des allers-retours entre l'université et le travail. Nous y reviendrons aussi lors d'une retraite active. L'envie d'apprendre par intérêt, par plaisir et pour élargir ses horizons se fait de plus en plus sentir. Le profil des apprenantes et apprenants est déjà plus varié qu'auparavant. Cela nécessite une vision décloisonnée de la formation.

Tout en suscitant les collaborations entre les unités et les programmes, il importe d'avoir l'audace de développer une offre de formation encore plus interdisciplinaire, hybride, flexible et mieux adaptée aux nouvelles réalités. Il s'agit d'une occasion à saisir pour répondre aux besoins de notre communauté étudiante qui exprime le désir d'ajouter à son cursus des formations complémentaires. Une occasion aussi de mieux répondre aux besoins des personnes qui souhaitent parfaire leur formation initiale, se spécialiser, se réorienter ou développer de nouveaux talents. Notre université doit s'ouvrir davantage pour être plus accessible à l'ensemble de celles et ceux qui veulent apprendre.

Avec nos méthodes d'enseignement innovantes et nos outils technopédagogiques modernes, l'Université Laval se positionne déjà comme un chef de file international en enseignement. Par notre excellence en recherche, nous devons aussi contribuer à la compréhension et à l'étude de ces transformations.

Ce chantier porte des projets qui visent à bonifier notre offre de formation tout au long de la vie. Il vise aussi à ce que l'Université Laval se démarque, qu'elle soit à l'avant-garde de la recherche en la matière. Il s'agit là de leviers puissants pour valoriser le pouvoir de l'enseignement.

**Objectif: valoriser le pouvoir de l'enseignement**

## Orientations prioritaires du chantier

1. Mieux répondre aux besoins des apprenantes et des apprenants tout au long de la vie.
2. Devenir un leader de la recherche sur la société apprenante.
3. Transformer nos pratiques en enseignement pour être encore plus agiles à l'ère numérique.
4. S'affirmer comme un acteur de premier plan en études tout au long de la vie, en mobilisant les partenaires et les personnes diplômées.

*Ce chantier pourrait, par exemple, soutenir des projets de formations courtes et adaptées dans des secteurs émergents, tout comme des projets de développement d'innovations technopédagogiques.*

# Les savoirs, les sciences et la société

Les savoirs et les sciences n'évoluent pas en vase clos. Pour permettre un plus grand impact de la recherche dans la société, il importe de favoriser le croisement des expertises, des perspectives et des connaissances. Ce chantier positionne notre institution comme une université dans la cité, résolument ouverte et engagée à partager son savoir dans une perspective de bien commun.

L'Université Laval est l'une des plus grandes universités de recherche au Canada et figure parmi les meneurs universitaires mondiaux dans la francophonie. Elle se classe parmi les meilleures universités au monde dans ses domaines d'excellence. Nous voulons accroître et mieux faire valoir l'impact sociétal de la recherche et des innovations issues des travaux de notre communauté.

Nous voulons aborder les grands enjeux avec différentes perspectives. En misant sur l'interdisciplinarité et l'intersectorialité, sur la recherche participative, les partenariats et l'entrepreneuriat, ce chantier invite à générer davantage de maillages entre le monde de la recherche et la société. De telles synergies sont de puissants catalyseurs pour l'innovation.

En ces temps de polarisation, de recherche de la vérité et de remise en question du rôle de la science, nous avons le devoir de créer des espaces d'échanges sur des sujets complexes. Ce chantier encourage les membres de notre communauté à être des acteurs de changement, à poursuivre et à intensifier leur engagement en matière de médiation scientifique.

Les projets développés par ce chantier auront une portée transformatrice, permettant d'accroître le rayonnement de la recherche, de la création et de l'innovation réalisées à l'Université. Nous rendrons ainsi les résultats de la recherche plus visibles et plus facilement accessibles pour le milieu.



**Objectif : accroître l'impact de la recherche et de l'innovation**

## **Orientations prioritaires du chantier**

1. Évaluer et valoriser l'impact sociétal des résultats de la recherche, de la création et de l'innovation de l'Université.
2. Accroître la visibilité et le rayonnement de la communauté de recherche et de ses réalisations à l'échelle locale, régionale, nationale ou internationale.
3. Promouvoir et favoriser la médiation entre les savoirs, les sciences, les têtes dirigeantes, la société civile, les citoyennes et les citoyens.
4. Créer des espaces d'échanges et de cocréation entre les milieux et notre communauté de recherche.

*Ce chantier pourrait, par exemple, déployer des projets qui favorisent la mobilisation et le rayonnement de la recherche. Il pourrait aussi soutenir des projets qui contribuent à l'échange d'idées sur les grands enjeux de société.*



# Un campus vibrant

Nous avons la chance d'avoir un campus extraordinaire doté d'un potentiel d'aménagement encore plus grand. Il rassemble une vaste diversité de gens, de savoirs, d'intérêts et d'expertises. Les projets de ce chantier reposent sur le plaisir de s'y retrouver et de le rendre encore plus invitant.

De nouvelles habitudes ont émergé depuis la pandémie. L'accélération des changements numériques nous pousse à agir et à repenser notre milieu de vie. Notre campus doit s'adapter aux nouveaux modes d'études, d'enseignement, de recherche et de travail, d'un monde plus hybride et plus agile.

Cela passe par de nouveaux lieux d'échanges qui favorisent la collaboration, qui permettent la diversité des parcours, stimulent l'innovation et l'inspiration. Des espaces où se rencontrent les membres du corps professoral et enseignant, les étudiantes et étudiants, les membres du personnel administratif, mais aussi les personnes créatrices, entrepreneures.

Cela passe aussi par des projets qui renforcent notre sentiment d'appartenance. Des projets qui encouragent les initiatives étudiantes et parascolaires. Des projets qui permettent aux Premiers Peuples de s'y reconnaître. Ce chantier propose également une vision intégrée en matière de déplacements durables. Tout en consolidant les partenariats, il soutient les déplacements collectifs et actifs sur le campus.

Rendre notre campus plus vibrant, plus accueillant et encore plus attirant implique de s'ouvrir davantage. Ce chantier a la responsabilité d'établir une vue globale des événements et des activités sur le campus pour assurer une plus grande participation et une meilleure diffusion, tant auprès des membres de notre communauté que du grand public. Nous voulons que le campus de l'Université Laval devienne un lieu de référence accueillant pour les gens de la ville de Québec.

**Objectif : développer un milieu de vie dynamique centré sur l'humain**

## Orientations prioritaires du chantier

1. Aménager des milieux de vie plus dynamiques, à l'intérieur comme à l'extérieur, qui pourront profiter à la communauté étudiante, aux membres du personnel et à l'ensemble des citoyens et citoyennes de la région.
2. Assurer la mise en valeur, la diffusion, la synergie et la cohérence événementielles sur le campus.
3. Accroître la mobilité active et durable sur le campus.

*Ce chantier pourrait, par exemple, soutenir différents projets de mobilité active et appuyer des projets novateurs d'espaces collaboratifs.*

# Des services de proximité, simplifiés et personnalisés

Ce chantier vise à déployer, pour tous les membres de notre communauté, des services de proximité innovants, simplifiés et plus personnalisés. Il vise à répondre aux défis que posent le travail, les études et l'enseignement dans un monde hybride, où les modèles se sont multipliés. Il s'inscrit dans une vision qui combine l'amélioration globale de l'offre de services à l'amélioration des pratiques de gestion et des méthodes de travail.

Il agit comme un accélérateur pour lancer des initiatives porteuses et concrètes. Les projets prioritaires ciblent trois critères :

- Rapprocher les services des personnes;
- Rendre les services plus conviviaux;
- Personnaliser davantage les services.

En présence ou à distance, il importe de répondre aux besoins et de simplifier les interactions. Cela implique de tenir compte des besoins spécifiques des membres de la communauté, en améliorant la qualité, la facilité d'accès et la pertinence de chaque service, en fonction des besoins de chaque personne.

En misant sur la collaboration, ce chantier a pour but de soutenir les équipes autant dans les facultés que dans les services, afin de développer des prestations de services mieux adaptées aux réalités d'une vie universitaire en changement. Par l'innovation et le numérique, il est possible de mieux arrimer les services en faculté et les services centraux, afin que la prestation soit agile et arrimée « de bout en bout ».

Ces améliorations sur la qualité des services permettront aux membres de la communauté universitaire d'avoir plus de temps pour se concentrer sur les activités liées à la mission première de l'Université.



**Objectif : mieux appuyer notre communauté**

## **Orientations prioritaires du chantier**

1. Améliorer l'efficacité et l'efficience d'un certain nombre de grands processus administratifs.
2. Soutenir des initiatives visant l'amélioration, la convivialité, la simplification et la personnalisation des services de proximité.
3. Développer des méthodes et des outils nous permettant d'évaluer la qualité de nos services en lien avec les besoins évolutifs de notre communauté.

*Ce chantier pourrait, par exemple, soutenir ou déployer des projets qui visent à optimiser et à mieux diffuser l'offre de services.*



# L'ambition climatique

L'Université Laval est l'une des premières institutions d'enseignement supérieur à avoir intégré les principes du développement durable (DD) au cœur de sa mission. Pour véritablement contribuer à la transformation de notre université et de la société, nous devons maintenant avoir encore plus d'ambition.

Les projets de ce chantier visent à renforcer le leadership de nos différents domaines de recherche et d'enseignement en action climatique et à accroître la capacité d'action des membres de notre communauté.

Ce choix de l'action s'appuie sur le consensus scientifique quant à l'urgence du défi à relever. Mais aussi sur l'engagement de notre communauté. La lutte contre les changements climatiques devient ainsi une responsabilité partagée. Elle nous interpelle tant individuellement que collectivement.

L'ambition climatique de l'Université doit donc se manifester dans nos actions au quotidien. Il importe de reconnaître, de faciliter et de promouvoir la mobilisation de chacune et de chacun d'entre nous.

L'ambition climatique de l'Université doit également s'accélérer au niveau institutionnel. Les projets mobilisateurs proposés permettront de catalyser nos efforts communs.

L'Université doit aussi assumer un leadership sociétal en action climatique. En plus de donner l'exemple, notre institution doit être proactive pour favoriser la coconstruction des innovations qui contribuent à la lutte contre les changements climatiques. Ce chantier est donc responsable d'instaurer un nouveau modèle de collaboration et de partage d'expertises pour faciliter le transfert des pratiques DD vers le milieu.

Pour mesurer le chemin parcouru et celui à parcourir, ce chantier devra suivre l'évolution et l'atteinte de nos cibles en action climatique de façon régulière, intégrée et transparente.

## Objectif : faire grandir la culture du développement durable

### Orientations prioritaires du chantier

1. Mobiliser la communauté en reconnaissant et en facilitant le rôle de chacune et chacun pour le climat.
2. Soutenir des initiatives émergentes et transformatrices venant des membres de la communauté.
3. Accélérer la transition par la coconstruction et le partage de nos expertises scientifiques avec le milieu.
4. Suivre nos cibles en action climatique en toute transparence.

*Ce chantier pourrait, par exemple, sélectionner des projets qui encouragent les bonnes pratiques et favorisent les changements d'habitudes et de comportements. Il pourrait aussi appuyer des projets de partenariat qui mettent en valeur l'expertise de l'Université Laval en DD.*

# Le bien-être de notre communauté

Pour favoriser la bienveillance, le respect et l'inclusion, ce chantier a une portée transversale. Il nous mobilise pour que nous puissions prendre davantage soin les uns des autres et évoluer dans un milieu où toutes les personnes ont l'espace et les outils nécessaires pour se réaliser pleinement.

Plusieurs membres de notre communauté ont vécu une période pandémique marquée par le stress, l'anxiété ou l'isolement. Personne n'est à l'abri de périodes difficiles.

Plus que jamais, nous devons garantir un milieu de vie, de travail et d'études qui favorise la santé, la dignité, le bien-être, le développement professionnel et la réussite des membres de notre communauté. Il s'agit d'une approche essentielle pour bâtir une université encore plus attirante, inclusive et empreinte de reconnaissance.

Par les projets qu'il mettra de l'avant, ce chantier veille à ce que notre environnement soit propice au développement d'un climat de sécurité psychosocial, où les valeurs de notre université contribuent à offrir une expérience positive à chacune des personnes. Ce chantier poursuit également nos efforts pour un meilleur accompagnement des membres de la communauté, notamment les étudiantes et étudiants provenant de l'international.

Ce chantier jouera un rôle de catalyseur en réponse aux grands enjeux actuels en matière de mieux-être des personnes. Cela implique de mobiliser le « savoir ULaval » par la mise en commun de nos expertises internes et par le développement de tous les talents.

Notre communauté s'agrandit chaque jour. Des personnes s'y joignent comme membres de la communauté étudiante, du corps professoral, du personnel enseignant et de recherche, du personnel administratif ou du personnel retraité. Chacune d'entre elles a ses rêves, ses aspirations et des besoins pour s'accomplir. Travaillons ensemble à les partager, à les comprendre et à les soutenir.



**Objectif : pouvoir se réaliser pleinement**

## Orientations prioritaires du chantier

1. Promouvoir un milieu de vie, de travail et d'études encore plus humain et inclusif.
2. Valoriser un climat sain, invitant, bienveillant, empreint de reconnaissance et de respect.
3. Développer tous les talents.
4. Faire preuve de leadership en réponse aux grands enjeux de notre société en matière de santé, de bien-être et de vivre-ensemble.

*Ce chantier pourrait, par exemple, soutenir des projets qui favorisent l'adoption de saines habitudes de vie. Il pourrait aussi appuyer des projets qui donneraient accès à la formation tout au long de la vie aux membres du personnel de l'Université.*

# Déjà en mouvement

En plus des six chantiers d'impact mis de l'avant, l'Université Laval est déjà en mouvement vers sa transformation, grâce à plusieurs projets et grands cadres d'action. Ces actions qui mobilisent notre communauté universitaire seront appelées à interagir avec les chantiers. Elles font partie de notre écosystème universitaire et contribueront à l'atteinte de nos conditions de succès.

C'est notamment le cas de l'organisation du Sommet étudiant 2023, du déploiement d'un plan de sécurité intégré sur le campus, du lancement d'un registre public des projets de recherche menés avec les entreprises et les organismes, du rayonnement d'un institut de renommée mondiale en recherche nordique et du renforcement des démarches en engagement social, en santé durable et en entrepreneuriat responsable.

## Voici d'autres cadres d'action notables, qui contribuent à définir notre université :

### Se transformer, développer nos compétences et repenser notre organisation

#### Stratégie numérique

Cette stratégie nous aide collectivement à imaginer, à définir, à créer et à soutenir l'université de demain.

### Innover pour le mieux-être en société, avec des projets inclusifs, connectés et durables

#### Plan de développement de la recherche, de la création et de l'innovation

La recherche à l'Université Laval conjugue interdisciplinarité, partenariats, entrepreneuriat scientifique, conduite responsable et une culture d'équité, de diversité et d'inclusion.

### Coconstruire des solutions et entretenir des partenariats durables

#### En action avec les Premiers Peuples

En collaboration avec les Premiers Peuples, l'Université Laval s'engage à mettre en œuvre les moyens pour les accueillir, pour développer des initiatives et des projets communs.

### Renforcer notre culture de vivre-ensemble, sans préjugés ni discrimination

#### Politique institutionnelle et plan d'action en matière d'équité, de diversité et d'inclusion

Chaque personne a droit au respect et aux mêmes chances de succès. Elle doit avoir la liberté de communiquer, de collaborer, de se réaliser et de s'épanouir.

### Mobiliser notre communauté pour atteindre notre ambition collective en action climatique

#### Stratégie de développement durable

Cette stratégie agit comme un levier pour aller beaucoup plus loin. Elle propose une gouvernance, des objectifs concrets et des cibles ambitieuses.

### Consolider nos forces distinctives et accroître notre attractivité pour avoir un impact mondial

#### Plan en matière d'internationalisation

L'Université Laval est une référence mondiale qui rayonne dans la francophonie et partout sur la planète. Le projet de Carrefour international Brian-Mulroney est au cœur de la stratégie d'internationalisation.

### Mobiliser le plein potentiel des équipes des ressources humaines et des finances

#### Programme d'évolution des solutions de gestion des ressources humaines et financières

En intégrant les meilleures pratiques et les avancées numériques, l'objectif est de revoir le modèle de gestion par une diminution des tâches opérationnelles répétitives au profit d'une offre de services misant sur des expertises à valeur ajoutée.

### Construire la cité universitaire 2040 et définir le campus de demain

#### Plan directeur en immobilier

Ce plan directeur vise une transformation des espaces intérieurs et extérieurs. Le tout afin d'offrir une riche expérience à toutes les personnes qui étudient, travaillent, résident, séjournent sur le campus ou le fréquentent.

### Renforcer le sentiment d'appartenance et susciter la fierté et l'engagement

#### Plan philanthropique

Avec l'intégration de la Fondation au sein de l'Université, la philanthropie est appelée à jouer un rôle encore plus grand pour la réalisation de projets porteurs. Avec cette synergie, les personnes donatrices et diplômées saisiront encore mieux l'impact des gestes qu'elles posent en s'engageant.

### Respecter le fondement de la vie universitaire

#### Politique sur la promotion et la protection de la liberté académique

L'Université réaffirme son engagement à protéger et à promouvoir le droit à la liberté académique et à assurer que les membres de la communauté puissent l'exercer à l'abri de toute contrainte doctrinale, idéologique ou morale.

### Soutenir la population étudiante dans la diversité de ses besoins

#### Plan d'action en santé mentale

L'Université Laval s'est engagée à favoriser l'épanouissement de sa population étudiante. Des actions doivent être posées afin de mieux prévenir l'apparition de symptômes de détresse psychologique.

### Ouvrir davantage les portes de l'enseignement supérieur et encourager la persévérance

#### Plan d'action sur la réussite en enseignement supérieur

L'augmentation du taux de diplomation dans les collèges et les universités aura pour effet de faire du Québec une société plus créative, innovante, juste et prospère.

### Renforcer une culture de respect marquée par l'inclusion, l'égalité, l'équité et la sécurité

#### Politique en matière de promotion de la civilité et de prévention du harcèlement

L'Université s'est engagée à offrir un environnement sain et sécuritaire où chaque personne a droit au respect, à la dignité et à la protection de son intégrité physique et psychologique.

### S'adapter aux nouvelles réalités du monde du travail

#### Politique institutionnelle et comité de suivi sur le télétravail

L'Université poursuit sa transformation en considérant les nouvelles réalités et occasions d'un monde du travail en changement.

# Agir

Maintenant que le *Plan institutionnel ULaval 2023-2028: Agir ensemble pour plus d'impact* est lancé, nous avons comme mission de le faire vivre. D'agir pour répondre aux enjeux sociaux, environnementaux et technologiques de notre époque. De passer de la planification à l'action.

Les chantiers font appel à notre expertise, à notre savoir-faire, à notre interdisciplinarité, à notre créativité, et à notre goût d'améliorer et de transformer nos façons de faire. Ils nous permettront de réaliser des projets transformateurs en lien avec les orientations prioritaires de ce plan.

Cet exercice se veut évolutif. De multiples possibilités de synergies avec les projets déjà en place ou en gestation à l'Université Laval sont possibles. Qu'il s'agisse d'initiatives transversales ou spécifiques à certaines facultés ou unités.

Tout en demeurant agiles, nous veillerons avec rigueur à la réalisation de ce plan institutionnel et du plan d'action qui en découle. La mise en œuvre, l'avancement et la concrétisation de ces projets transformateurs seront documentés au fil du temps. Une section Web permettra de suivre

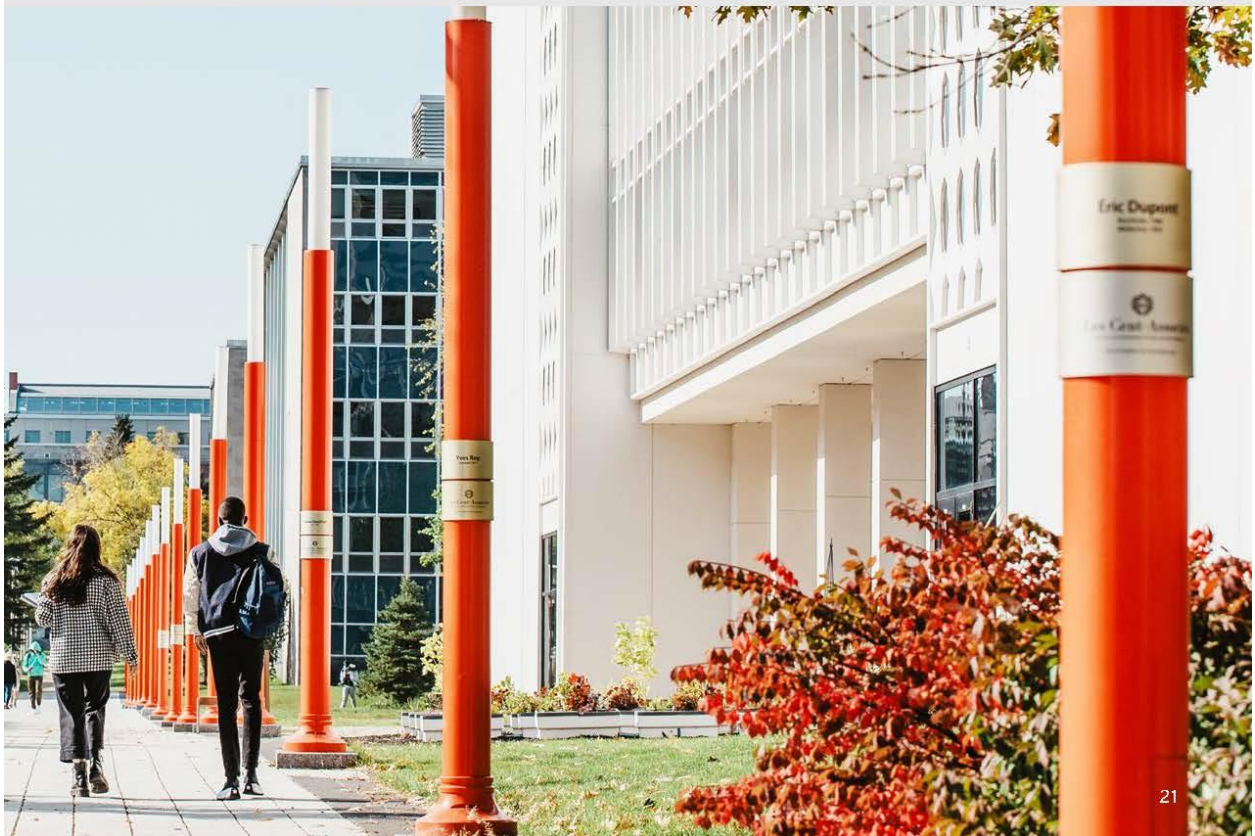


de façon évolutive la réalisation des projets instaurés par les équipes chantier. Des moments d'échanges permettront aux membres de la communauté d'en savoir davantage sur les avancées du plan et d'être entendus.

Des indicateurs permettront d'évaluer notre capacité de réunir et de renforcer les conditions de succès d'une université d'impact. Ils s'ajoutent à nos indicateurs repères et à ceux de suivi qui accompagneront chacun des projets.

La réalisation de ce plan interpelle toute la communauté universitaire. Il repose sur notre envie collective de transformer ensemble l'Université, afin de s'adapter en continu à l'évolution de notre société.

**Ensemble, agissons pour avoir un impact plus grand.**



21



# Agir ensemble pour plus d'impact

Plan institutionnel ULaval 2023-2028